

LA FORMATION À L'ENSEIGNEMENT CHEZ LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DU QUÉBEC 1837-1980

F. Paul Aubin, fec
paubin@upc.qc.ca

RÉSUMÉ

Le présent texte aborde un aspect précis de la présence au Québec de la communauté de Frères des Écoles chrétiennes vouée à l'enseignement, soit son apport à la pédagogie à partir de 1837. Les frères, héritiers d'une longue expérience dans l'enseignement, emportent dans leurs bagages et populariseront en Canada une méthode pédagogique – l'enseignement simultané – coulée dans une publication de 1720, la *Conduite des Écoles chrétiennes*, et qui, en France, est éprouvée et reconnue. En tant que communauté d'apprentissage, les frères forment leurs propres confrères pour fortifier l'œuvre des écoles chrétiennes, mais leur impact sur la pédagogie québécoise continue à se faire sentir hors de leurs propres structures, et parfois de façon anonyme. Plutôt praticiens que théoriciens, et peu portés vers la rédaction de grands traités en pédagogie, ils n'en font pas moins part de leurs expériences quotidiennes et de leur vision de ce que devrait être l'enseignement futur. Cet article explore leur approche originale comme frères enseignants au Canada.

Mots-clés : frères enseignants, méthode simultanée, pédagogie, formation à l'enseignement, Québec, manuels scolaires.

Fondée en France à la fin du 17^e siècle par le chanoine rémois Jean-Baptiste de La Salle pour l'éducation des garçons des classes laborieuses en milieu urbain, la communauté des Frères des écoles chrétiennes essaime au Québec en novembre 1837 avec un contingent de quatre professeurs sous la direction du Frères Aidant¹.

Les Frères des Écoles chrétiennes ne sont pas des inconnus dans le paysage québécois. Impliqué à la fois dans les soins hospitaliers et dans l'éducation, François Charon tente, sans succès, d'en faire venir quelques-uns au tout début du 18^e siècle pour s'occuper de ses œuvres.² Quelques années plus tard, les Sulpiciens de Montréal font venir de Paris un professeur pour s'occuper de leur école de Montréal; laïc, Antoine Forget a été formé par les frères de Paris et il s'empresse de demander

¹ Pour l'histoire de cette communauté au Québec, on se rapportera aux trois tomes de Nive Voisine : *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome I – La conquête de l'Amérique – 1837-1880*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1987, 443 p.; *Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p.; *Tome III – Inquiétudes et renouvellement – 1946-1987*, Sillery, Anne Sigier, 1999, 407 p. Le Frères Aidant est accompagné des Frères Rombaud, Euverte et Adelbertus.

² Yves Poutet, "Une institution franco-canadienne au XVIII^e siècle – Les écoles populaires de garçons à Montréal", *Jean-Baptiste de La Salle aux prises avec son temps*, coll. "Cahiers lasalliens" 48 (Rome, Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle, 1988): 296-362, voir p. 310.

qu'on lui envoie les manuels avec lesquels il a été initié à la pédagogie.³ Exactement un siècle avant son implantation, soit en 1737, la communauté délègue à Montréal deux de ses confrères français pour étudier une nouvelle proposition de collaboration avec les frères Charon; elle échoue quand on se rend compte que l'entente implique une participation financière à la gestion de l'hôpital géré par ces mêmes frères Charon.⁴ À l'occasion d'un voyage en France en 1819 et alors qu'il est l'auxiliaire de l'évêque de Québec, Mgr Lartigue fait une nouvelle tentative auprès des frères; échec encore une fois mais cette fois-ci imputable aux autorités britanniques qui refusent la venue de ces français.⁵ Enfin, un premier manuel des frères de France est publié à Montréal en 1829 : *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* qui connaîtra une longue carrière québécoise alors qu'il sera systématiquement associé au *Devoirs d'un chrétien* à partir de 1841.⁶

Le présent texte aborde un aspect précis de la présence au Québec de cette communauté vouée à l'enseignement, soit son apport à la pédagogie.

Les Frères des Écoles chrétiennes reçoivent une première formation pédagogique à l'intérieur de leurs propres cadres, d'abord le noviciat auquel on ajoute, quelques années plus tard le scolasticat⁷. Institutions indépendantes du système de formation pédagogique en vigueur au Québec, les Scolasticats, à partir de 1930, voient leur programmation alignée sur celle des écoles normales de l'état. Dispensée à l'interne, cette formation pédagogique pose le problème de la reconnaissance de sa valeur par l'état; pendant longtemps, la majorité des frères ne se sentent pas obligés de se présenter aux examens pour l'obtention des brevets, attitude qui change complètement lorsque les scolasticats alignent leur programmation sur celle des écoles normales.

Lorsque, timidement, les universités commencent à offrir des cours plus avancés de formation pédagogique, les frères, tout au moins un certain nombre, emboîtent le pas, soit dans le cadre de *l'Enseignement moderne et pédagogie* de l'Université Laval à Montréal, soit dans celui de *l'École de pédagogie et d'orientation* de l'Université de Montréal. Consciente de l'importance de son expertise dans le monde de l'enseignement, la communauté crée son propre organisme de niveau universitaire pour le prolongement de la formation pédagogique, *l'Institut pédagogique Saint-Georges* affilié à l'Université de Montréal.

Plusieurs frères utilisent le canal des revues pédagogiques pour faire part de leurs expériences dans le monde de l'enseignement ou pour y aller de suggestions pratiques, particulièrement dans des disciplines plus spécialisées comme le dessin. De plus, ils fournissent à l'ensemble du monde scolaire des outils essentiels pour la formation des élèves, les manuels scolaires. Enfin, cette pédagogie peut s'exercer en dehors du cadre traditionnel de la classe. Sont mises à profit les expositions tout comme les cercles – art oratoire, débat, anglais – de même que les concerts, les activités théâtrales et les cinéclubs.

³ Paul Aubin, "Le manuel scolaire québécois entre l'ici et l'ailleurs", Monique Lebrun, dir., *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain* (Québec, Presses de l'université du Québec, 2007):25-62, voir p. 27.

⁴ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome 1 – La conquête de l'Amérique – 1837-1880*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1987, 443 p., voir p. 33-34.

⁵ Yvette Majerus, *L'éducation dans le diocèse de Montréal – D'après la correspondance de ses deux premiers évêques, Mgr J.-J. Lartigue et Mgr I. Bourget*, thèse de doctorat, Université Mc'Gill, 1971, xiv, 228 p., voir p. 94.

⁶ Jean-Baptiste de La Salle, *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne : divisé en deux parties*, Montréal, E.R. Fabre, 1829, 198 p. Il se peut que ce soit une impression parisienne car le colophon indique l'imprimeur Moronval. Rien ne laisse croire que les Frères de France ont été impliqués dans cette édition comme il y a fort à parier que les usagers québécois ignoraient le lien avec les Frères des écoles chrétiennes.

⁷ Alors que le noviciat est vu essentiellement comme une période d'initiation à la vie religieuse, le scolasticat dispense la formation pédagogique; lors de la mise sur pied de ces scolasticats, la période de formation pédagogique initialement offerte dans les noviciats lui est transférée.

Une fois analysé le cadre dans lequel s'est pratiquée et exprimée la pédagogie lasallienne au Québec, on pourra, ultérieurement, comparer ce courant pédagogique avec ceux en vigueur ailleurs pour mesurer ce qu'il leur a apporté et ce qu'il en a reçu pour sa propre évolution.

La méthode pédagogique

Jusqu'alors la littérature pédagogique produite au Québec pour servir de guide aux instituteurs quant à la façon d'enseigner se limite, sauf de rares textes épars dans les journaux, à quelques publications du pédagogue Joseph-François Perrault : le *Cours d'éducation élémentaire* publié en 1822 et le *Manuel pratique de l'école élémentaire Française* (1829). Comme leur auteur est un ardent défenseur de la méthode dite de l'enseignement mutuel⁸ qu'il met en application dans ses écoles, c'est forcément le système dont il fait la promotion.⁹ Par contre, dans le *Plan raisonné d'éducation générale et permanente* (1830) qui offre des suggestions pratiques pour l'enseignement plutôt qu'une réflexion sur la gérance du monde scolaire, Perrault fait à peine une allusion au mode mutuel.¹⁰

Durant la décennie 1830, cette pédagogie importée d'Angleterre, celle de Lancaster avec son enseignement mutuel et qui avait fait l'objet d'une promotion du gouvernement du Bas-Canada dès 1815,¹¹ a encore très bonne presse. «Le Bas-Canada fut pris alors d'un véritable engouement [sic] pour cette formule économique de dispenser l'enseignement à un très grand nombre d'écoliers.»¹² En 1834 un anonyme québécois fait part de son admiration pour les bienfaits engendrés par cette méthode : «A chacune des classes est appointé un moniteur d'une classe plus haute et un assistant de la même classe, le premier pour enseigner et le second pour veiller à ce qu'ils fassent leurs devoirs et gardent l'ordre et le silence.»¹³ Ce qui n'empêche pas qu'on lui adresse des reproches dans *L'Écho du pays* fin 1835 : si on lui reconnaît des vertus pour l'enseignement de la langue, elle déçoit pour l'enseignement des autres disciplines.¹⁴ Principal de l'école normale Laval, l'abbé Jean Langevin, sans condamner formellement le mode mutuel, utilise une formule qui laisse peu de doute : «L'essence du mode *mutuel*, comme son nom l'indique, est que les élèves s'enseignent les uns les autres.»¹⁵ L'historien Charland conclut :

L'engouement pour cette méthode décrut pourtant pour deux raisons : d'abord, la très grande taille des groupes, l'usage de panneaux [affiches murales] au lieu de manuels et le recours à des personnes au savoir bien mince pour jouer le rôle de moniteurs condamnaient les élèves à

⁸ Formulée en Angleterre par Andrew Bell et Joseph Lancaster dans le but de fournir une abondante main d'œuvre alphabétisée requise par la révolution industrielle, cette méthode implique que le professeur enseigne les nouvelles données à un groupe restreint d'élèves, les moniteurs, qui doivent ensuite les communiquer et les expliquer à des élèves moins avancés; ces moniteurs ou répétiteurs font ainsi office de professeurs.

⁹ Joseph-François Perrault, *Cours d'éducation élémentaire, à l'usage de l'école gratuite, établie dans la cité de Québec en 1821*, Québec, Nouvelle imprimerie, 1822, xiii, 163 p. Joseph-François Perrault, *Manuel pratique de l'école élémentaire française*, Québec, s.n., 1829, 45 p.

¹⁰ Joseph-François Perrault, *Plan raisonné d'éducation générale et permanente*, s.l., s.n., 1830, 9 p.

¹¹ *Procédés de la chambre d'assemblée dans la première session du huitième parlement provincial du Bas Canada – Sur l'état et les progrès de l'éducation résultant de l'acte de la 4e Geo. III chapitre dix-sept, qui pourvoit à l'établissement d'écoles gratuites et à l'avancement des sciences en cette province Aussi un extrait du système amélioré d'éducation par Joseph Lancaster*, Québec, Nouvelle imprimerie, 1815, 132 p., voir p. 51-65.

¹² Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec – tome 1 – 1608-1840*, Montréal, Toronto, Holt, Rinehart et Winston, 1971, xv, 432 p., voir p. 270.

¹³ *Rapport d'un québécois sur quelques écoles élémentaires du district de Québec*, s.l., s.n., [1884?], 17 p., voir p. 5.

¹⁴ Jean-Pierre Proulx assisté de Christian Dessureault et Paul Aubin, *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec – Les écoles de syndics 1814-1838*, Québec, Presses de l'université Laval, 2014, xxi, 503 p., voir p. 337-338.

¹⁵ Jean Langevin, *Cours de pédagogie ou principes d'éducation*, Québec, C. Darveau, 1865, xv, 409 p., voir p. 269.

mémoriser des notions qu'ils ne comprenaient peut-être pas; ensuite, les enfants n'avaient à peu près pas de contact direct avec le maître.¹⁶

De leur côté, les quatre nouveaux professeurs français, héritiers d'une longue expérience dans l'enseignement, emportent dans leurs bagages et populariseront ici une méthode pédagogique – l'enseignement simultané¹⁷ – coulée dans une publication de 1720, la *Conduite des Écoles chrétiennes*, et qui, en France, est éprouvée et reconnue. Rédigée par le Fondateur de leur communauté en collaboration avec les frères engagés dans l'enseignement, plusieurs fois remaniée, – on en connaît une version manuscrite remontant à 1706 conservée aux archives nationales de France – elle ne sera éditée qu'en 1720 soit un an après la mort du Fondateur.

Il s'agit bien d'une *Conduite* PAR et POUR les Frères et les maîtres, en vue d'un type d'école qu'ils voulaient mettre en place à l'intention des enfants des artisans et des pauvres. Ce sont les Frères qui expérimentent – longuement et répétitivement – les méthodes, les procédés didactiques, l'organisation et la discipline, les relations éducatives, etc. Ce sont eux qui, d'abord individuellement, puis ensemble, évaluent l'intérêt et l'efficacité de leurs pratiques, avant de décider de ce qui doit être et de ce qui peut être abandonné.¹⁸

Si la vision chrétienne sous-tend la démarche pédagogique prônée par le manuel de pédagogie importé de France – le titre en fait foi –, il n'en demeure pas moins qu'on y présente une vue d'ensemble de la façon d'enseigner et du fonctionnement de l'école : syllabaire, lecture, écriture, papier, arithmétique, orthographe, catéchisme, moyens d'établir l'ordre, récompenses, punitions. Pour le Fondateur de la communauté et pour ses successeurs, l'orientation chrétienne qui guide la démarche des religieux enseignants est indissociable de la profession d'instituteur et il le leur rappelle dans une formule typique de la littérature du XVIIe siècle : “Ne faites point de différence entre les affaires propres de votre état [lire : la profession d'enseignant] et l'affaire de votre salut et de votre perfection [lire : l'engagement dans une communauté religieuse].”¹⁹ Provincial²⁰ au Québec à la fin du XIXe siècle, le frère Chrétien ne déroge pas de cette idée maîtresse du fondateur : “Aussi, pour ce qui nous concerne, notre vénérable Fondateur place sur le même plan nos devoirs de religieux et de maître, et demande que nous apportions la même fidélité à suivre en classe notre «Conduite des écoles» et nos «Règles communes» en communauté.”²¹

Il n'en demeure pas moins que cette double finalité fait problème à certains comme le souligne le frère Sauvage, théologien : “Certains se demandent parfois s'il ne s'agit pas là d'une forme de vie hybride, inachevée [...] des catéchistes qui passent une grande partie de leur temps à enseigner les

¹⁶ Jean-Pierre Charland, *Histoire de l'éducation au Québec – De l'ombre du clocher à l'économie du savoir*, Saint-Laurent, Erpi, 2006, x, 205 p., voir p. 118.

¹⁷ Dans l'enseignement dit simultané le professeur enseigne à tous les élèves à la fois et non à chacun à tour de rôle, ce qui suppose que les élèves ont tous atteint le même degré de connaissance et ont entre leurs mains les mêmes outils pédagogiques, les manuels scolaires.

¹⁸ Léon Lauraire, *La Conduite. Approche contextuelle*, coll. “Cahiers lasalliens” 61, Rome, Maison Saint-Jean-Baptiste de La Salle, [2001], v, 252 p., voir p. 3.

¹⁹ *Œuvres complètes – Saint-Jean-Baptiste De La Salle (1651-1719)*, Rome, Frères des Écoles chrétiennes, 1993, xxiii, 1575 p., voir p. 106.

²⁰ On utilise le terme «directeur» pour désigner le responsable d'une «communauté» ou école. Un ensemble de «communautés» forme un «district» dont le responsable est identifié sous les termes «provincial» ou «visiteur», cette dernière formule rappelant qu'une partie importante de sa charge consiste à visiter les Frères dans les différentes «communautés»; j'utilise dans ce texte la formule «provincial». Quelques «districts» peuvent être sous la responsabilité d'un «assistant». Ce terme rappelle que les «assistants» sont les conseillers du «supérieur général» pour tout l'«institut». Alors qu'en France on restreint l'utilisation du terme «communauté» à une résidence ou école, au Québec on l'emploie également pour désigner un «institut» (exemple : la communauté des Frères maristes); c'est dans ce deuxième sens que j'ai utilisé le terme «communauté» dans le titre de cette étude.

²¹ Lettre à Mgr Fabre, 15 avril 1887, Archives des FEC, chemise 503135.

disciplines profanes [...].²² À ceux que rend inconfortables ce qu'ils perçoivent comme un dilemme, le même auteur rappelle la prise de conscience à l'origine de cette communauté de frères-enseignants : "L'Institut est né du « choc existentiel » qui a secoué Jean-Baptiste de La Salle, lorsqu'il a pris conscience qu'il existait à sa porte une « jeunesse » nombreuse que sa situation matérielle et sa condition sociale privaient de l'accès à toute école, même élémentaire."²³ Pour l'historien Nive Voisine, le Fondateur "place à la tête de ces « écoles chrétiennes » des maîtres aptes à la fois à transmettre le savoir profane et à faire l'éducation de leurs élèves."²⁴ Un des plus récents analystes de cette approche pédagogique, le frère Edgar Hengemüle, résume la problématique dans une formule lapidaire : "Ce que La Salle fonda, ce fut une Congrégation de Maîtres, non de catéchistes."²⁵ Nous sommes loin de la vision de l'éducation de Mgr Bourget avec qui les frères doivent composer : "[...] l'éducation religieuse doit être l'essentiel ou le principal et l'instruction intellectuelle seulement l'accessoire [...]."²⁶

La formation pédagogique dispensée par les FEC

On peut présumer que les effectifs de la communauté arrivant de France ont déjà une bonne formation pédagogique, encore faut-il penser à former les nouvelles recrues québécoises.

Lieu privilégié de la formation pédagogique, l'école normale est à toute fin pratique inexistante à l'arrivée de ces quatre français. La loi votée en 1836 "pour pourvoir à l'établissement d'Écoles Normales"²⁷ en prévoit deux. Celle de Québec n'existe pas tandis que celle de Montréal, ouverte en septembre 1837, vivote jusqu'à sa disparition en janvier 1842²⁸, situation précaire dont témoigne le frère Aidant dans une lettre du 21 mai 1838 : "[...] depuis son ouverture, il ne s'est présenté encore que cinq jeunes gens [...]."²⁹ L'année suivante, le supérieur des Sulpiciens de Montréal, l'abbé Joseph-Vincent Quiblier qui avait mené les discussions pour faire venir les frères, assure même au Supérieur général des frères en France que le gouverneur de la colonie, impressionné par la description qu'on lui a faite du fonctionnement de l'école de ces nouveaux professeurs, envisage de leur confier la direction de l'école normale; les discussions ne semblent pas avoir dépassé le stade d'une déclaration d'intention.³⁰ Communauté enseignante, les Frères des écoles chrétiennes devront donc se charger de la préparation à cette profession pour leurs propres membres.

²² Michel Sauvage, *Catéchèse et laïcité – Participation des laïcs au ministère de la Parole et mission du Frères enseignant dans l'Église*, Paris, Liget, 1962, 936 p., voir p. 1.

²³ Michel Sauvage et Miguel Campos, *L'espérance fragile d'un témoin – L'itinéraire du F. Michel Sauvage (1923-2001)*, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 677 p., voir p. 420.

²⁴ Nive Voisine, "Les Frères des écoles chrétiennes: « Apôtres du catéchisme »", Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, *Enseigner le catéchisme – Autorités et institutions – XVIe-XXe siècles* (Québec, Les presses de l'université Laval, 1997): 171-180., voir p. 172.

²⁵ Edgar Hengemüle, *Une proposition éducative – Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Salvator, 2012, 318 p., voir p. 104.

²⁶ *Mélanges religieux*, 7 mars 1845. Cité dans Marcel Lajeunesse, "L'évêque Bourget et l'instruction publique au Bas-Canada, 1840-1846", Marcel Lajeunesse, *L'éducation au Québec (19e-20e siècles)* (S.l., Boréal express, 1971): 41-56, voir p. 55. Mélanie Lanouette, sans doute emportée par l'enthousiasme avec lequel elle traite son sujet, affirme que "[...] pour Jean-Baptiste de La Salle, l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes est principalement, sinon exclusivement voué à l'enseignement du catéchisme [...]." (*Faire vivre ou faire connaître – Les défis de l'enseignement religieux en contexte de renouveau pédagogique – 1936-1946*, Québec, Les presses de l'université Laval, 2002, xiv, 174 p., voir p. 17-18).

²⁷ *Acte pour pourvoir à l'établissement d'Écoles Normales* (1836, 6 Guillaume IV, ch. 12).

²⁸ Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, *Le système scolaire du Québec – Organisation et fonctionnement*, Montréal, Beauchemin, 1967, xiv, 235 p., voir p. 11-12.

²⁹ Grégoire (Frères), "Les quatre fondateurs de l'institut au Canada, *L'œuvre d'un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937) : 62-70, voir p. 65.

³⁰ François de Lagrave, *Frères Réticius, F.E.C. – Le mandat tumultueux d'un visiteur provincial – 1880-86*, thèse de M.A. (histoire), Université Laval, 1977, xiv, 228 p., voir p. 17.

Formation des frères par les frères

Noviciat

Pour pallier la carence de toute structure pour former les futurs professeurs, la communauté n'a d'autre choix que d'y pourvoir elle-même, ce qu'elle fait durant le noviciat en France : "Le *Noviciat préparatoire* des Frères des Écoles chrétiennes, à Paris, est *leur école normale*." Cette affirmation en 1841 à Montréal ne peut venir que d'un des fondateurs Français;³¹ l'utilisation, dans la même phrase, des termes «noviciat» et «école normale» rassure les autorités et le public en général : non seulement les immigrants ont-ils reçu une formation adéquate mais ils sont aptes à la transmettre.

Depuis la fondation de l'Institut, on utilise la période dite «noviciat» non seulement pour initier les candidats à la vie religieuse mais également pour les préparer à la profession d'enseignant et l'horaire quotidien auquel on s'astreint en 1705 le précise. Les novices consacrent "chaque après-midi une heure et demie pour étudier" l'une ou l'autre des disciplines qu'ils auront à enseigner; et le soir, "une demi-heure est employée sous forme de leçon de formation : à tour de rôle, chaque futur maître tient la place d'un enseignant devant ses confrères, comme s'il était devant des élèves." L'historien et frère français Poutet peut donc facilement affirmer que, pour de La Salle, "l'aspect formation à l'emploi de l'école n'est pas dissocié de celui de préparation à la vie religieuse."³²

Ce modèle est transposé au Québec. Premier historien de la communauté au Québec et ayant vraisemblablement connu quelques-unes des premières recrues lorsqu'il publie, en 1883, son historique, l'abbé Caisse rappelle, dans une formule juxtaposant les mêmes termes, qu'au noviciat les frères "forment, dans un cours normal leurs premières recrues."³³ Cinquante ans plus tard, le premier membre de la communauté à rédiger une synthèse des débuts de l'aventure reprend le même thème : "C'est dans ce cénacle de piété qu'ils acquièrent les notions pédagogiques nécessaires à un maître chrétien."³⁴ Sans surprise, la formation pédagogique repose sur la *Conduite des Écoles chrétiennes* et c'est une formation continue : l'horaire prévoit la lecture de cette bible durant le déjeuner pour les frères en exercice.³⁵ Non seulement la lit-on, mais on doit s'y conformer et n'en déroger qu'après mûre réflexion; croyant devoir déroger à l'horaire prévu dans la *Conduite*, le provincial de Montréal, le frère Aidant, se fait répondre, depuis Paris en mai 1845 : "Nous voulons bien vous permettre, par manière d'essai, de faire faire l'arithmétique le matin et l'orthographe le soir dans les classes, si cela vous donne plus de temps pour le 1^{er} exercice; mais si après avoir essayé quelque temps cette manière de faire, vous voyez que les enfants n'apprennent pas plus d'arithmétique qu'auparavant, alors vous rétablirez l'ordre de la Conduite." L'expérience est concluante comme en témoigne cette approbation arrivée, répétons-le, de Paris, en 1847: "Continuez votre marche pour enseigner l'arithmétique puisque c'est pour un plus grand bien."³⁶

On s'attend bien à ce que cette formation initiale soit axée sur l'enseignement simultané, mais cette méthode doit prendre en compte la réalité québécoise des classes à divisions multiples. Même si la majorité des écoles dans lesquelles œuvreront les frères se situeront dans les grandes

³¹ "Noviciat des écoles chrétiennes", *Supplément des mélanges religieux*, 4(21 mai 1841):18-19. Les italiques sont dans le texte.

³² Yves Poutet, *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne*, coll. "Sciences de l'éducation", s.l., Éditions Don Bosco, c1995, 241 p., voir p. 111-112.

³³ J.-C. Caisse, *L'institut des Frères des écoles chrétiennes – Son origine, son but et ses œuvres*, Montréal, J. Chapleau, 1883, 324, iv p., voir p. 85.

³⁴ F.S.-L., *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada, 1837-1900*, Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1921, 328 p., voir p. 57.

³⁵ François de Lagrave, *Frères Réticius, F.E.C. – Le mandat tumultueux d'un visiteur provincial – 1880-86*, thèse de M.A. (histoire), Université Laval, 1977, xiv, 228 p., voir p. 34.

³⁶ *Avis et permissions concernant le Communauté des Frères de Montréal*, Archives des FEC, chemise 506433.

agglomérations où la fréquentation scolaire sera suffisamment importante pour permettre des classes homogènes, il ne faut pas pour autant oublier la majorité des écoles situées hors de ces grands centres. L'enseignement simultané a ses exigences et ses limites qu'explique Charland et que connaissent les frères :

Cela laisse supposer aussi l'usage d'un mobilier mieux adapté à la taille des enfants – puisque les élèves d'une même classe devaient être du même âge – et une disposition de ce mobilier qui permettait aux élèves de faire face à l'enseignant en tant que «communauté d'apprentissage». Évidemment, cette nouvelle façon de faire ne pouvait exister que dans les localités peuplées, là où une école accueillait plusieurs dizaines d'enfants : dans ce cas seulement, on pouvait les regrouper en quatre cinq classes selon leur âge et leur niveau d'apprentissage.³⁷

Résultat d'un *work-in-progress*, le vade-mecum qu'est la *Conduite des Écoles chrétiennes* importée de France a continué à évoluer depuis son édition initiale en 1720: "Lorsqu'en 1870 le Frère Philippe [Supérieur général de la communauté] réédite une *Conduite des Écoles chrétiennes* très remaniée, il affirme sans ambages qu'«un livre de cette nature ne peut recevoir une forme dernière; de nouvelles expériences, les progrès de la méthodologie, les prescriptions législatives, de nouveaux besoins» exigent des refontes successives, indéfinies."³⁸ Parmi ces «nouvelles expériences» il faut compter sur la méthode mutuelle qui s'était implantée en France depuis l'Angleterre.

Les Frères des Écoles chrétiennes sont d'abord fortement opposés au mode mutuel avant d'en adopter quelques éléments. En 1834, le frère Anaclét, Supérieur général, enclenche le processus de révision en confiant à un comité le mandat de revoir la *Conduite*, particulièrement dans les classes de débutants où pouvaient s'entasser jusqu'à 100 élèves.³⁹

Les premiers arrivants de la communauté peuvent s'appuyer sur la réédition de 1837 de leur vade-mecum qui intègre les recommandations du comité de 1834. Après avoir rappelé, en préface, les différents modes d'enseignement – individuel, simultané, mutuel – le présentateur affiche clairement les couleurs de la communauté : "La méthode simultanée-mutuelle joignant aux avantages de la méthode purement simultanée, celui d'occuper plus sûrement et plus utilement les élèves, peut avoir de très-bons [sic] résultats; c'est le mode qu'indique la présente *Conduite* pour toutes les leçons qui en sont susceptibles."⁴⁰

Cette nouvelle mouture de la *Conduite* traite de disciplines absentes de la version initiale comme l'histoire, la géographie, le dessin linéaire. Si on ne rejette pas d'emblée une nouvelle méthode, on l'adapte tout en maintenant que le contact professeur-élèves est essentiel, ce qui suppose que le recours au monitorat est étroitement encadré : "L'aide à des camarades moins avancés donnait lieu parfois à la désignation de responsables qui apparaissaient comme des moniteurs."⁴¹ Contrairement au mode mutuel, le moniteur, selon la *Conduite*, n'enseigne pas à l'élève de nouvelles notions mais l'assiste dans la compréhension de notions déjà expliquées par le professeur.

³⁷ Jean-Pierre Charland, *Histoire de l'éducation au Québec – De l'ombre du clocher à l'économie du savoir*, Saint-Laurent, Erpi, 2005, x, 205 p., voir p. 20-21.

³⁸ Georges Rigault, *Histoire générale de l'institut des Frères des écoles chrétiennes – Tome V – L'ère du Frères Philippe – Le généralat du Frères Anaclét – L'institut en France au temps du Frères Philippe*, Paris, Librairie Plon, 1945, vi, 592 p., voir p. 500. Le Frères Maurice-Auguste (*Conduite des écoles chrétiennes – Édition comparée du manuscrit dit de 1706 et du texte imprimé de 1720*, "coll. "Cahiers lasalliens" 24, Rome, Maison Saint-Jean-Baptiste de La Salle, n.d., vii, 544 p.) donne une liste de 24 rééditions/réimpressions s'échelonnant jusqu'en 1916.

³⁹ Communication personnelle du frère Henri Bédel, historien.

⁴⁰ *Conduite des écoles chrétiennes, par le vénérable De La Salle [...], Nouvelle édition, revue, corrigée et approuvée par le chapitre général de 1837*, Paris, Tre Moronval, 1856, 252 p. Je n'ai pu trouver cette édition de 1837 mais on peut supposer que l'édition de 1856, compte tenu de la formulation en page de titre, reprend le texte de 1837.

⁴¹ Léon Lauraire, *La « Conduite des écoles » – Approche pédagogique*, coll. "Cahiers lasalliens" no 62, Rome, Maison Saint-Jean-Baptiste de La Salle, 2006, 263 p., voir p. 222.

La différence essentielle entre l'Enseignement Mutuel et l'Enseignement Simultané porte sur la place et le rôle du Maître. Par son organisation même – des d'élèves confiés à des Élèves Moniteurs – l'Enseignement Mutuel éloigne ipso facto le Maître des écoliers. Ce que Jean-Baptiste de La Salle et les Frères n'acceptèrent jamais. Au contraire. Ils avaient la conviction que l'essentiel du processus éducatif dépend de cette présence, proximité, connaissance personnalisée approfondie du Maître auprès de ses élèves.⁴²

Premier historien de la communauté et rédigeant une œuvre à saveur apologétique, l'abbé Caisse fait un rapprochement entre le mode mutuel et "l'esprit laïque" alors que l'enseignement simultané est associé aux "œuvres traditionnelles [...] des frères [...]".⁴³ Nulle part, dans la littérature produite par la communauté, ne trouve-t-on ce raccourci. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que ce livre paraît alors que le combatif et intransigeant frère Réticius est le provincial de la communauté au Québec; arrivé de France depuis à peine trois ans, il pourfend allègrement tout ce qu'il qualifie de «laïc» dans l'enseignement.⁴⁴

Pour les contemporains, à commencer par le surintendant Jean-Baptiste Meilleur, cette distinction n'est pas toujours claire : "L'enseignement simultané est pratiqué dans les hautes classes des écoles tenues par ces frères, et, dans les basses classes, ils suivent l'enseignement mutuel que Lancaster a exploité. Cependant, ils réunissent ces deux méthodes, leur enseignement est souvent mixte."⁴⁵ Pour Paul de Cazes, secrétaire du Département de l'instruction publique⁴⁶ en 1905, cette ambiguïté a été levée, même dans les classes à divisions multiples. "C'est toujours le *maître* qui *enseigne* successivement aux différents groupes. Les moniteurs ne peuvent jamais être chargés de montrer du nouveau."⁴⁷

Il semble bien que le système pédagogique promu et pratiqué par les frères fait l'unanimité, tout au moins au début, à commencer par Mgr Lartigue comme en témoigne son cri du cœur dès 1838 : "Ah! Si tous vos enfants pouvaient être instruits, dès leurs tendres années, par les Frères des Écoles chrétiennes [...]".⁴⁸ Faut-il y voir une preuve indirecte de l'approbation des autorités civiles au système implanté dans le fait que la loi de 1841, après avoir rappelé que les instituteurs doivent être sujets britanniques, exempte nommément les Frères des Écoles chrétiennes de cette obligation?⁴⁹ Bien au fait de l'univers scolaire puisqu'on recourt à lui pour rédiger la loi de 1845,⁵⁰ Augustin-Norbert Morin, dans une conférence prononcée la même année, accorde à la communauté un satisfecit : "La meilleure méthode, que je crois être composée de celle individuelle et simultanée,

⁴² Léon Lauraire, *La Conduite des écoles – Approche diachronique – Évolution du texte de 1706 à 1916*, coll. "Cahiers lasalliens" 67, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 206 p., voir p. 114.

⁴³ J.-C. Caisse, *L'institut des Frères des écoles chrétiennes – Son origine, son but et ses œuvres*, Montréal, J. Chapleau, 1883, 324, iv p., voir p. 22-23.

⁴⁴ Henri Bédel, *Initiation à l'histoire de l'institut des Frères des écoles chrétiennes – XIXe-XXe s. – 1875-1928*, Rome, Maison généralice FSC, 2003, ii, 252 p., voir p. 82.

⁴⁵ Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, Montréal, J.-B. Rolland & fils, 1860, xiv, 389 p., voir p. 101.

⁴⁶ Mise à part une brève période – 1867-1875 – l'administration de l'éducation publique ne relève pas d'un ministre de l'éducation mais du Conseil de l'instruction publique formé des évêques membres d'office et d'un nombre égal de laïcs nommés par le gouvernement. Cette instance établit les grandes politiques en matière scolaire et confie au Département de l'instruction publique le soin de les mettre en application.

⁴⁷ Paul de Cazes, *Manuel de l'instituteur catholique de la province de Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1905, ii, 156 p., voir p. 22. Les italiques sont de l'auteur.

⁴⁸ *Mandements – Lettres pastorales – Circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection jusqu'à l'année 1869 – Tome premier*, Montréal, J. Chapleau & fils, 1887, xv, 499 p., voir p. 49.

⁴⁹ *Acte pour abroger certains actes y mentionnés, et pourvoir plus amplement à l'établissement et au maintien des écoles publiques en cette province* (4-5 Victoria, ch. 18).

⁵⁰ Jean-Marc Paradis, "Augustin-Norbert Morin", *Dictionnaire biographique du Canada*, http://www.biographi.ca/fr/bio/morin_augustin_norbert_9F.html consulté le 17-12-2014.

doit être celle des frères des écoles chrétiennes [...]”; il note également que les frères enseignent peu dans les classes à divisions multiples.⁵¹ Ancien journaliste devenu haut fonctionnaire après qu’on l’eut pressenti pour occuper le poste nouvellement créé de Surintendant de l’instruction publique, – le choix se porte finalement sur Jean-Baptiste Meilleur – Étienne Parent prononce une conférence devant les membres de l’Institut canadien en 1848⁵²; il estime que les frères sont “initiés aux secrets, aux méthodes perfectionnées d’un enseignement solide et raisonné [...]”⁵³ Élu député en 1851, Louis-Victor Sicotte est nommé “président d’une commission d’enquête sur l’éducation dans le Bas-Canada”. Le commissaire prend son rôle au sérieux : “Un questionnaire est adressé à tous les curés et ministres du culte et aux secrétaires-trésoriers des municipalités.”⁵⁴ L’enquêteur inclut dans son rapport, et donc fait siens, quelques témoignages dont celui qui a rapport aux frères : “L’expérience a démontré que ce mode [simultané et mutuel] est le meilleur. C’est celui suivi par les Frères des Écoles Chrétiennes et qui donne en partie à leur enseignement, une supériorité incontestable.”⁵⁵

Ce concert de louanges laisse place à l’expression de desiderata. Une première friction apparaît en 1852 quand les commissaires de la ville de Québec exigent de “déterminer le cours d’études à suivre et les livres à employer dans l’enseignement” : devant les protestations des frères, les commissaires font marche arrière laissant à la communauté toute latitude dans le domaine pédagogique.⁵⁶ Dans un long texte non daté mais publié vraisemblablement au milieu de la décennie 1880, “un instituteur canadien” se plaint de l’attitude des autorités gouvernementales à l’encontre de la communauté : “Depuis plusieurs années, des amis de la saine éducation chrétienne, en cette province, se sont fait un devoir de dénoncer l’hostilité regrettable qui paraît régner dans le Département de l’Éducation, contre les R.R. Frères des Écoles Chrétiennes, leurs écoles et leur méthode d’enseignement.”⁵⁷ Cette anonyme charge doit être prise avec beaucoup de précaution; elle fait écho aux jérémiades du provincial des frères au Québec, le frère Réticius, qui, de 1880 à 1886, entretient une guerre de tranchée contre le Département de l’instruction publique au nom de l’idéologie ultramontaine dont il est un des plus bruyants défenseurs.⁵⁸ Dans les faits, on ne peut parler d’opposition sur le plan pédagogique entre les deux parties; tout au plus, le gouvernement tient-il à préciser qui détient l’autorité finale en ce qui regarde le fonctionnement des écoles publiques. La condamnation la plus sévère vient de l’intérieur. Le même frère Réticius porte un jugement très sévère sur ses confrères : “Les classes sont généralement «fort médiocres» [...] Quant aux «classiques», c’est-à-dire les manuels scolaires, ils sont ce «qu’étaient, il y a 20 ans», les classiques français. En fait – et il n’y va pas de main morte – «la Science pédagogique est nulle».”⁵⁹ Il est difficile d’analyser cette sortie; entre le caractère belliqueux de l’individu, et possiblement une

⁵¹ Augustin-Norbert Morin, “De l’éducation élémentaire – Ce qu’elle est et ce qu’elle doit être”, J. Huston, *Le répertoire national ou recueil de littérature canadienne – Volume III* (Montréal, J. M. Valois, 1893):218-234, voir p. 224.

⁵² Jean-Charles Falardeau, “Etienne Parent”, *Dictionnaire biographique du Canada*, http://www.biographi.ca/fr/bio/parent_etienne_10F.html consulté le 17-12-2014.

⁵³ Etienne Parent, “Considérations sur notre système d’éducation populaire, sur l’éducation en général, et les moyens législatifs d’y pourvoir”, J. Huston, *Le répertoire national ou recueil de littérature canadienne – Volume IV* (Montréal, J. M. Valois, 1893):318-360, voir p. 336.

⁵⁴ Andrée Désilets, “Louis-Victor Sicotte”, *Dictionnaire biographique du Canada*, http://www.biographi.ca/fr/bio/sicotte_louis_victor_11F.html consulté le 17-12-2014.

⁵⁵ Louis-Victor Sicotte, *Rapport du comité spécial de l’assemblée législative nommé pour s’enquérir de l’état de l’éducation et du fonctionnement de la loi des écoles dans le Bas Canada*, Québec, John Lovell, 1853, 39 p., voir p. 31.

⁵⁶ Germain (frère), “Les pionniers à Québec”, *L’œuvre d’un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937) : 80-84, voir p. 82.

⁵⁷ Un instituteur canadien, *Le bureau de l’instruction publique contre les Frères des écoles chrétiennes*, s.l., s.n., [1884?], 19 p., voir p.1.

⁵⁸ François de Lagrave, *Frères Réticius, F.E.C. – Le mandat tumultueux d’un visiteur provincial – 1880-86*, thèse de M.A. (histoire), Université Laval, 1977, xiv, 228 p.

⁵⁹ François de Lagrave, “Le mandat tumultueux d’un visiteur provincial: le Frères Réticius, f.e.c. (1880-1886”, Nive Voisine et Jean Hamelin, *Les ultramontains canadiens-français* (Montréal, Boréal express, 1985) : 241-253, voir p. 243.

certaine désillusion en regard de ce qu'il connaissait de la France et de sa tradition beaucoup plus ancienne à ce chapitre. Au secrétaire-trésorier de Jeune-Lorette qui envoie au surintendant, en 1917, le texte d'un projet d'entente entre les frères et la commission scolaire pour la prise en charge d'une école, le haut fonctionnaire répond en demandant "que la phrase «Ils enseignent à leurs élèves d'après leurs méthodes et leurs livres» soit changée pour «Ils enseignent et emploient des livres conformément à la loi et au Comité catholique»;" non un désaveu mais un rappel des normes sans véritable conséquence quant à la façon d'enseigner et qui ne change rien à ce qui avait été prévu selon la formation initiale du contrat : dans la pratique, méthode et livres des frères, tout au moins la majorité de ces derniers, sont approuvés.⁶⁰

Appliquant leur propre méthode et, semble-t-il, influençant la pratique pédagogique hors de leurs propres institutions, les Frères des Écoles chrétiennes enseignent, pour la plupart, dans des écoles relevant des commissions scolaires et sont, de ce fait, soumis à la réglementation du Département de l'instruction publique qui inclut la pratique de l'inspection. Usage que les frères connaissent; en 1848 ils désignent un des leurs comme inspecteur de leurs écoles de l'est de Montréal.⁶¹ Mais qu'en est-il quand on crée le poste d'inspecteur gouvernemental pour les écoles publiques? À ce titre les frères, comme tout professeur, reçoivent la visite des inspecteurs dont un des mandats est de s'enquérir de la façon d'enseigner. C'est ainsi que le surintendant, dans son rapport de 1853, inclut le rapport de l'inspecteur chargé de la visite des écoles de la ville de Québec où enseignent les frères : sans aucune appréciation sur le fonctionnement de leurs écoles, l'inspecteur se réfugie dans une sèche nomenclature des disciplines enseignées.⁶² Lorsque, quelques années plus tard, la Commission des écoles catholiques de Montréal crée le poste d'inspecteur pour ses écoles, elle essuie un refus de la part des frères; il semble bien que ce soit beaucoup plus une réaction dictée par un réflexe d'ultramontanisme que pour des raisons d'ordre pédagogique.⁶³ Frottements qui semblent rapidement s'estomper; on ne relève, de la part de la communauté, aucune réaction négative à la suite de la loi de 1888 qui inclut, dans les tâches de l'inspecteur, celle de visiter "les écoles publiques établies dans chaque municipalité, soit dans une ville soit dans une campagne [...]."

De façon générale, les frères ne semblent pas faire bande à part dans le système scolaire et ont souvent recours aux autorités laïques. Au directeur de l'école Plessis de Montréal qui demande, en 1906, deux exemplaires du *Manuel de l'instituteur catholique*⁶⁴ rédigé par le secrétaire du Département de l'instruction publique, Paul de Cazes, le surintendant répond par douze exemplaires : les frères ne se voient pas en marge des directives faites pour l'ensemble du corps enseignant. Le directeur du Mont-Saint-Louis de Montréal – institution indépendante et donc non soumise aux directives du DIP – demande, en 1913 "deux copies de l'ouvrage qui contient les programmes de l'enseignement."⁶⁵

⁶⁰ Paul Aubin et Michel Simard, *Les manuels scolaires dans la correspondance du Département de l'instruction publique – 1900-1920*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 2005, 60 p. et un CD-ROM, voir l'entrée 1917.

⁶¹ Grégoire (frère), "Les quatre fondateurs de l'institut au Canada, *L'œuvre d'un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937):62-70, voir p. 69.

⁶² Jean-Baptiste Meilleur, *Rapport du Surintendant de l'éducation, accompagnant les Rapports des Inspecteurs d'École et la correspondance qui a eu lieu entre le Surintendant de l'Éducation et les Inspecteurs d'École depuis qu'ils sont en office*, s.l., s.n., [1853], n.p. (Compris dans les papiers de la session 1852-53, Appendice JJ).

⁶³ Louis-Philippe Audet, "Épisode scolaire de la lutte ultramontaine à Montréal", *Les cahiers des dix*, 39(1974):9-43, voir p. 18.

⁶⁴ Paul de Cazes, *Manuel de l'instituteur catholique de la province de Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1905, ii, 156 p.

⁶⁵ Paul Aubin et Michel Simard, *Les manuels scolaires dans la correspondance du Département de l'instruction publique – 1900-1920*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 2005, 60 p. et un CD-ROM, voir les entrées 604.108 et 2196.

Pédagogie basée initialement sur un manuel français, importée et enseignée par des Français à partir de 1837, adaptée aux besoins locaux en devenant simultanée-mutuelle, elle garde toujours ses racines d’outre-mer et les renforce à l’occasion de l’arrivée massive de Français – plus de 200 – qui s’exilent à la suite des lois combistes de 1904. On les retrouve bientôt à la tête des maisons où l’on forme les nouveaux professeurs. Français, certes, mais qui doivent apprendre à composer avec les conditions locales. On leur organise un stage de six mois pour, suivant le témoignage de l’un d’entre eux, “nous mettre au courant des programmes et des méthodes en usage dans notre patrie d’adoption.”⁶⁶

Scolasticat

Prévue initialement pour être dispensée au noviciat, cette formule de formation pédagogique s’avère bientôt inadéquate. D’autant plus que le noviciat est parfois écourté, surtout dans les premiers temps : se révélant inapte à l’enseignement, un des quatre fondateurs est retiré de la classe et est remplacé par un novice en stage depuis à peine quelques mois; il faut bien dire que le novice n’est pas aussi novice qu’on pourrait le croire : âgé de 30 ans, F.-X. Gilbert a déjà été professeur à Lorette. Comme il quitte tôt la communauté, on le remplace par Narcisse Goulet qui enseigne tout en continuant sa formation au noviciat.⁶⁷

Provincial des frères de 1875 à 1877, le frère Armin-Victor reprend à son compte une plainte du directeur du noviciat en 1858 : le noviciat est trop court pour former les novices “suivant les vraies méthodes traditionnelles”.⁶⁸ Peu importe le temps qu’on lui consacre, la période de formation nécessite un investissement que la communauté doit assumer. Dans une de ces diatribes qui lui sont coutumières, le frère Réticius se plaint d’une subvention que le Conseil de l’instruction publique avait consentie à l’école normale des frères et qui venait d’être amputée.⁶⁹ Or, la plainte porte sur le financement de l’école normale de la communauté de 1876 à 1883 alors que le scolasticat n’ouvre ses portes qu’en 1887; on ignore ce que le provincial de la communauté désigne sous l’appellation «école normale» pour cette période. On peut penser qu’il s’agit du noviciat traditionnel à moins que ce soit “l’embryon du scolasticat” logé “pendant deux mois” dans la résidence du provincial, rue Côté, et mentionné, sans explication, par le frère Symphorien-Louis.⁷⁰

Les effectifs s’accroissant régulièrement, la communauté peut enfin ajouter, à l’année du noviciat, une période de formation correspondant aux écoles normales : le «scolasticat» est enfin inauguré le 24 août 1887⁷¹, distinguant deux types de formation comme le formule Rumilly : “Le noviciat est

⁶⁶ Guy Laperrière, *Les congrégations religieuses – De la France au Québec – 1880-1914 – Tome 2 – Au plus fort de la tourmente – 1901-1914*, Sainte-Foy, Les presses de l’université Laval, 1999, 597 p., voir p. 456 et 460.

⁶⁷ F.S.-L., *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada, 1837-1900*, Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1921, 328 p., voir p. 17-18.

⁶⁸ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome 1 – La conquête de l’Amérique – 1837-1880*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1987, 443 p., voir p. 266.

⁶⁹ Réticius (frère), *Aux honorables membres du comité catholique du conseil de l’instruction publique*, s.l., s.n., [1884], 43 p., voir p. 15-22.

⁷⁰ F.S.-L., *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada, 1837-1900*, Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1921, 328 p., voir p. 128.

⁷¹ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 124.

Le premier scolasticat en France est inauguré à St-Yon (Rouen) en 1777. Léon Lauraire, *La Conduite des écoles – Approche diachronique – Évolution du texte de 1706 à 1916*, coll. “Cahiers lasalliens” 67, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 206 p., voir p. 71. Il faudrait voir sur quoi se base Thérèse Hamel pour retarder cette ouverture à 1931 : “Il faudra attendre la création des scolasticats de religieux en 1931 [...]” (*Un siècle de formation des maîtres au Québec – 1836-1939*, Ville La Salle, HMM, 1995, 374 p., voir p. 126). Au début de la décennie 1930, les scolasticats, dont certains existent depuis une quarantaine d’années, alignent leurs programmes sur celui des écoles normales de façon à s’obliger à subir les mêmes examens.

plus spécialement consacré aux exercices religieux, et le scolasticat aux études pédagogiques.”⁷² Aux cours théoriques pour une école “lasallienne guidée par les principes de la *Conduite*” s’ajoutent des leçons pratiques; chacun des scolastiques s’exerce “en faisant à tour de rôle la classe aux confrères, voire à un groupe d’élèves de l’école voisine [...]”⁷³

Se rapportant à la pratique du scolasticat de Montréal en 1937, il semble bien que cette référence formelle à la *Conduite des écoles* disparaît du discours des frères par la suite. Les lectures au programme des étudiants de l’Institut pédagogique Saint-Georges pour la même année 1937 ne comportent pas cette référence.⁷⁴ Si la *Conduite* figure encore au programme des scolasticats des frères en 1937, elle est disparaît ensuite du paysage. Étudiant au scolasticat au début de la décennie 1950, je n’ai jamais entendu mentionner la *Conduite*; on y apprenait à enseigner dans Ross mais non dans Vinet. Ce qui n’empêche pas le maintien de certains gestes traditionnels. Un élève au juvénat des frères en 1962 à Laval-des-rapides se rappelle de la pose régulière aux demi-heures en rapport avec l’édition de 1837 de la *Conduite* : “À toutes les demi-heures, [...] un écolier dira haut : *Souvenons-nous que nous sommes en la sainte présence de Dieu*. À l’instant on suspendra l’exercice, et les élèves ainsi que le maître se recueilleront l’espace d’un *Ave Maria*, sans se découvrir ni faire le signe de croix.”⁷⁵

Ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, que l’influence française dans la pédagogie québécoise s’estompé, bien au contraire. Arrivés au Québec à la suite des lois combistes, plusieurs frères français se retrouvent dans des postes de commande, à commencer par le frère Régis-François : ancien directeur du scolasticat de Besançon, il devient, l’année même de son arrivée, directeur du scolasticat de Montréal. “De manière plus générale, ce sont des professeurs français qui enseigneront au petit noviciat et au scolasticat du Mont-de-La-Salle jusque vers 1920.”⁷⁶ Cet arrivage inespéré de nouveaux frères fait entrevoir, chez les effectifs canadiens, la possibilité de prolonger la durée de formation au scolasticat. Le frère Réticius, qui avait repris le poste de supérieur pour le Québec au titre d’assistant du supérieur général, préfère plutôt congédier les professeurs laïcs qui enseignent dans les écoles des frères : “«Comme il n’aimait pas particulièrement les instituteurs laïcs, il en profita pour remplacer la plupart de ceux qui enseignaient dans les écoles des Frères par les exilés.» Cela contribuait, naturellement, au caractère homogène du corps professoral.”⁷⁷ Le supérieur local peut s’appuyer sur les plus hautes instances de l’institut. Invoquant la nécessité de s’assurer l’homogénéité dans les méthodes d’enseignement, le chapitre général de 1897, en France, avait clairement montré son désaccord à l’engagement de professeurs laïcs dans les écoles des frères : “Ils sont tolérés mais non désirés.”⁷⁸

⁷² Robert Rumilly, *Le Frères Marie-Victorin et son temps*, Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1949, 459 p., voir p. 11. Il s’agit donc bien d’une nouvelle structure et on ne peut écrire que les “noviciats [...] seront peu à peu transformés en scolasticats-écoles normales [...]” (Thérèse Hamel, *Un siècle de formation des maîtres au Québec – 1836-1939*, Ville La Salle, HMH, 1995, 374 p., voir p. 51-52).

⁷³ Michel (frère), “La vie intellectuelle et pédagogique du Frères”, *L’œuvre d’un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937):136-139, voir p. 137.

⁷⁴ “Institut pédagogique St-Georges”, *La voix du travail*, 1, 16 (3 juill. 1937) : 1-5. Voir plus bas la section consacrée à l’Institut pédagogique Saint-Georges.

⁷⁵ *Conduite des écoles chrétiennes* [...], Paris, Tre Moronval, 1856, 252 p., voir p. 109. Communication personnelle d’Yvon Désormeaux.

⁷⁶ Guy Laperrière, *Les congrégations religieuses – De la France au Québec – 1880-1914 – Tome 2 – Au plus fort de la tourmente – 1901-1914*, Sainte-Foy, Les presses de l’université Laval, 1999, 597 p., voir p. 456.

⁷⁷ Guy Laperrière, *Les congrégations religieuses – De la France au Québec – 1880-1914 – Tome 3 – Vers des eaux plus calmes – 1905-1914*, s.l., Les presses de l’université Laval, 2005, 730 p., voir p. 152.

Une communauté qui prend charge d’une école peut engager des professeurs laïcs pour combler les postes pour lesquels elle manque d’effectifs; plus tard, ces engagements relèveront directement des commissions scolaires. La pratique du provincial n’est pas de nature à faciliter les liens entre professeurs congréganistes et instituteurs laïcs.

⁷⁸ Léon Lauraire, *La Conduite des écoles – Approche diachronique – Évolution du texte de 1706 à 1916*, coll. “Cahiers lasalliens” 67, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 206 p., voir p. 156.

Pratiquée majoritairement dans les écoles publiques pour les niveaux primaire et secondaire, appliquée dans quelques collèges commerciaux, la pédagogie des frères permet d'envisager d'autres formes d'enseignement comme les écoles du soir pour ouvriers. L'exemple venait de loin avec l'école dominicale dont de La Salle prend charge en 1699 à Paris.⁷⁹ Faisant suite aux demandes des curés, et avec l'appui financier du gouvernement qui court-circuite le Département de l'instruction publique, les frères offrent ce service à Montréal et à Québec à l'automne 1889 et à Trois-Rivières en 1890. Ils y dispensent les cours avec lesquels ils sont familiers – "lecture, calcul, français, anglais, géographie, histoire" – car [...] "les écoles du soir fondées en 1889 avaient comme but premier de permettre aux travailleurs d'obtenir ou de compléter une éducation de base."⁸⁰ Le chroniqueur de la communauté prend bien soin de noter que "Rien ne souffre chez nous, en raison de ces écoles du soir." Entendons que les cours du jour, principal champ de travail de la communauté, n'en continuent pas moins.⁸¹

Que la formation pédagogique se donne au noviciat en même temps que la formation religieuse ou qu'on la dispense dans une formule qui lui soit spécifiquement consacrée, il n'en demeure pas moins qu'elle se donne en vase clos avec ses propres programmes sans aucun lien formel avec ceux des écoles normales. Au début de la décennie 1920, les communautés commencent à réfléchir sur l'opportunité d'aligner les programmes de leurs scolasticats sur celui des écoles normales, ne serait-ce que pour décrocher les mêmes diplômes. En accord avec les supérieurs des communautés de frères, Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, présente un mémoire au Conseil de l'instruction publique en 1929 dans lequel on indique les conditions de l'intégration des scolasticats aux écoles normales :

1. Ces nouvelles écoles normales ne demanderont pas de subvention.
2. Elles suivront les mêmes programmes d'études et les mêmes règlements que les écoles normales déjà existantes.
3. Elles recevront la visite de l'inspecteur du gouvernement.
4. Les examens des diplômes seront préparés et surveillés par un jury qui corrigera les épreuves et décernera les diplômes.
5. Ce jury sera composé de professeurs d'écoles normales.⁸²

En acceptant ce document qu'elles avaient entériné avant sa présentation aux autorités, les communautés, dont celle qui nous occupe, acceptent d'harmoniser leur vision du fonctionnement de leurs scolasticats avec celui prôné dans les écoles normales et le programme de ces derniers est approuvé par les autorités locales : les directoires de communautés, écrits en France, n'ont donc plus force de loi au Québec. De son côté, le Conseil de l'instruction publique s'assure de l'unification des programmes dans toutes les maisons de formation de professeurs dont la majorité ne lui coûtent pas un sou.

Pendant une trentaine d'années ce *modus vivendi* fonctionne, chaque communauté assurant la formation de ses sujets dans le cadre des écoles normales et forçant ainsi la multiplication de services identiques d'une communauté à l'autre. À partir de 1950, elles réfléchissent à la possibilité

⁷⁹ Georges Rigault, *Histoire générale de l'institut des Frères des écoles chrétiennes – Tome I – L'œuvre pédagogique et religieuse de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Librairie Plon, 1937, x, 627 p., voir p. 218-219.

⁸⁰ Ruby Heap, "Un chapitre dans l'histoire de l'éducation des adultes au Québec – Les écoles du soir, 1889-1892", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34, 4(mars 1981):597-625, voir p. 604 et 608.

⁸¹ *Origine de l'établissement des Frères des Écoles chrétiennes, dans la ville de Montréal, en Canada*, Archives des FEC, chemise 503025. On trouve une simple mention, sans la moindre explication, de cours du soir à Montréal dès 1845 : *Notes historiques sur les FEC au Canada (1830-1901)*, Archives des FEC, chemise 506427.

⁸² Roland Piquette, *Les programmes de formation des maîtres dans les écoles normales françaises du Québec (1857-1970)*, thèse de Ph.D. (Éducation), Université de Montréal, [1973?], vi, 480 p., voir p. 285.

de concentrer leurs effectifs quant à la formation pédagogique, d'autant plus que le foisonnement des spécialisations en pédagogie ne permet pas à chacun des scolasticats de les offrir toutes.⁸³ En 1965 voit le jour le Scolasticat central de Montréal et l'école normale Notre-Dame de Foy en banlieue de Québec : un édifice commun pour les cours de pédagogie est entouré de pavillons propres à chacune des communautés qui décident de faire équipe. Une demi-douzaine de communautés d'hommes dont les Frères des Écoles chrétiennes, se joignent au projet pour un temps très court : l'un et l'autre cesseront leurs activités de formation pédagogique pour devenir cegeps privés en 1969 lors de l'intégration de ces institutions aux facultés d'éducation des universités de Montréal et Laval⁸⁴ suivant la recommandation formelle du rapport Parent s'appliquant aux écoles normales tout aussi bien qu'aux scolasticats-écoles normales : "[...] que la formation des maîtres soit intégrée à l'enseignement supérieur et ne soit confiée qu'aux établissements universitaires [...]".⁸⁵

Les références aux Frères des Écoles chrétiennes, particulièrement dans la littérature pédagogique, manifestent l'intérêt qu'on porte toujours à leur façon d'enseigner et suggèrent de s'en inspirer. Dans un résumé de l'histoire de la pédagogie publié dans *L'enseignement primaire* et visiblement repris d'une publication française, on affirme que le système mis au point par de La Salle, "ordinairement si mal apprécié, [...] a eu une grande influence sur l'école : son ouvrage, *la conduite des écoles*, toujours ponctuellement suivi par les Frères, renferme bien des points à imiter."⁸⁶ Alors qu'au début du XXe siècle s'affrontent deux écoles d'enseignement de la lecture – les tenants de la méthode syllabique et les précurseurs de ce qu'on appellera la méthode phonique –, on fournit aux professeurs l'extrait d'un livre de pédagogie des frères de France en faveur de la seconde.⁸⁷ Autre façon de manifester tout au moins de l'intérêt à la pratique pédagogique de la communauté : en 1908, le surintendant Pierre Boucher de La Bruère demande au provincial québécois qu'on lui envoie deux exemplaires du *Manuel du catéchisme* et s'enquiert si le troisième volume des *Éléments de la pédagogie*⁸⁸ a paru.⁸⁹ Ce *Manuel du catéchiste* semble avoir connu une longue carrière au Québec : *L'enseignement primaire* en reproduit un extrait en 1935.⁹⁰

⁸³ M.-Cyrille (frère), *Fédération des Frères éducateurs du Canada pendant les premières années de son existence (25 octobre 1945 au 15 mars 1960)*, s.l., s.n., [1960], 38 p., voir p. 22, Archives des FEC.

⁸⁴ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome III – Inquiétudes et renouvellement – 1946-1987*, Sillery, Anne Sigier, 1999, 407 p., voir p. 240-245.

⁸⁵ *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec – Deuxième partie – Les structures du système scolaire*, s.l., s.n., [1964], ix, 404 p., voir p. 273. Cette commission d'enquête, commandée par le gouvernement du Québec, a remodelé tout le système éducatif du Québec. On y réfère souvent en utilisant le nom de son président, mgr Alphonse-Marie Parent.

⁸⁶ "Histoire de la pédagogie", *L'enseignement primaire*, 8, 11(1^{er} juin 1888):167-170, voir p. 169. La note négative sur l'enseignement des Frères peut se comprendre dans une revue française (*La gymnastique scolaire* dont je n'ai pas trouvé trace dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France) publiée en pleine montée du laïcisme en France. D'ailleurs, l'éditeur de la revue québécoise ajoute une mise en garde demandant aux lecteurs d'"être très prudents sur le choix des auteurs, et ne lire que ceux qui sont irréprochables sous le rapport des principes religieux et moraux."

⁸⁷ "L'ancienne et la nouvelle méthode d'épellation comparées", *L'enseignement primaire*, 27, 3(nov. 1905) :135-136.

Éléments de pédagogie pratique à l'usage des Frères des écoles chrétiennes – Méthodologie spéciale, Paris, Procure générale, 1902, 514 p.

⁸⁸ *Manuel du catéchiste – Méthodologie de l'enseignement de la religion dans les écoles primaires et les pensionnats*, Paris, Procure générale des Frères des écoles chrétiennes, 1907, x, 594 p.

Méthodologie de l'enseignement de la langue maternelle – Extrait de la IIIe partie des Éléments de pédagogie pratique, Paris, Procure générale, 1902, 203 p.

⁸⁹ Paul Aubin et Michel Simard, *Les manuels scolaires dans la correspondance du Département de l'instruction publique – 1900-1920*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 2005, 60 p. et un CD-ROM, voir l'entrée 1061.

⁹⁰ "Une leçon de catéchisme", *L'enseignement primaire*, 57, 1(sept. 1935):19-21. On précise que le manuel est en vente à la procure des Frères des écoles chrétiennes à Québec. Alors que la publication de 1907 est anonyme, l'éditeur de la revue précise que c'est le Frères Bernard-Louis; français, ce Frères a publié son *Manuel* immédiatement avant son arrivée au Québec où il occupe le poste de provincial pendant seulement deux ans avant d'être rappelé en France en 1909 (Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*,

L'influence des frères sur la pédagogie québécoise continue à se faire sentir hors de leurs propres structures, et parfois de façon anonyme. Durant l'année 1917, *L'enseignement primaire* publie une série d'articles sur l'enseignement de la géographie attribués à Edmond Gabriel dont on dit qu'ils sont extraits d'un *Manuel de pédagogie* publié chez Mame de Tours et qu'on peut se le procurer chez Beauchemin de Montréal.⁹¹ Il s'agit en fait du frère Gabriel-Marie, Supérieur général de la communauté au moment de la publication. Ce manuel est inclus dans la liste des lectures que doivent faire les étudiants de l'Institut pédagogique Saint-Georges en 1937.⁹² Prolifique auteur de manuels scolaires en France, il s'identifiait habituellement par la formule «F.G.-M.» Dans le climat de laïcisation qui continue à prévaloir en France, on préfère utiliser un nom de plume plutôt que les initiales qui auraient desservi la vente.

Les modèles lasalliens européens ne sont pas uniquement français; à preuve cet éloge posthume du Frères Alexis, Belge décédé en 1910 et qui avait acquis une "renommée mondiale" dans l'enseignement de la géographie.⁹³ La renommée de ce pédagogue était telle qu'en 1904 le Conseil de l'instruction publique avait envisagé de lui passer une commande pour dessiner une carte du Canada pour les écoles québécoises, projet qui, semble-t-il n'eut pas de suite.⁹⁴ On revient toujours au fondateur de la communauté pour ses "méthodes modernes d'enseignement"; s'appuyant encore une fois sur la *Conduite des Écoles chrétiennes*, on montre que de La Salle, en insistant sur la nécessité d'interroger souvent les élèves, devance des pédagogues en vogue comme Pestalozzi.⁹⁵ Enfin, analysant une nouvelle biographie du fondateur de la communauté par un frère belge, Jules Herment,⁹⁶ un anonyme auteur résume les principes pédagogiques qui ont guidé de La Salle; il s'agit plus des fondements de l'humanisme à la base de l'enseignement qu'un code de pratiques en classe.⁹⁷

Brevets

Qui dit formation dit aussi sanction officielle de la formation. Enseignant pour la majorité dans des écoles publiques relevant des commissions scolaires, les frères sont-ils diplômés, et, dans l'affirmative, quels diplômes sanctionnent leur activité professionnelle d'enseignant? Rappelons qu'au moment de l'implantation de la communauté française au Québec, l'encadrement de la formation pédagogique est à toute fin pratique inexistante. Tentant de combler ce vide, le gouvernement fait voter en 1846 une loi pour créer un "bureau d'examineurs [...] pour examiner les instituteurs et leur délivrer ou refuser à chacun, suivant le cas, un brevet, ou certificat de capacité, après examen [...]"; l'examen en question vise essentiellement à s'assurer que le candidat

Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 120). Qu'on le nomme expressément comme auteur laisse entendre que le Frères Bernard-Louis avait conservé des liens au Québec.

⁹¹ Edmond Gabriel, "L'enseignement de la géographie", *L'enseignement primaire*, 38, 5(janv. 1917):263-264; 6(fév. 1917):344-345; 7(mars 1917):389-390; 8(av. 1917):463-465; 9(mai 1917):518-519, voir p. 264.

Edmond Gabriel, *Manuel de pédagogie à l'usage des écoles catholiques*, Tours, A. Mame; Paris, Poussielgue, 1909, 345 p.

⁹² "Institut pédagogique St-Georges", *La voix du travail*, 1, 16(3 juill. 1937) :1-5.

⁹³ "Un grand éducateur géographe – Le cher Frères Alexis (1835-1910)", *L'enseignement primaire*, 32, 6(fév. 1911) :329-331.

⁹⁴ *Rapport du surintendant de l'instruction publique de la province de Québec pour l'année 1903-1904*, Québec, Charles Pageau, 1905, xxi, 415 p., voir p. 377.

⁹⁵ "Saint Jean-Baptiste de La Salle et les méthodes modernes d'enseignement", *L'enseignement primaire*, 43, 2(oct. 1921) :87-89. L'analyste fait un curieux rapprochement entre Pestalozzi, "protestant suisse" et De La Salle, "saint français doublé d'un grand homme".

⁹⁶ Jules Herment, *Les idées pédagogiques de saint Jean-Baptiste de la Salle*, Liège, H. Dessain; Paris, P. Lethielleux, 1932, 120p.

⁹⁷ "Les principes pédagogiques de saint Jean-Baptiste de La Salle", *L'enseignement primaire*, 53, 10(juin 1932) :604-605.

connaît au moins les notions qu’il doit enseigner et ne peut, en aucun cas, évaluer la compétence à transmettre ces connaissances. On n’est donc pas surpris de voir que, selon cette même loi, toute “personne faisant partie d’un corps religieux institué pour fin d’éducation” – il ne pouvait s’agir que des seuls Frères des écoles chrétiennes pour les communautés masculines – est exemptée de subir cet examen.⁹⁸ Selon le surintendant Jean-Baptiste Meilleur cité par Dufour, ces personnes “doivent posséder nécessairement toutes les qualifications requises pour l’enseignement.”⁹⁹ L’épiscopat semble s’être impliqué pour libérer les religieux et les religieuses de toute contrainte administrative comprenant vraisemblablement, dans la pensée des prélats, l’obligation de se soumettre à un examen. Dans une lettre de 1842 adressée au coadjuteur du diocèse de Québec, Mgr Bourget “trouve qu’il serait important de chercher à faire introduire dans le Bill d’éducation quelques clauses qui excepterait [sic] les Frères de la Doctrine chrétienne¹⁰⁰ et les Sœurs de la Congrégation de certaines formalités trop gênantes [...]”¹⁰¹ Labarrère-Paulé voit dans cette exemption une reconnaissance implicite de la capacité de ces professeurs : “[Cette exemption] peut se comprendre pour l’époque : les religieux se dévouant à l’enseignement primaire en 1846 sont peu nombreux et en général bien préparés. Il est inutile d’exiger un examen probatoire de congréganistes venant de France avec une grande expérience pédagogique.”¹⁰²

On comprend que, dans ces circonstances, les autorités québécoises n’encouragent pas les frères à se munir d’un tel certificat. À la fin de la décennie 1870, le provincial de Montréal doit composer avec la commission scolaire d’Ottawa qui veut obliger les frères à se munir des diplômes en usage en Ontario; le supérieur général de l’institut, auquel il a soumis le problème, lui fait répondre “que tous nos Frères ont, en réalité, subi des examens qui ont permis à leur supérieur de constater leur compétence, tant au point de vue des connaissances que sous le rapport pédagogique.”¹⁰³ Supérieur général de la communauté et résidant en France, le frère Gerbaud, en 1819, se félicitait de ce que les brevets, dont les frères devaient officiellement se munir suite au décret impérial de 1808, étaient dorénavant officiellement remplacés par une simple lettre d’obédience délivrée par les autorités de la communauté.¹⁰⁴

Il n’en demeure pas moins que cette exemption est battue en brèche y compris par certains membres du Conseil de l’instruction publique dont L.-R. Masson, qui présente, en 1893, une motion à l’effet d’obliger les religieux à se munir des mêmes diplômes que les instituteurs laïcs. Aussitôt, le provincial des frères, le frère Flamien, imprime et envoie une circulaire à tous les évêques pour exprimer son opposition : “Nous voulons espérer que, après une étude sérieuse des garanties qu’offrent au public les congrégations religieuses vouées à l’enseignement, et auxquelles celles d’un diplôme quelconque ne pourraient être comparées, il ne sera donné aucune suite à la dite motion.” Pour ceux qui n’auraient pas compris son opposition à cette mesure, il ajoute que “[...] des brevets délivrés par l’État pourraient remplacer, pour les religieux, la délégation qu’ils reçoivent de leurs Supérieurs pour enseigner dans les écoles.”¹⁰⁵ En clair, toujours le même argument : la lettre

⁹⁸ *Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées, et pour pourvoir d’une manière plus efficace à l’instruction élémentaire dans le Bas-Canada* (9 Victoria, ch 27).

⁹⁹ Andrée Dufour, *Histoire de l’éducation au Québec*, s.l., Boréal, 1997, 124 p., voir p. 41.

¹⁰⁰ La formule “Frères de la doctrine chrétienne” se retrouve occasionnellement dans les documents de l’époque. Pour la communauté féminine, il s’agit des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

¹⁰¹ Marcel Lajeunesse, “L’évêque Bourget et l’instruction publique au Bas-Canada, 1840-1846”, Marcel Lajeunesse, *L’éducation au Québec (19e-20e siècles)* (s.l., Boréal express, 1971): 41-56, voir p. 52.

¹⁰² André Labarrère-Paulé, *Les instituteurs laïques au Canada français – 1836-1900*, Québec, Les presses de l’université Laval, 1965, xviii, 471 p., voir p. 142.

¹⁰³ Frère Agapet, au nom du supérieur général, au frère Albanus, 2 septembre 1879, Archives des FEC, chemise 503828.

¹⁰⁴ Léon Lauraire, *La Conduite des écoles – Approche diachronique – Évolution du texte de 1706 à 1916*, coll. “Cahiers lasalliens” 67, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 206 p., voir p. 111 et 116-117.

¹⁰⁵ Flamien (frère), [Circulaire du provincial de Montréal envoyée aux évêques québécois], 4 mai 1893, 13 p., voir p.1-2, Archives des FEC, chemise 503177. On appréciera le «quelconque» accolé au «brevet» de l’état.

d'obédience suffit! Un texte anonyme mais vraisemblablement du même provincial en remet et en termes peu flatteurs pour les instituteurs laïques :

Il n'en est point des religieux comme des séculiers, qui, une fois le brevet obtenu, peuvent ne plus étudier, ce qu'ils font trop souvent; les supérieurs des Communautés voient à ce que leurs inférieurs étudient constamment, et spécialement pendant les vacances, ayant à y subir des examens. C'est une des raisons qui, généralement, rendent les religieux supérieurs aux laïques, et la lettre d'obédience préférable au brevet de capacité.¹⁰⁶

Laperrière cite même un cas où le directeur du scolasticat, le frère Rolland-Pierre arrivé avec le contingent de 1904, aurait tenté de dissuader les frères de se munir de ce certificat et la raison invoquée ne manque pas de surprendre : «Les diplômés amènent souvent des tentations contre la vocation.» Le frère sans brevet a plus de succès à l'intérieur de la congrégation qu'à l'extérieur.¹⁰⁷ Ce qui ne veut pas dire que tous s'abstiennent de se présenter aux examens. Selon Rumilly, «des Frères canadiens ont pris, individuellement et discrètement, des brevets d'enseignement primaire supérieur.»¹⁰⁸ D'autant plus que les autorités supérieures de la communauté en France commencent à afficher une attitude contraire : «Depuis les années 1880, l'Institut demande à ses membres d'obtenir les diplômes exigés par les employeurs, c'est-à-dire d'être sur un pied d'égalité avec les laïques exerçant le même métier [...].»¹⁰⁹

La réticence des autorités québécoises à s'inscrire dans le mouvement initié par les plus hautes instances de leur institut crée deux classes d'enseignants : les diplômés, que ce soit en vertu de la fréquentation des écoles normales ou par le passage devant le bureau des examinateurs, et les autres, soit ceux des communautés religieuses. Inévitablement et normalement se font entendre des plaintes, suffisamment pour que le Conseil de l'instruction publique doive prendre position en 1893. L'argumentaire développé au CIP et qui conduit au refus d'obliger les congréganistes à se présenter devant le bureau d'examineurs est développé dans le long mémoire du conservateur Thomas Chapais – il prend la précaution de s'identifier «membre du Conseil de l'instruction publique» – pour la justification du statu quo. Il y reprend le vieil argument - la formation pédagogique est assurée par les communautés - auquel il en ajoute un autre : «Enfin, les congrégations s'opposent à cette mesure de défiance parce qu'elle est le premier pas dans la voie qui conduit naturellement à l'ingérence de l'État [...].» Dernier argument invoqué par Chapais : lier ce projet de règlement qui avait été présenté au CIP à la politique française de Jules Ferry «de sinistre mémoire».¹¹⁰ La tradition voulant exempter les religieux et religieuses d'un diplôme d'enseignement a la vie dure. Se référant au mémoire de Chapais de 1893, l'abbé Chartier en remet en 1914 : «Que les Frères instituteurs comme les Sœurs enseignantes reçoivent une formation professionnelle adéquate, c'est une vérité qui ne fait de doute pour personne. Ceux-là seuls la nient qui les jugent du dehors, sans les connaître. Le surintendant de l'instruction publique accomplit donc un acte de haute intelligence et de simple justice en n'exigeant pas d'eux d'autre certificat d'aptitude que l'attestation de leurs chefs respectifs.»¹¹¹ Est-ce si certain? Surintendant de l'instruction publique au tournant du siècle, Boucher de la Bruère note que, pour vouloir répondre à toutes les demandes qui leur parviennent de

¹⁰⁶ *Notes sur le brevet de capacité*, Archives des FEC, chemise 503137.

¹⁰⁷ Guy Laperrière, *Les congrégations religieuses – De la France au Québec – 1880-1914 – Tome 3 – Vers des eaux plus calmes – 1905-1914*, s.l., Les presses de l'université Laval, 2005, 730 p., voir p. 150-151.

¹⁰⁸ Robert Rumilly, *Le Frères Marie-Victorin et son temps*, Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1949, 459 p., voir p. 11.

¹⁰⁹ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 44. On peut penser que la lettre du supérieur général du 2 septembre 1879 citée plus haut témoigne d'une attitude qui allait bientôt changer.

¹¹⁰ Thomas Chapais, *Les congrégations enseignantes et le brevet de capacité*, Québec, Léger Brousseau, 1893, 50 p., voir p. 25 et 28.

¹¹¹ Émile Chartier, «L'enseignement secondaire moderne et les chers Frères», *La semaine religieuse de Montréal*, 64, 10(7 sept. 1914):152-158, voir p. 152-153.

partout, les supérieurs des communautés religieuses doivent parfois placer en classe des sujets mal préparés.¹¹²

Combat d'arrière-garde car l'attitude vis-à-vis de cette exemption est de moins en moins partagée car de moins en moins justifiée. Publiant le rapport d'une visite en Europe pour s'enquérir du fonctionnement du système scolaire, C.-J. Magnan – éditeur de la revue *L'enseignant primaire* et très près du cercle des évêques – mentionne incidemment que les religieux en Belgique sont obligés de se munir des certificats comme l'ensemble du corps professoral.¹¹³ L'attitude change également dans les communautés comme le souligne, en 1927, le rapport d'une commission d'enquête sur les écoles de Montréal : «La loi autorise les religieux à enseigner même s'ils ne sont pas pourvus de diplômes. C'est une chose que des circonstances particulières ont justifiée. Mais depuis plusieurs années, les communautés enseignantes ont incité leurs sujets à subir les examens requis des instituteurs laïques.»¹¹⁴ Anticipant ces changements, les frères prennent les devants : dès 1927 on inaugure «les cours de pédagogie au petit noviciat pour la préparation aux brevets élémentaire et supérieur [...]»¹¹⁵ Deux ans plus tard, selon un document émanant des autorités des diverses communautés et cité par l'historien Mellouki, ces dernières «croiraient avantageux d'organiser d'une manière approuvée par le Conseil de l'Instruction publique leurs Scolasticats en Écoles normales [...]. Il semble qu'un diplôme d'École normale, en attestant la culture générale et les aptitudes pédagogiques des porteurs, serait en même temps un moyen d'émulation pour jeunes religieux et un témoignage aux yeux des commissions scolaires.»¹¹⁶ On peut penser que de leur côté les Frères des écoles chrétiennes ont compris les résultats à craindre d'un entêtement non justifié : en 1895, ils avaient abandonné les écoles pour francophones d'Ottawa plutôt que de se plier à la demande des commissaires exigeant que leurs professeurs subissent les examens d'Ontario.¹¹⁷

Dès que les frères, au début de la décennie 1930, affilient leurs scolasticats au réseau des écoles normales, ils n'ont plus d'autre choix que de suivre les mêmes programmes et de se présenter aux mêmes examens. Ce qu'on constate à l'occasion des fêtes commémorant le centenaire de leur arrivée en terre québécoise : «Les études du jeune religieux sont orientées vers l'obtention des parchemins officiels de l'État : brevet élémentaire, brevet complémentaire, brevet supérieur. Aucun sujet ne sera appliqué au labeur de l'enseignement s'il n'est porteur de l'un ou l'autre de ces diplômes.»¹¹⁸ Dans une lettre ouverte adressée aux frères déjà en exercice et publiée dans la revue officielle de la communauté, le frère Pius, sous-directeur du scolasticat, y va d'un vibrant plaidoyer : «Vous n'avez sans doute pas oublié l'irrésistible appel que notre très cher frères Visiteur adressait à tous les jeunes frères du district pour les encourager à la conquête des diplômes officiels, à commencer par le BREVET COMPLÉMENTAIRE pour ceux qui ne l'ont pas encore.»¹¹⁹

¹¹² Ruby Heap, *L'église, l'état et l'éducation au Québec, 1875-1898*, thèse de M.A. (ès arts), Université McGill, 1978, xi, 531 p., voir p. 369.

¹¹³ C.-J. Magnan, *Les écoles primaires et les écoles normales en France, en Suisse et en Belgique – Rapport présenté au Surintendant de l'Instruction publique et aux membres du Comité catholique*, Québec, s.n., 1909, 365 p., voir p. 306.

¹¹⁴ *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation des écoles catholiques de Montréal – 26 février 1926 - 1^{er} décembre 1927*, s.l., s.n., n.d., 31 p., voir p. 18.

¹¹⁵ Léopold (frère), «Le cher frère Macarius-Léo décédé le 5 août 1960», *Les études*, 25(nov. 1960):101-116, voir p. 110. Précisons que les élèves ont 15 ou 16 ans pour la majorité.

¹¹⁶ M'hammed Mellouki et François Melançon, *Le corps enseignant du Québec de 1845 à 1992 – Formation et développement*, Montréal, Logiques, 1995, 351 p., voir p. 46.

¹¹⁷ Barthélemy (frère), «Les pionniers à Ottawa», *L'œuvre d'un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937):90-92, voir p. 91. Nive Voisine (*Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 138) y voit plutôt un blâme des commissaires quant aux méthodes des Frères et que ceux-ci auraient refusé de modifier.

¹¹⁸ Michel (frère), «La vie intellectuelle et pédagogique du Frères», *L'œuvre d'un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937):136-139, voir p. 137.

¹¹⁹ *Les études*, 3, 22 (sept. 1938) :7-8. Les majuscules sont de l'auteur.

Se plier aux programmes des écoles normales n’empêche pas de tenter de les orienter. Dans un *Projet de programme d’études pour les écoles normales d’hommes Soumis par les scolasticats* en juin 1933, on inscrit, pour la 2^e année, une initiation à la pratique de la pédagogie dans les écoles tenues par des religieux; l’étudiant devra s’attendre à recevoir un exposé sur l’approche en vigueur dans cinq communautés différentes nommément identifiées. On lui présentera également la vision de trois fondateurs de communautés enseignantes, mais, curieusement, le nom de Jean-Baptiste de La Salle est omis.¹²⁰ Peut-on penser à une correction? Un autre projet de programme d’enseignement dans les écoles normales et rédigé quelques années plus tard, comme le précédent, par les supérieurs des communautés d’hommes, détaille les différents aspects de l’enseignement de la pédagogie. On y aborde “Pédagogie générale, psychologie pédagogique, histoire de la pédagogie, lois scolaires méthodologie générale, méthodologie spéciale, entraînement professionnel”; comme lectures complémentaires, on suggère aux étudiants quelques noms de pédagogues reconnus : Ross – le manuel officiel du Québec –, Herment (fec belge), Riboulet (frère mariste français œuvrant au Québec), Edmont Gabriel (fec français).¹²¹

Bureau des études

Si la formation initiale en pédagogie se donne d’abord au noviciat et ensuite au scolasticat, elle doit, espère-t-on, se continuer par la suite. À cet effet, l’institut crée un organisme, le Bureau des études, chargé de coordonner et planifier les études pour les frères qui désirent approfondir leurs connaissances alors qu’ils sont déjà sur le marché du travail. Envisagé timidement à la demande expresse du chapitre général de 1913 – on crée le poste de directeur des études occupé par un seul homme –, le bureau est effectivement mis sur pied à la suite du chapitre de 1936 et en deux entités, puisque le territoire administré par les Frères des Écoles chrétiennes est scindé en deux districts autonomes depuis 1927 : les districts de Montréal et de Québec. Dès leur création, chacun des deux bureaux des études lance une revue destinée aux frères : *Les études* pour Montréal et *La voix du travail* pour Québec;¹²² les titres sont significatifs.

À partir de 1937, le bureau des études de Montréal planifie et gère les cours d’été donnés à la propriété de la communauté à Val-Morin; certains étés, on y retrouve plus d’une centaine d’étudiants répartis soit dans des cours propres à une discipline (anglais, philosophie, mathématiques, etc.) soit dans des cours de pédagogie.¹²³

L’édition de nouveaux manuels nécessite une mise à jour des connaissances chez le professeur et une adaptation à de nouvelles avenues en pédagogie. Avec l’arrivée de la série belge *Témoins du Christ* approuvée pour les cours de religion en 1952, de nombreux “maîtres de religion” sentent le “besoin d’approfondissement doctrinal en sciences religieuses”. Pour répondre à cette demande, les Frères organisent durant l’été 1958 une série de cours donnés à Val-Morin. C’est une session intercommunautaire accueillant des frères de neuf communautés différentes; des 119 étudiants, “tous [...] professeurs au secondaire”, 23 sont des FEC.¹²⁴

¹²⁰ Archives des FEC, chemise 503262.

¹²¹ *Nouvelle organisation des écoles normales*, document du 20 mars 1939, 47 p., Archives des FEC, chemise 245.

¹²² Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 263-265. En ce qui regarde l’organisation, par le bureau des études, des cours que suivent les Frères en activité, je me limite aux études en pédagogie.

Par chapitre général, on entend une assemblée réunissant des délégués venus du monde entier.

¹²³ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 294.

¹²⁴ *Importante session d’études religieuses à Val-Morin*, 23 septembre 1958, 5 p., Archives des FEC, chemise 501833.

Formation des sœurs par les frères

Cas rares mais qui ont valeur de symbole : certaines communautés religieuses de femmes font appel au savoir faire des FEC pour leur initiation à la pédagogie. Lorsqu'elle fonde la communauté des Sœurs des saints noms de Jésus et de Marie pour "l'instruction de la jeunesse", Eulalie Durocher a bien conscience que ni elle ni ses toutes premières recrues n'ont la moindre expérience du monde scolaire et elle ne veut pas "marcher au hasard". Solution : "Les fondatrices eurent l'inspiration d'aller chercher conseil et direction chez les Frères des écoles chrétiennes." À l'été de 1844, deux religieuses "novices" passent les mois de juillet et août à l'école Saint-Jacques. Suivant les directives de leur supérieure, "elles assisteraient aux classes, étudieraient les procédés et les moyens disciplinaires, résumeraient chaque soir ce qu'elles auraient vu dans la journée, et de leurs notes et observations, on espérait arriver à composer un ensemble de règles et d'usages que les sœurs s'approprieraient dans la mesure du possible et qui feraient foi dans leur congrégation."¹²⁵

Situation identique à Trois-Rivières avec les Ursulines; communauté qui a une longue expérience de l'éducation en France, son membership en Nouvelle-France est essentiellement local et a donc peu de tradition dans le monde scolaire. Aussi les voit-on demander aux FEC tout juste arrivés dans leur ville des cours de pédagogie, quitte à ce que les Frères se dérangent, cloître oblige!

Dès leur arrivée dans notre ville, ces parfaits éducateurs de la jeunesse voulurent bien passer leurs méthodes à nos Mères pour l'instruction des enfants du peuple. Après avoir communiqué leurs classiques [manuels scolaires], leurs moyens d'émulation, etc., ils amenèrent leurs écoliers dans les parloirs et firent la classe en présence des religieuses. Elles bénéficièrent de ces avantages. Les bons points firent merveille! Nos Mères appréciaient les procédés multiples et bien concertés, les questionnaires, les résumés, les examens, les épreuves et la discipline qui excelle à donner le pli, à développer les facultés de l'enfant et à fixer les résultats de l'instruction.¹²⁶

Formation des laïcs par les Frères

Non seulement les Frères des Écoles chrétiennes assurent-ils la formation des leurs, d'abord à l'interne pour ensuite se joindre au cadre général d'initiation à la pédagogie, mais ils contribuent à la formation des professeurs laïcs qu'ils côtoient et qui ne peuvent faire autrement que d'être imprégnés de la méthode lasallienne. À la demande de l'évêque de Montréal, ils s'engagent même, en 1842, à donner des cours aux instituteurs laïcs qui en feront la demande : "Les Frères des Écoles Chrétiennes sont prêts à donner des leçons à tous ceux que l'on jugera à propos de leur envoyer, et ils se feront un devoir de les mettre au fait de leur méthode d'enseignement, autant qu'elle peut être applicable à des écoles où il n'y a qu'un seul précepteur. Plusieurs écoles à la campagne sont à ma connaissance maintenant dirigées d'après cette excellente méthode, et obtiennent un succès qui fait désirer que toutes les autres soient mise sur le même pied."¹²⁷ Notons que les frères continuent à privilégier les écoles où la clientèle est suffisamment nombreuse pour former des classes homogènes plutôt que des classes à divisions multiples. On semble bien être passé de la parole aux actes si on en croit le *Mémorial* de Meilleur publié en 1860 : "À Montréal, les bons Frères des Écoles Chrétiennes voulurent bien se prêter à la chose [cours de perfectionnement pour les professeurs suggérés par le surintendant], en admettant dans leurs classes les instituteurs qui en

¹²⁵ *Mère Marie-Rose fondatrice de la congrégation des saints noms de Jésus et de Marie*, Montréal, Beauchemin, 1930, 123 p., voir p. 80-81. Gilles Beaudet, "Deux religieuses de la bienheureuse Marie-Rose Durocher à l'école des Frères des écoles chrétiennes", *Sources*, 5, 3(mai-juillet 1982) :1.

¹²⁶ Thérèse Germain, *Autrefois les Ursulines de Trois-Rivières – Une école, un hôpital, un cloître*, Sillery, Anne Sigier, 1997, 343 p., voir p. 225. L'historienne retranscrit un extrait des annales des Ursulines.

¹²⁷ *Mandements – Lettres pastorales – Circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection jusqu'à l'année 1869 – Tome premier*, Montréal, J. Chapleau & fils, 1887, xv, 499 p., voir p. 189-181.

demandaient l'entrée pendant au moins un mois de leurs vacances, suivant l'avis que je leur en avais donné autrement."¹²⁸ Rappelant que les frères, en France, ont formé des instituteurs laïcs dans leurs écoles, le frère Réticius se permet une comparaison : "Ainsi en fut-il en Canada jusqu'à la création des Écoles normales, en 1857, c'est-à-dire pendant un laps de vingt ans."¹²⁹

Aux instituteurs laïques formés à l'école des frères, il convient d'ajouter ceux, nombreux, qui enseignent dans leurs écoles quand la communauté manque d'effectifs pour remplir les postes prévus dans les ententes avec les différentes commissions scolaires. Suivant Labarrère-Paulé, la "présence [des frères] est stimulante pour les instituteurs laïques."¹³⁰ À l'occasion, ils favorisent l'immigration d'instituteurs laïques; ainsi le directeur de l'Académie de Québec, le frère Aphraates, fait venir de France Charles Lefèvre pour l'enseignement du dessin dans son institution; ce professeur, quelques années plus tard, sera nommé inspecteur pour l'enseignement de cette spécialité pour tout le Québec.¹³¹

Il faut aussi prendre en compte ceux qui, formés à l'intérieur des cadres de la communauté, ont décidé, souvent après quelques années d'enseignement, de se retirer. "[...] ils prennent généralement place parmi les maîtres laïques où ils se font bientôt une honorable position et disposent en faveur de l'éducation des connaissances et de l'expérience qu'ils ont acquise dans l'état religieux."¹³²

Enfin, la pédagogie importée de France par des Français peut rejoindre les professeurs anglophones du Québec par la publication à Montréal en 1850 d'une version anglaise de la *Conduite des écoles chrétiennes* qui peut aussi servir aux frères anglophones formés à Montréal pour les maisons des États-Unis.¹³³ Flatteur quant à la réputation de la pédagogie mise au point par les frères, ce geste n'en soulève pas moins des questions : jusqu'à quel point une méthode conçue en fonction d'une culture propre à un pays précis pouvait-elle s'exporter telle quelle sans adaptation?¹³⁴

Peut-on envisager un transfert dans l'autre sens, à savoir que la pédagogie des instituteurs laïques aurait influencé celle des frères? On a signalé plus haut cet instituteur laïc qui joint les rangs de la communauté dès 1838. Cas sans aucun doute rare mais non unique, tel ce frère Placidius of Sicilius : "Né au Cap Santé de Portneuf, en 1849, il entra au noviciat en 1869, après avoir fait un cours brillant à l'école normale de Québec."¹³⁵ Ou encore Norbert Thibault connu sous le nom de

¹²⁸ Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, Montréal, J.-B. Rolland & fils, 1860, xiv, 389 p., voir p. 379.

¹²⁹ [Frère Réticius], *Aux honorables membres du comité catholique du conseil de l'instruction publique*, s.l., s.n., [1884], 43 p., voir p. 15.

¹³⁰ André Labarrère-Paulé, *Les instituteurs laïques au Canada français – 1836-1900*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1965, xviii, 471 p., voir p.12-13.

¹³¹ M.-Cyrille (frère), "Nos collaborateurs séculiers", *L'œuvre d'un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937):145-148, voir p. 145. Il se peut qu'il soit plutôt inspecteur du dessin pour les écoles normales (communication de Suzanne Lemerise).

¹³² [Frère Réticius], *Aux honorables membres du comité catholique du conseil de l'instruction publique*, s.l., s.n., [1884], 43 p., voir p. 22.

¹³³ *Government of the christian schools, by the venble [sic] J.B. De La Salle, D. D., founder of the Christian schools*, Montréal, Lovell and Gibson, 1850, 161 p. On pourrait également inclure dans le transfert de la pédagogie des FEC chez les instituteurs anglophones la traduction, la même année, d'une autre publication française : *The twelve virtues of a good master, by the venble J. B. De La Salle, D. D. founder of the Christian schools, expounded by brother Agatho, Superior General of the Brethren of the Canadian Schools*, Montréal, Lovell and Gibson, 1850, 52 p. Cette dernière publication est reliée avec la précédente. Les Frères du Québec n'ont pas jugé nécessaire de rééditer au Québec la version originale française des *Douze vertus d'un bon maître* dont ils avaient certainement des exemplaires.

¹³⁴ Léon Lauraire, *La Conduite des écoles – Approche diachronique – Évolution du texte de 1706 à 1916*, coll. "Cahiers lasalliens" 67, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 206 p., voir p. 9.

¹³⁵ F.S.-L., *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada, 1837-1900*, Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1921, 328 p., voir p. 217.

frère Oliver Julian de 1872 à 1875; recrue prestigieuse d'un ancien élève de l'école normale Laval et pédagogue très en vue lorsqu'il se joint, brièvement, à la communauté.¹³⁶ *L'enseignement primaire* publie, à titre posthume, ses réflexions sur l'enseignement de l'histoire.¹³⁷ 22

La formation pédagogique acquise à l'extérieur de la communauté

Si la communauté voit à la formation initiale de ses membres en pédagogie, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une formation de base et que des instances extérieures à son cadre, notamment les universités, permettent de pousser plus avant la formation et la recherche. Les frères ne s'en privent pas, aidés notamment par le Bureau des études de la communauté.

Formation universitaire à l'étranger

«Pour mieux assumer ses responsabilités, la congrégation envoie quelques-uns de ses membres poursuivre des études supérieures en Europe. Ainsi, les frères Macarius-Léo et Miltiade-Chrysostome s'inscrivent à l'école de pédagogie de l'Université catholique de Louvain et, après quatre années, reviennent avec le titre de docteur en sciences pédagogiques et psychologiques.»¹³⁸ Longtemps professeur à la fois au scolasticat et à l'Institut pédagogique Saint-Georges, le frère Éphrem soutient, en 1963, sa thèse à l'Université de Fribourg jugée *summa cum laude* : *Les corrélations en pédagogie et en psychologie*.¹³⁹ Pour le frère Jules Cantin, ce sera l'Université de Genève; sa thèse traitant de l'apprentissage du vocabulaire et de l'orthographe est publiée 1978.¹⁴⁰

Formation universitaire au Québec

Les facultés d'éducation au sens actuel du terme apparaissent dans les universités québécoises francophones comme une des conséquences majeures du rapport Parent, ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, qu'il n'existait pas d'autres formules dans les universités pour offrir un complément de formation aux gradués des écoles normales.

Enseignement moderne et pédagogie

Offert par l'Université Laval à Montréal en 1910¹⁴¹ à la demande de la Commission des écoles catholiques de Montréal¹⁴², ce diplôme vise particulièrement les religieux qui, n'ayant pas suivi le

L'utilisation d'un nom anglophone ne traduit pas l'origine ethnique du religieux mais répond à une directive émanant des autorités en France qui voulaient éviter de confondre les Frères de France avec ceux du Québec.

¹³⁶ Aurélien Boivin, «Thibault (Thibeault), Norbert, dit Frères Oliver Julian», *Dictionnaire biographique du Canada*, http://www.biographi.ca/fr/bio/thibault_norbert_11F.html consulté le 9.01.2015.

¹³⁷ Norbert Thibault, «De l'enseignement de l'histoire», *L'enseignement primaire*, 15, 3(2 oct. 1893):34-35.

¹³⁸ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 260. D'après les informations fournies par le Directeur des archives de l'Université catholique de Louvain, Paul Servais, le Frères Léo (Mastai Langlois) y est inscrit de 1932 à 1936 et le Frères Grégoire (Omer Legault) de 1937 à 1939.

¹³⁹ Gilles Beaudet, *En mémoire du Frère Raymond Brisebois (Frère Éphrem)*, Longueuil, Frères des écoles chrétiennes, 1996, 40 p., voir p. 14-17.

¹⁴⁰ Jules Cantin, *L'apprentissage du vocabulaire et de l'orthographe – Un sondage pour mesurer l'efficacité de dix ans d'enseignement d'un vocabulaire au niveau élémentaire – Thèse présentée à la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation de l'Université de Genève pour obtenir le grade de Docteur ès Sciences de l'éducation*, Joliette, Imprimerie Saint-Viateur, 1978, iv, 295 p.

¹⁴¹ *Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1910-1911*, Québec, Imprimerie de l'Événement, 1910, 229, lxvii p., voir p. 49.

cours classique, ne peuvent avoir accès à l'université. "Le programme était, au latin et au grec près, celui du baccalauréat classique avec, en plus, certaines matières scientifiques commerciales et surtout pédagogiques."¹⁴³ Le règlement de 1936 rappelle quelle est la principale clientèle de cet organisme :

Peuvent être candidats aux examens des diplômes d'enseignement moderne et de pédagogie : a) les religieux porteurs d'un diplôme officiel du degré académique (brevet supérieur); b) les membres des congrégations enseignantes affiliées à l'université qui possèdent un certificat d'aptitudes congréganistes jugé par l'Université comme équivalent au diplôme du degré académique (brevet supérieur).¹⁴⁴

Pour l'abbé Chartier dont il est fait mention plus haut et qui enseigne dans cette université, on veut ainsi préparer les religieux qui, de plus en plus nombreux, enseignent au secondaire. On offre une programmation de type culture générale en regard de disciplines nouvelles pour le cours secondaire ou à peine effleurées au cours primaire et donc plus ou moins ignorées dans les scolasticats où on formait une clientèle destinée majoritairement au primaire, tout au moins au début; en complément, on prévoit ajouter des cours de pédagogie.¹⁴⁵ "Les matières sur lesquelles il porte font partie du programme de nos collèges, de l'enseignement classique. [...] L'ensemble constitue donc un véritable enseignement secondaire, mais secondaire moderne. Qu'on n'ait pas peur de ce dernier mot. [...] Les chers frères, dans leurs collèges, se chargent de former des recrues non pour les professions libérales, mais pour les carrières industrielles et commerciales, les arts et les métiers."¹⁴⁶ En fait, la part réservée à l'enseignement de la pédagogie est on ne peut plus restreinte dès le début de *l'Enseignement moderne et pédagogie* et le nom même de cette discipline disparaît ensuite des programmes de cet organisme; compte tenu de la clientèle visée – des religieux qui, en plus d'avoir eu des cours de pédagogie dans leurs communautés respectives sont des professeurs en exercice –, on peut penser qu'on les estimait compétents dans l'art d'enseigner. À lire Chartier, il semble que les candidats n'étaient pas dégagés de leur tâche d'enseignement et qu'il n'y aurait donc pas eu de cours à temps plein. Chartier déplore, en 1914, que les Frères des Écoles chrétiennes n'ont pas encore emboîté le pas; ce sera fait en 1917.

Si l'Université Laval, antenne de Montréal, est le maître d'œuvre du programme, se joignent à l'opération "les communautés qui demandent l'affiliation à l'Université Laval [...]" On y trouve au moins un frère dans le corps professoral: le frère Martinus donne le cours "Dessin – Application de cet enseignement dans les collèges" à l'été 1917; professeur au collège commercial des frères à Montréal, le Mont-Saint-Louis, c'est dans cette institution que se donnent les cours du programme *Enseignement moderne et pédagogie* durant la saison estivale de 1917.¹⁴⁷

¹⁴² "Un cours de pédagogie à l'Université Laval (Montréal), *L'enseignement primaire*, 38, 6(fév. 1917) :383.

¹⁴³ Chrysostome (frère), "Institut pédagogique Saint-Georges", *L'œuvre d'un siècle – Les Frères des écoles chrétiennes au Canada* (Montréal, Les Frères des écoles chrétiennes, 1937):251-253, voir p. 251. La date avancée par l'auteur (1922) est à revoir; vraisemblablement 1912.

¹⁴⁴ *Université de Montréal – Institut d'enseignement moderne et de pédagogie – Règlement et programme*, 1936, 5 p., Archives des FEC, chemise 503967.

¹⁴⁵ Pour le rôle des communautés religieuses dans la structuration du cours secondaire, voir Paul-André Turcotte, *L'enseignement secondaire public des Frères éducateurs (1920-1970) – Utopie et modernité*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1988, 220 p.

¹⁴⁶ Émile Chartier. "L'enseignement secondaire moderne et les chers Frères", *La semaine religieuse de Montréal*, 64, 10(7 sept. 1914):152-158, voir p. 154.

¹⁴⁷ "Cours de vacances", *L'enseignement primaire*, 39, 1(sept. 1917) :12-14, voir p. 13. "Propos de pédagogie", *L'enseignement primaire*, 39, 1(sept. 1917) : 3-4, voir p. 4.

La communauté publie, à titre posthume, un manuel de cet auteur : *La connaissance pratique du beau – essai d'esthétique*, Montréal, Frères des écoles chrétiennes, 1924, 332 p.

De 1919 à 1923, quatorze frères des écoles chrétiennes décrochent ce diplôme, la plupart avec grande distinction, et vingt-deux en 1930-1931; une liste cumulative non datée et émanant du bureau des études dresse une liste de 32 frères qui ont réussi les examens de cet organisme.¹⁴⁸ Encore faut-il se demander quelle formation les frères vont y chercher. Sur les vingt-trois disciplines offertes selon le programme pour l'année 1918-1919 et qui n'évolue pas par la suite, une seule aborde la pédagogie, et encore est-ce l'histoire de la pédagogie, les vingt-deux autres étant dévolues aux disciplines que les Frères doivent enseigner dans les institutions de niveau secondaire.¹⁴⁹

Futur fondateur de l'Institut pédagogique Saint-Georges, le Frères Polycarpe-Éphrem est un temps membre du conseil d'administration de *L'enseignement moderne et pédagogie*.¹⁵⁰ Sous un nouvel intitulé, *Cours complémentaire en pédagogie* mais annonçant les mêmes cours que celui de 1918, le programme *Enseignement moderne et pédagogie* "est provisoirement suspendu en 1936."¹⁵¹ Il connaît certainement un regain de vie si on en croit les listes de FEC ayant réussi les examens de *L'Enseignement moderne et pédagogie* tout au moins jusqu'en 1939.¹⁵²

*Institut pédagogique Saint-Georges*¹⁵³

La communauté des Frères des Écoles chrétiennes a une longue expérience dans la création et l'administration de structures universitaires vouées à la pédagogie, notamment en France, en Belgique, aux États-Unis et en Amérique latine; le Québec ne fait pas exception.

Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient créé un institut pédagogique destiné aux institutrices en 1926.¹⁵⁴ Les Frères des Écoles chrétiennes emboîtent le pas en 1929 avec la création, à la demande expresse de l'évêque auxiliaire de Montréal qui est aussi chancelier de l'Université de Montréal, Mgr Georges Gauthier, de l'Institut pédagogique Saint-Georges. Sitôt approuvé par le comité catholique du Conseil de l'instruction publique¹⁵⁵, l'IPSG ambitionne d'être reconnu comme "une école universitaire de pédagogie et non une école «normale», fut-elle supérieure." Logé temporairement au Mont-Saint-Louis, collège des frères à Montréal, avant d'occuper des locaux à l'Université de Montréal à laquelle il est affilié dès sa création, cet "institut est une école supérieure de pédagogie; il est comme le prolongement et le couronnement de l'Institut de l'enseignement moderne et de pédagogie."¹⁵⁶ On notera l'ambiguïté des termes si on compare cette formule à celle

¹⁴⁸ Université de Montréal – *Enseignement moderne et pédagogie*, 1 p., Archives des FEC, chemise 503254; *Année 1930-1931 – Enseignement moderne et pédagogie (suite) – Épreuves universitaires*, 1 p., Archives des FEC, chemise 503979; *Liste des noms des Frères qui, ayant le diplôme universitaire Lettres et Sciences de l'Institut d'Enseignement et de pédagogie [...]*, 1 p., Archives des FEC, chemise 503268.

¹⁴⁹ *Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1918-1919 No 62*, Québec, L'action sociale, 1918, 242, 54 p., voir p. 111-112.

¹⁵⁰ Université de Montréal – *Institut pédagogique Saint-Georges*, s.l., s.n., [1935], n.p., Archives des FEC.

¹⁵¹ *Annuaire général de l'Université Laval pour l'année académique 1936-1937 no 80*, Québec, L'action sociale, 1935, 235 p., voir p. 94.

¹⁵² Archives des FEC, chemises 503426, 503965 et 245. L'Université Laval met sur pied, en 1920, une *École normale supérieure* qui s'apparente à l'école *d'Enseignement moderne et pédagogie*. On offre une série de cours de culture générale aux professeurs des cours classiques avec, en prime, quelques cours de pédagogie. Différence de taille : ne peuvent s'y inscrire que les détenteurs du baccalauréat attestant la réussite du cours classique. Il faudrait expliquer comment on trouve les noms de trois Frères dans un palmarès des gradués couvrant la période 1921-1940 (*Faculté des lettres et école normale supérieure – Annuaire 1942-1943*, Québec, Université Laval, 1942, 62 p., voir p. 54-55).

¹⁵³ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 278-291.

¹⁵⁴ Chrysostome (frère), *La pédagogie à l'Université*, Montréal, Institut pédagogique Saint-Georges, n.d., 8 p., voir p. 3, Archives des FEC, chemise 500276.

¹⁵⁵ "Les Frères des écoles chrétiennes fondent un institut pédagogique à Montréal", *L'enseignement primaire*, 50, 9(mai 1929):561.

¹⁵⁶ "L'Institut St-Georges est affilié", *L'enseignement primaire*, 51, 5(janv. 1930) :369.

indiquée quelques lignes plus haut : l'IPSG prend ses distances de l'école normale traditionnelle où, à côté de l'apprentissage des notions de base en pédagogie, on est obligé de consacrer beaucoup de temps à la maîtrise des connaissances que le futur professeur doit enseigner.¹⁵⁷ Très tôt, l'IPSG adresse son enseignement tout autant aux instituteurs religieux qu'aux laïcs¹⁵⁸ après des débuts modestes en 1929 : "Les diverses congrégations enseignantes nous envoyèrent une trentaine d'étudiants, choisis parmi leurs sujets les plus brillants. Pas d'instituteurs séculiers, les premières années, sauf un ou deux : certaines exigences d'admission leur fermaient malheureusement les portes, ou à peu près."¹⁵⁹ Situation rapidement corrigée comme on l'a vu. En 1935, les étudiants peuvent décrocher un "Diplôme de pédagogie supérieure, [un] Diplôme de psychologie pédagogique et de psychologie expérimentale [et des] grades universitaires de bachelier, de licencié et de docteur en pédagogie."¹⁶⁰ En plus des cours réguliers, l'IPSG organise des conférences pour auditeurs libres auxquels sont expressément invités les frères : "Il ne s'agit pas ici des cours de la licence en pédagogie, mais d'études pédagogiques. Certes, le niveau scientifique, élevé où se tiennent les conférenciers nous invite à l'étude : est-ce un mal? Livrons-nous à la pédagogie, c'est la science de NOTRE BEAU MÉTIER, insurpassable, après la sublime mission du prêtre. Suivons donc le mouvement pédagogique."¹⁶¹ La participation des frères dépasse la seule mise en œuvre de l'Institut. Ainsi, en 1935, des douze professeurs, cinq sont des leurs.¹⁶²

La formation dispensée à l'IPSG semble appréciée par les instances administratives : depuis le Département de l'instruction publique qui "reconnait cette licence comme donnant droit d'enseigner dans les écoles normales" jusqu'au Ministère du bien-être social et de la jeunesse qui "envoie, chaque année, une cinquantaine de professeurs des écoles spécialisées et [...] paye leur cours en entier." Ailleurs, ce sont des commissions scolaires, telles celles de Verdun et de Trois-Rivières qui "accordent des gratifications" aux diplômés de l'IPSG.¹⁶³ Autre manifestation d'intérêt : en 1955, les provinciaux des différentes communautés enseignantes "prirent l'Institut St-Georges d'organiser pour les vacances prochaines des cours de Méthodologie catéchistique, et plus tard divers cours se rapportant à la religion."¹⁶⁴

Institution universitaire, l'IPSG, en plus de dispenser de l'enseignement, doit aussi développer une politique de recherche, ce dont témoigne la série de *Bulletins* qu'il produit à partir de 1939. Des quatorze communications qu'on y relève, neuf sont rédigées par des frères qui y œuvrent : deux par le frère Chrysostome (Deshayes) (*La notion de relation chez l'enfant* (1939) et *Une étude critique du test d'intelligence logique de J.-M. Lahy* (1939)), deux par le frère Léo (Langlois) (*Adaptation à la Belgique des «Premiers tests de lecture» du professeur A.I. Gates* (1939) et *Test de tempérament*

¹⁵⁷ Chrysostome (frère), *L'œuvre de l'Institut pédagogique Saint-Georges*, s.l., s.n., n.d., n.p., Archives des FEC, chemise 500276. Plaidoyer passionné, par un des premiers artisans de l'IPSG, pour la recherche universitaire au Québec.

¹⁵⁸ *Université de Montréal – Institut pédagogique Saint-Georges*, s.l., s.n., [1935], n.p., Archives des FEC, chemise 500093. Dans les *Notes historiques* qui inaugurent ce document annonçant les cours de l'année 1935-1936, on qualifie l'IPSG d'école supérieure de pédagogie". Ailleurs en 1945 (*L'institut pédagogique Saint-Georges – Université de Montréal*, 1 p., Archives des FEC), on précise que l'IPSG "n'est pas une école normale, pas même une école normale supérieure. C'est une école universitaire de pédagogie [...]. Son but? – Préparer des techniciens de la pédagogie, ceux que l'on pourrait appeler des ingénieurs scolaires." Peut-on voir dans ces précisions un indice comme quoi l'IPSG a de la difficulté à se faire admettre comme institution de niveau universitaire?

¹⁵⁹ *L'institut pédagogique Saint-Georges – Université de Montréal*, 1 p., Archives des FEC. On aurait apprécié une explication sur ces "exigences".

¹⁶⁰ "Vers le progrès – L'Institut pédagogique Saint-Georges", *L'enseignement primaire*, 57, 1(sept. 1935) :9-10.

¹⁶¹ "Saint-Georges", *Les études*, 3(17 avr. 1939) :115-116. Les majuscules sont dans le texte.

¹⁶² *Université de Montréal – Institut pédagogique Saint-Georges*, s.l., s.n., [1935], n.p., Archives des FEC.

¹⁶³ *Quelques faits qui attestent la valeur de la licence de l'Institut pédagogique Saint-Georges*, 1 p., Archives des FEC.

¹⁶⁴ Cyrille (frère), *Fédération des Frères enseignants du Québec – Memento de ses principales activités : religieuses intellectuelles pédagogiques économiques pendant ses dix premières années*, s.l., s.n., 1955, 17 p., voir p. 8, Archives des FEC, chemise 2994.

et de caractère (1956), et une chacune par les frères Luc (Brochu) (*La méthode de Rorschach appliquée à un groupe de délinquants et à un groupe contrôle* (1942), Dominique (Gauthier) (*Les enfants déficients de l'ouïe et leur développement mental et social* (1946), Grégoire (Legault) (*La valeur du coloriage des croquis en pédagogie catéchistique* (1950), Paul Griéger (*Étude pratique du caractère* (1962) et Robert Tousignant sous le nom de frère Clément (*Conception actuelle de l'inspection scolaire* (1962).

Un des professeurs de l'IPSG, le frère Chrysostome, semble même être devenu une vedette dans le monde de la recherche en pédagogie avec ses travaux sur les enfants exceptionnels, tant surdoués que *sous-doués*; on le retrouve sur toutes les tribunes, que ce soit dans une revue médicale – “L'étude des anormaux est au programme de tous les instituts de pédagogie” –, à un congrès d'instituteurs ou dans *La revue trimestrielle canadienne*.¹⁶⁵

Le statut international de l'institut des Frères des Écoles chrétiennes favorise les échanges et les transferts pédagogiques d'un pays à un autre, notamment au chapitre des manuels scolaires comme nous le verrons plus loin. Bénéficiant de son appartenance à la même structure, l'IPSG connaît un rayonnement que ses fondateurs n'avaient pas envisagé. Professeur de psychopédagogie à l'école normale La Salle dirigée par les FEC à Canoas en banlieue de Porto Alegre (Brésil) durant la décennie 1960, le frère Henrique Justo traduit en portugais pour ses étudiants des tests produits par ses confrères de Montréal;¹⁶⁶ certains de ces tests y seront encore en usage alors que l'IPSG de Montréal aura cessé d'exister depuis longtemps.

Dirigé par les frères Éphrem (1929-1935), Léo (1936-1942), Luc (1942-1955) et Charles (Dufour) (1955-1964), l'IPSG est intégré à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal en juin 1966.¹⁶⁷

École de pédagogie et d'orientation

“L'Université Laval fonda l'École de Pédagogie, le 18 mai 1943, dans le dessein de perfectionner la formation et les connaissances pédagogiques des étudiants de l'École normale supérieure.”¹⁶⁸ Les noms des frères Clément (Lockquell) et Alfred (Houle) apparaissent régulièrement comme professeurs dans les annuaires de cette école à partir de 1943; occasionnellement on y trouve le nom du frère Marie-Hector. Le frère Maurice-Alexandre y soutient une thèse de licence dans laquelle il établit un lien entre les idées pédagogiques du fondateur de la communauté et la pratique de cette

¹⁶⁵ Chrysostome (frère), “Morons ou génies!”, *L'hôpital*, 2, 4(mars 1938):185-193, voir p. 185, Archives des FEC, chemise 500276.

Chrysostome (frère), “Ces princes héritiers du talent!”, *Propos scolaires – Congrès d'éducation de Hull* (s.l., s.n., 1939):63-80, Archives des FEC, chemise 500276.

Chrysostome (frère), *Le procès du quotient intellectuel – Extrait de la revue trimestrielle canadienne – juin 1940*, s.l., s.n., 1940, 10 p., Archives des FEC, chemise 500276.

¹⁶⁶ Henrique Justo (irmão), *Teste de inteligência lógica elaborado no instituto de pedagogia S. Jorge (Mont De La Salle) – Universidade de Montréal – I: 9-12 anos*, 4e ed., Porto Alegre, Livraria S. Antonio, n.d., 8 p.

Henrique Justo (irmão), *Teste de inteligência lógica elaborado no instituto de pedagogia S. Jorge (Mont De La Salle) – Universidade de Montréal – II: 13-18 anos*, 7e ed., s.l., s.n., n.d., 7 p.

Henrique Justo (irmão), *Teste de atenção elaborado pelo instituto de pedagogia S. Jorge da universidade de Montréal*, 12e ed., Porto Alegre, Liv. S. Antonio, n.d., 4 p.

Henrique Justo (irmão), “Teste do Instituto de Pedagogia S. Jorge da Universidade de Montréal”, *Teste de caráter a o alcance de todos* (9e ed., Porto Alegre, Livraria S. Antonio, 1966):24 p.

Henrique Justo (irmão), “Teste de atenção elaborado pelo Instituto de Pedagogia S. Jorge da Universidade de Montréal”, *Testes psicológicos* (Canoas, La Salle, 1996):36 p.

¹⁶⁷ Lettre du Frères Ephrem au Frères Charles Mercier, Archives des FEC, chemise 4544.

¹⁶⁸ *Faculté des lettres et école normale supérieure – Année scolaire 1943-1944 (23^e année)*, Québec, Université Laval, 1943, 70 p., voir p. 47.

pédagogie au XXe siècle : “Jean-Baptiste De La Salle n’est pas un pédagogue-fossile, qu’on garde précieusement dans un musée pour l’ébahissement des curieux.”¹⁶⁹

Société de pédagogie de Montréal

Créée en 1938 par le frère Chrysostome de l’Institut pédagogique Saint-Georges et dont il est élu premier président¹⁷⁰, cette société évolue hors du cadre universitaire mais regroupe un certain nombre d’universitaires désireux d’échanger le résultat de leurs recherches en pédagogie ou de pédagogues faisant part de leurs expériences, voire, occasionnellement, des auteurs de manuels scolaires présentant leur dernier produit. Elle a son siège social à l’IPSG et tient ses réunions au Mont-Saint-Louis. “La Société a pour objet : 1-, l’étude et la vulgarisation des sciences pédagogiques et psychologiques au Canada; 2-, la poursuite des travaux de recherches scientifiques; 3-, l’établissement de relations scientifiques entre les pédagogues et les psychologues canadiens et étrangers.”¹⁷¹

Le programme-souvenir du 10^e anniversaire de la société présente la liste de 59 conférences qu’on y a données, dont onze par les FEC.¹⁷² Lorsqu’elle fête ses vingt-cinq ans, elle compte, parmi ses présidents à vie, le frère Charles, également du même IPSG.¹⁷³ Elle comprend 38 membres inscrits pour l’année 1939-1940 dont les frères Chrysostome et Nivard-Anselme.¹⁷⁴ Durant la décennie 1940, au moins cinq frères donnent des conférences aux membres de cette société : le frère Dominique est professeur à l’IPSG tout comme le frère Chrysostome, qui dresse un portrait de la situation de la recherche en pédagogie; le frère Grégoire est professeur soit à l’IPSG, soit au scolasticat de la communauté à Laval-des-Rapides; un autre, le frère Éphrem (Brisebois), est également professeur dans les deux mêmes institutions.¹⁷⁵ Professeur à l’école secondaire Maisonneuve, le frère Denis (Champagne) donne une conférence sur la lecture : “Nous avons tout à gagner à conduire nos enfants devant la tribune du plus efficace et du plus réconfortant des maîtres, la lecture.”¹⁷⁶

¹⁶⁹ Maurice-Alexandre (frère), *Jean-Baptiste De La Salle, pionnier de l’éducation moderne*, thèse de licence en pédagogie, École de pédagogie et d’orientation, Université Laval, 1953, x, 146 p., voir p. 140. On en trouve une copie aux AFEC, chemise 514917.

¹⁷⁰ *Un demi-siècle au Mont-Saint-Louis – 1888-1938 – L’album jubilaire*, Montréal, Imprimerie De-La-Salle, 1939, 646 p., voir p. 571.

¹⁷¹ *Société de pédagogie – Constitution*, Archives des FEC, chemise 707.

¹⁷² *10^e réunion annuelle – Programme-souvenir, La société de pédagogie de Montréal, 1947*, 16 p., Archives des FEC, chemise 510432. On a omis la conférence du Frère Léo, auteur d’une grammaire : *L’influence de la langue anglaise sur la langue française telle qu’elle est parlée et écrite dans la province de Québec*, Archives des FEC, chemise 507906.

¹⁷³ *La société de pédagogie de Montréal – Programme du vingt-cinquième anniversaire*, s.l., s.n., 1963, 4 p., Archives des FEC, chemise 500879.

¹⁷⁴ *Société de pédagogie de Montréal – Cotisations pour l’année 1939-1940*, 1 p., Archives des FEC, chemise 510440.

¹⁷⁵ Dominique (frère), *Accélération et enrichissement*, coll. “Les conférences pédagogiques” vol. 1, no 5, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1944-45, 15 p.

Chrysostome (frère), *Allons jusqu’aux faits*, Montréal, La société de pédagogie de Montréal, 1940, 12 p., Archives des FEC, chemise 500276.

Grégoire (frère), *Les méthodes actives et l’enseignement du catéchisme*, coll. “Les conférences pédagogiques” vol. 2, no 1, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1944-45, 18 p.

Grégoire (frère), *Coup de sonde dans les connaissances catéchétiques des élèves de sixième année*, Bulletin no 6, s.l., La société de pédagogie de Montréal, n.d., 5 p. Archives des FEC, chemise 500879.

Grégoire (frère), *De l’utilisation des tests objectifs comme procédé de mémorisation et d’enseignement*, 4 p., Archives des FEC.

Éphrem (frère), *Précis de statistique*, Bulletin de la société de pédagogie de Montréal nos 15-16, Montréal, Le centre de psychologie et de pédagogie, n.d., 24 p., Archives des FEC, chemise 500879.

¹⁷⁶ *Livres des procès-verbaux des réunions du Conseil et des assemblées générales de la Société de pédagogie de Montréal*, Archives des FEC, chemise 510431.

Le discours pédagogique

Les traités

Contrairement à leurs confrères d'autres pays, entre autres ceux de Belgique et de France, les Frères des Écoles chrétiennes du Québec n'ont pas rédigé de traité de pédagogie destiné aux étudiants en formation dans les écoles normales. «Les Frères n'avaient jamais été des théoriciens de la pédagogie, mais ils avaient toujours eu le souci d'améliorer la pratique de leur enseignement.» Formule qui appelle des nuances mais qui n'en situe pas moins la présence des frères dans le champ de la pédagogie : plutôt praticiens que théoriciens.¹⁷⁷

La procure de Montréal, en vertu de la loi des mesures de guerre concernant la réimpression de livres étrangers, met sur le marché, en 1943, le traité des Belges Decoene et Staelens.¹⁷⁸ Ce choix peut s'expliquer par le statut d'un des deux auteurs – Decoene est un prêtre qui s'identifie comme «Inspecteur diocésain principal – Ancien directeur de l'école normale de Thourout» – et le titre inclut la formule rassurante «doctrine chrétienne de l'éducation». Enfin, comme Decoene enseigne à l'Université Laval à partir de 1939, les négociations pour l'édition en sont d'autant simplifiées; en 1952, «Albéric De Coene, chanoine, [y est] chargé d'un cours sur les principes de l'éducation.»¹⁷⁹

Les revues laïques destinées aux professeurs

Pour prolonger leur implication dans la formation des professeurs, tant dans les scolasticats-écoles normales qu'à l'université, les frères signent un bon nombre d'articles dans diverses revues destinées en premier lieu aux instituteurs ou aux chercheurs en pédagogie.

L'Enseignement primaire

Principale revue pédagogique au Québec pendant plus de soixante ans (1880-1955) – elle est même envoyée d'office à tous les instituteurs pendant quelques années –, cette revue offre une excellente tribune pour la diffusion des préoccupations pédagogiques et on est surpris qu'il faille attendre le cinquantième volume pour voir apparaître le nom d'un frère des écoles chrétiennes comme auteur. Professeur de dessin, le frère Prosper jouit d'une réputation enviable car il s'identifie comme «Inspecteur du dessin, Commission scolaire de Québec», exerçant ainsi une influence dépassant largement le cadre de son institution; sa série d'articles, paraissant durant toute l'année académique 1928-29, ne peut qu'augmenter son rayonnement. Dès la première parution, il montre que sa vision de cet enseignement embrasse et dépasse l'aspect utilitaire :

Au cours primaire, l'enseignement du dessin, tel qu'entendu et déterminé par les programmes, n'est pas spécialisé, comme le serait celui des Beaux-arts, des écoles techniques ou professionnelles; mais il embrasse tous les genres de travaux, demeure ouvert à toutes les initiatives, met à profit les ressources du jeune élève et conduit à toutes les carrières. C'est pour l'enfant un puissant facteur de culture générale, en ce qu'il développe en lui l'esprit d'observation, tient en éveil la faculté du jugement, la vertu estimative des formes, des

¹⁷⁷ Henri Bédel, *Initiation à l'histoire de l'institut des Frères des écoles chrétiennes – XIXe-XXe s. – 1875-1928*, Rome, Maison généralice FSC, 2003, ii, 252 p., voir p. 58.

¹⁷⁸ A. Decoene et A. Staelens, *Psychologie pédagogique et doctrine chrétienne de l'éducation*, s.l., s.n., 1943, 445 p. (Imprimé en fonction d'une licence ... 1943, FEC).

La procure de Montréal imprime, toujours en vertu de cette même loi, une quinzaine de manuels des Frères de France durant cette période.

¹⁷⁹ *École de pédagogie et d'orientation – Annuaire 1952-1953*, Québec, Université Laval, 1952, 48 p., voir p. 7.

proportions et des couleurs, sur tout ce qui l’entoure. C’est pour lui, une gymnastique de l’œil et du doigt, qui, assouplissant sa main, la guide et la conduit aux décisions du bon goût, de l’esthétique.

Par un souci pédagogique qu’on rencontre peu souvent, il termine sa série, en juin, en suggérant d’organiser, pour clore l’année scolaire, une “Exposition annuelle des travaux”. Il se peut qu’une autre série sur le dessin dans la même revue et publiée anonymement en 1924 soit l’œuvre d’un de ses confrères, le frère Quintil, Français arrivé avec la vague du début du 20^e siècle.¹⁸⁰

Toujours consacrée au dessin mais par un auteur différent, une autre série occupe toute l’année scolaire 1930-1931.¹⁸¹ Pour chaque mois de chacune des six années du cours primaire élémentaire, le frère Raphaël décortique le programme de 1923. Chaque livraison offre une ou deux pages de suggestions de dessins; mis à part un prie-Dieu (décembre), aucun des dessins suggérés ne se rapporte à la sphère religieuse. Le dessin n’est surtout pas question de simple transposition comme on le rappelle dans la livraison d’octobre : “Il appartient à l’initiative du maître d’éveiller l’attention des écoliers [...]” (Les italiques sont de l’auteur).¹⁸²

Voilà qu’en 1935-1936 un autre frère offre une série d’articles également en rapport avec le programme de 1929 et qui ressemble étrangement à la série antérieure.¹⁸³ La communauté a-t-elle développé une expertise en enseignement du dessin?

Le sujet qu’aborde le frère Dominique en 1943 – la psychologie de l’éducation – s’attaque à une question qui transcende les préoccupations méthodologiques centrées sur telle ou telle discipline. On comprend que professeur à l’Institut pédagogique Saint-Georges, le frère Dominique livre ici le résultat de ses recherches.¹⁸⁴

Habituellement identifié aux réflexions sur l’enseignement de l’écriture, le frère Marie-Hector demande, cette fois, aux professeurs de dépasser le niveau mécanique d’une règle qui est un simple truc: “L’auteur des présentes notes estime que l’essentiel pour nos élèves qui étudient le pourcentage n’est pas d’appliquer exactement une formule ou une recette; c’est de saisir la notion de rapport qui est impliquée dans tout problème de pourcentage”¹⁸⁵

Destiné aux professeurs des écoles publiques, *L’enseignement primaire* ignore systématiquement le monde anglophone. Il faut attendre la réorientation complète de ce périodique en 1941 – en témoigne au premier chef la nouvelle numérotation des parutions – pour voir apparaître les premiers articles en anglais dont la majorité sera due aux FEC; les auteurs proviennent, vraisemblablement, de l’une ou l’autre de leurs écoles pour anglo-catholiques à Montréal et à Québec et relèvent, administrativement, du district de Toronto.

¹⁸⁰ Prosper (frère), “Le dessin à l’école primaire”, *L’enseignement primaire*, 50, 1(sept 1928):15-16; 2(oct. 1928):86-88; 3(nov. 1928):170-174; 4(déc. 1928):228-231; 5(janv. 1929):293-296; 6(fév. 1929):358-360; 7(mars 1929):425-426; 8(avr. 1929):483-487; 9(mai 1929):535-539; 6(juin 1929):599-601, voir p. 16, 425 et 599.

¹⁸¹ Raphaël (frère), “Le dessin à l’école primaire”, *L’enseignement primaire*, 52, 1(sept. 1930):51-54; 2(oct. 1930):109-111; 3(nov. 1930):159-161; 4(déc. 1930):249-251; 5(janv. 1931):322-324; 6(fév. 1931):382-384; 7(mars 1931):444-445; 8(av. 1931):546-547; 9(mai 1931):619-620; 10(juin 1931):686-687.

¹⁸² Michel Allard et Bernard Lefebvre, *Les programmes d’études catholiques francophones du Québec – Des origines à aujourd’hui*, Montréal, Les éditions logiques, 1998, 709 p., voir p. 409-412.

¹⁸³ Amédée (frère), “Le dessin à l’école primaire”, *L’enseignement primaire*, 57, 1(sept. 1935):21-23; 2(oct. 1935):86-87; 3(nov. 1935):182-184; 4(déc. 1935):246-247; 5(janv. 1936):310-312; 6(fév. 1936):369-370; 7(mars 1936):431-432; 8(av. 1936):509-510; 9(mai 1936):587-588; 10(juin 1936):634-636.

¹⁸⁴ Dominique (frère), “L’hygiène mentale à l’école primaire”, *L’enseignement primaire*, 3, 1(sept. 1943):19-21; 2(oct. 1943):104-106; 3(nov. 1943):200-202; 4(déc. 1943):290-292; 5(janv. 1944):372-374; 6 fév. 1944):461-463; 7(mars 1944):549-551; 8(av. 1944):637-639; 9(mai 1944):731-733.

¹⁸⁵ Marie-Hector (frère), “Pourcentage”, *L’enseignement primaire*, 4, 2(oct. 1944):270-273.

Quelques textes nous fournissent une réflexion sur l'éducation en général, que ce soit la mission du professeur anglophone ou le souci de faire comprendre, via l'enseignement, l'importance de la démocratie ou du civisme. On rappelle que pour enseigner, il faut d'abord connaître l'enfant, y compris la mue de la voix à l'adolescence!¹⁸⁶ Pour le catéchisme, en plus de fournir quelques plans de cours, on développe quelques idées sur la personnalité que doit présenter un professeur de religion.¹⁸⁷ L'enseignement de la littérature conduit à la création littéraire comme la composition et permet d'aborder la poésie avec les enfants. Encore plus intéressant, on en arrive à s'intéresser à l'apprentissage d'une langue seconde; par ailleurs, l'article qu'on lui consacre demeure dans les principes généraux, sans la moindre application au monde majoritairement francophone dans lequel vivent les élèves anglophones.¹⁸⁸ Les sciences, que ce soit les sciences humaines comme la géographie ou les sciences en général, n'apparaissent que dans une maigre récolte de trois titres.¹⁸⁹

On peut savoir ce qu'il faut enseigner et comment transmettre les connaissances, encore faut-il qu'il y ait un climat propice en classe. Les professeurs de ces écoles pour anglophones se voient offrir un bon nombre d'articles sur la discipline, depuis les théories en la matière jusqu'à son organisation, sans oublier une explication des limites entre autorité et liberté.¹⁹⁰ Dès qu'on parle de discipline, on aborde inévitablement les cas problèmes; comme certaines difficultés de comportement sont imputables à une déficience intellectuelle, il importe de connaître l'outil que représentent les tests d'intelligence.¹⁹¹ Enfin, on rappelle au professeur la nécessité de préparer son enseignement.¹⁹²

¹⁸⁶ Fidelis (brother), "The mission of english teacher", *L'enseignement primaire*, 1, 6 (fév. 1942):535-536.

Fidelis (brother), "Educating for democracy", *L'enseignement primaire*, 3, 4 (déc. 1943):341-342.

Fidelis (brother), "Imparting catholic ideals", *L'enseignement primaire*, 3, 6(fév. 1944):525-526.

Andrew (brother), "Teaching citizenship", *L'enseignement primaire*, 4, 3-5 (nov.-déc. 1944):367-368.

Fidelis (brother), "Words and ideals", *L'enseignement primaire*, 5, 6 (février 1946):460-461.

Fidelis (brother), "Child study", *L'enseignement primaire*, 5, 8 (av. 1946):647-648.

Vincent (brother), "Care of the changing voice", *L'enseignement primaire*, 2, 3 (nov. 1942):246-247.

Andrew (brother), "Care of the changing voice", *L'enseignement primaire*, 2, 5 (janv. 1943):420-422.

¹⁸⁷ Daniel (brother), "Personality in the teacher of religion", 3, 7 (mars 1944):609-610.

Daniel (brother), "The fourth commandment – A lesson outline", *L'enseignement primaire*, 1, 8 (av. 1942):706-707.

Daniel (brother), "Lesson plan for first year high", *L'enseignement primaire*, 2,8 (av. 1943):689-690.

Daniel (brother), "High school religious – Topic: The saints and the feast of all saints", *L'enseignement primaire*, 3, 3 (nov. 1943):263-264.

¹⁸⁸ Daniel (brother), "Language ability and general intelligence", *L'enseignement primaire*, 3, 3 (oct. 1943):175-176.

Vincent (brother), "On learning a foreign language", *L'enseignement primaire*, 2, 1 (sept. 1942):74-76.

Fidelis (brother), "Life through literature", *L'enseignement primaire*, 6, 9 (mai-juin 1947):774-776.

Ignatius (brother), "The teaching of English composition in the high school", *L'enseignement primaire*, 5, 7(mars 1946):544-548.

Fidelis (brother), "Teaching the novel or short story", *L'enseignement primaire*, 3, 8 (av. 1944):702-704.

Fidelis (brother), "Teaching a poem", *L'enseignement primaire*, 3, 8 (av. 1944):700-701.

Fidelis (brother), "Poetry and the child", *L'enseignement primaire*, 2, 6 (fév. 1943):515-516.

Fidelis (brother), "Poetry and the child", *L'enseignement primaire*, 2, 7 (mars 1943):599-600.

¹⁸⁹ Adrian (brother), "That geography lesson!", *L'enseignement primaire*, 5, 2-3 (oct.-nov. 1945):182-184.

Adrian (brother), "The new science program", *L'enseignement primaire*, 6, 7 (mars 1947):614-616.

Adrian (brother), "The new general science program", *L'enseignement primaire*, 6, 8 (avril 1947):711-712.

¹⁹⁰ Prudent (brother), "Theories on discipline", *L'enseignement primaire*, 2, 9 (mai 1943):787-788.

Fidelis (brother), "Disciplinary organization", *L'enseignement primaire*, 6, 6 (février 1947):519-522.

Fidelis (brother), "Some aspects of school discipline", *L'enseignement primaire*, 4, 8-10 (av.-juin 1945):574-575.

Fidelis (brother), "Authority and liberty", *L'enseignement primaire*, 4, 8-10 (av.-juin 1945):572-574.

Fidelis (brother), "Solving pupils' difficulties", *L'enseignement primaire*, 5, 5 (janv. 1946):373-374.

Fidelis (Brother), "Classroom technic", *L'enseignement primaire*, 4, 2 (oct. 1944) : 288-290; 3-5 (nov.-déc. 1944) : 365-366.

Philip (brother), "Attention in the classroom", *L'enseignement primaire*, 5, 9 (mai 1946): 738-740.

¹⁹¹ Andrew (brother), "Retardation in specific subjects [sic]", *L'enseignement primaire*, 3, 6 (fév. 1944) : 523-524.

Andrew (brother), "Some conduct maladjustments in children", *L'enseignement primaire*, 3, 9 (mai 1944) : 793-794.

La revue trimestrielle Pédagogie Orientation de l'Université Laval

Publiée par l'École de pédagogie et d'orientation, cette revue est dirigée par le frère Clément à partir de 1949, soit l'année même où il y assume un cours d'été.¹⁹³ Tout en étant professeur à l'IPSG, le frère Luc y publie un article sur "les épreuves d'habileté mentale".¹⁹⁴ Professeur régulier dans cette même École de pédagogie et d'orientation, le frère Alfred y fait paraître un article sur la nécessité des statistiques dans les recherches en psychologie expérimentale; l'application de la statistique à la pédagogie que traite cet article est certainement une nouveauté dans la recherche au Québec.¹⁹⁵ Le frère Marie-Hector signe une suite de quatre articles sur l'enseignement de la lecture.¹⁹⁶ On doit au frère Grégoire un article sur la psychologie de l'adolescent.¹⁹⁷ Faisant part de son expérience de professeur de dessin, le frère Gagnon condamne les méthodes en cours et les remplace par la créativité; comme l'enseignement du dessin doit inculquer le culte du beau, il prêche par l'exemple en brûlant les images pieuses qui «ornaient» les murs de sa classe!¹⁹⁸

L'instruction publique

Succédant à l'*Enseignement primaire* et tout aussi importante quant à son rayonnement chez les instituteurs, *L'instruction publique* (1956-1965) s'avère un médium privilégié pour faire part de réflexions et y aller de suggestions dans le domaine de la pédagogie.

Professeur à l'IPSG, le frère Charles y signe trois articles sur la façon d'enseigner l'histoire. Il commence par rappeler les "principes pédagogiques" sur lesquels repose cet enseignement : "la psychologie de l'enfant doit inspirer nos méthodes et diriger nos activités." Chez les plus jeunes, "l'enseignement prend une forme anecdotique" alors que chez les plus âgés du primaire, on doit développer "le sens historique [qui] comprend les notions de temps, d'unités sociales et même jusqu'à un certain point, de cause et d'effet."¹⁹⁹ L'auteur insiste sur la nécessité d'adapter le discours, tant oral qu'écrit (dans les manuels) à l'âge des auditeurs/lecteurs; de plus, il prend ses distances de l'histoire nationale enseignée pour promouvoir le patriotisme. Ici, le souci pédagogique peut servir les intérêts économiques car les Frères des Écoles chrétiennes publient, durant la décennie 1950, une importante série de manuels d'histoire du Canada.

Andrew (brother), "Teacher problems: The retarded and the superior child ...", *L'enseignement primaire*, 2, 4 (déc. 1942) : 340-341.

Vincent (brother), "Intelligent tests, their advantages and limitations", *L'enseignement primaire*, 2, 5 (janv. 1943):418-420.

¹⁹² Fidelis (brother), "Those preparation books", *L'enseignement primaire*, 5, 4 (déc. 1945) : 285-286.

Fidelis (brother), "A teacher's notebook", *L'enseignement primaire*, 5, 2-3 (oct.-nov. 1945) : 184-185.

¹⁹³ *Pédagogie-Orientation – Revue trimestrielle de pédagogie et d'orientation*, 3, 3(juin-juillet 1949).

¹⁹⁴ Luc (frère), "Épreuves d'habileté mentale", *La revue Pédagogie Orientation de l'Université Laval*, 4, 1 et 2(fév. et av. 1950) :35-37.

¹⁹⁵ Alfred (frère), "Nécessité de la statistique en pédagogie et en psychologie expérimentale", *La revue Pédagogie Orientation de l'Université Laval*, 3, 5 (déc. 1949) : 291-301.

¹⁹⁶ Marie-Hector (frère), "Les idées modernes sur la lecture", *Pédagogie-Orientation – Revue bimestrielle de pédagogie et d'orientation*, 1, 1 (fév. 1947) : 6-16; 4 (oct. 1947) : 221-229; 3, 1 (fév. 1949) : 22-31; 3 (juin-juill. 1949) : 163-167.

¹⁹⁷ Grégoire (frère), "Aperçu général sur la psychologie de l'adolescent", *La revue Pédagogie Orientation de l'Université Laval*, 4, 4 (oct. 1950) : 154-163.

¹⁹⁸ F.-Gérard Gagnon, "Mes expériences dans l'enseignement du dessin", *La revue trimestrielle Pédagogie Orientation de l'Université Laval*, 7, 3-4 (été et automne 1953) : 74-81.

¹⁹⁹ Charles (frère), "Les manuels d'histoire du Canada, f.é.c.", *L'instruction publique*, 3, 3 (nov. 1958) : 256-258.

Charles (frère), "L'histoire dans les premières années du cours primaire", *L'instruction publique*, 3, 4 (déc.1958) : 348-350.

Charles (frère), "L'histoire dans les dernières années du cours primaire", *L'instruction publique*, 3, 6 (fév. 1959) : 515-517.

Identifiée au cours commercial, l'Académie de Québec compte parmi ses professeurs le frère Irénée Gosselin, prolifique auteur pour l'enseignement de la comptabilité. On n'est donc pas surpris de lire ses réflexions sur les qualités requises pour se lancer dans ce champ d'étude.²⁰⁰ 32

Publié une première fois en 1925 et réimprimé jusqu'en 1953 – en raison du développement du cours commercial –, le manuel de sténographie de la communauté connaît, en 1957, une nouvelle version que les éditeurs présentent en 1959. Qu'on réponde à un souci pédagogique – l'analyste fait le lien entre le manuel et le programme – n'empêche pas de souligner un avantage économique pour l'utilisateur : «L'étude de cette spécialité est très intéressante et surtout encourageante, car elle conduit à des emplois de bureau rémunérateurs [...]»²⁰¹ Compagne indissociable de la sténographie, la dactylographie a aussi droit à une présentation par le frère Mérule-Olivier, spécialiste en la matière, et plutôt deux fois qu'une; après des réflexions sur la méthodologie, il présente son manuel dont on comprend qu'il l'y met en pratique.²⁰²

Professeur à l'IPSG, le frère Éphrem s'identifie comme «Membre du sous-comité de Géographie et du sous-comité d'Histoire du Canada»; il est donc tout désigné pour expliquer aux professeurs les raisons qui ont modifié les changements aux programmes de ces deux disciplines. Il en profite pour exposer le principe «de leur intégration dans la méthodologie de l'enseignement.»²⁰³ Enfin, dans un texte dédié à «la méthodologie de l'histoire du Canada», il se livre plutôt à un plaidoyer pour l'enseignement de cette discipline.²⁰⁴

L'association des étudiants de l'Institut pédagogique Saint-Georges

Revue fondée par de futurs professeurs alors que l'IPSG vit ses dernières années, elle permet à son directeur, le frère Charles, de s'inscrire en faux contre une affirmation du rapport Parent qui vient tout juste d'être publié : contrairement à ce qu'on y affirme, les professeurs québécois ont emboîté le pas des méthodes actives depuis plusieurs années.²⁰⁵

Les revues internes destinées aux frères

Après la subdivision du territoire en deux régions administratives, chacun des nouveaux districts se dote, en 1936, d'une revue destinée essentiellement aux frères. Il ne s'agit pas d'une revue

²⁰⁰ Irénée Gosselin, «Notes sur le cours de la 12^e année commerciale – régulière et sur les sciences commerciales accessibles après la 11^e année, cours général, section B», *L'instruction publique*, 4, 6 (fév. 1960) : 477-478.

²⁰¹ «Sténographie De-la-salle méthode bilingue», *L'instruction publique*, 4, 3 (nov. 1959) : 254-255.

²⁰² Mérule-Olivier (frère), «La dactylographie – La méthode bilingue Lasalle», *L'instruction publique*, 4, 4 (déc. 1959) : 335-337.

Mérule-Olivier (frère), «La dactylographie – La méthode bilingue La Salle», *L'instruction publique*, 4, 6 (fév. 1960) : 490-492, 502.

²⁰³ Éphrem (frère), «Pourquoi n'enseignera-t-on pas d'histoire du Canada – Durant l'année scolaire 1960-1961, de la 4^e à la 7^e année comprise», *L'instruction publique*, 5, 3 (nov. 1960):226-228.

Éphrem (frère), «Les programmes d'histoire du Canada et de géographie sont-ils changés?», *L'instruction publique*, 5, 4 (déc. 1960):312-314.

²⁰⁴ Éphrem (frère), «Quelques notes sur la méthodologie de l'histoire du Canada», *L'instruction publique*, 5, 7 (mars 1961):563-565.

²⁰⁵ Charles (frère), «Et les méthodes actives», *L'association des étudiants de l'Institut pédagogique Saint-Georges*, 1, 3 (mars 1965):29-30.

Les auteurs du rapport de la commission Parent se gardent bien d'une condamnation aussi brutale mais c'est bien ce que leur non dit exprime. Au chapitre «Organisation et esprit de l'enseignement et des programmes» dans lequel on expose ce que doit être la pédagogie, on consacre un paragraphe aux «Méthodes actives»; toute la formulation est au futur, conduisant ainsi les lecteurs à croire que cette pédagogie n'a jamais été mise en pratique au Québec. (*Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec – Les structures pédagogiques du système scolaire – B – Les programmes d'étude et les services éducatifs*, s.l., s.n., 1964, 391 p., voir p. 11-13).

pédagogique mais bien d'un bulletin d'information visant à tenir les frères au courant de la vie de leur district. Certes on y trouve, à l'occasion, des articles de pédagogie mais peu nombreux dans un magazine d'information sur la vie en général de leur «district».

Les études

Pour Montréal, la revue affiche régulièrement des listes de frères qui ont réussi des examens, particulièrement au niveau universitaire, témoignant ainsi du succès de la campagne lancée à l'occasion du centenaire de l'arrivée des FEC au pays en 1937 pour former des légions de diplômés universitaires.

Professeurs à l'IPSG, les frères Léo et Luc alimentent la revue et leurs confrères pour leur réflexion sur la vie pédagogique. Le frère Léo y va de suggestions de lecture en pédagogie.²⁰⁶ Après un modèle de "leçon de choses", le frère Luc offre un texte sur "l'éducation nouvelle" avant d'exposer, dans une série d'articles s'échelonnant de novembre 1949 à juin 1951, les différentes méthodes de l'enseignement du catéchisme.²⁰⁷ Enfin les éditeurs de la revue offrent à leurs confrères, sur la "méthode active dans l'enseignement religieux", une réflexion d'un confrères italien grand spécialiste de cette discipline.²⁰⁸

Il importe surtout de signaler la série d'articles sur l'enseignement du catéchisme qui paraissent dans *Les études* et dans *La voix du travail* à la fin de la décennie 1930 et au début décennie 1940; j'y reviendrai dans la section «Formules pédagogiques».

La voix du travail

Tout aussi rares, sinon plus, les quelques articles parus dans la revue du district de Québec – à l'exception, là encore, de ceux consacrés à l'enseignement du catéchisme – ne donnent qu'une pale image de la vie pédagogique qui se déploie dans la région. Pédagogue reconnu, le frère Hébert y signe un texte sur l'enseignement de l'arithmétique.²⁰⁹ Dans le but de stimuler, chez leurs élèves, l'intérêt pour l'institut qui fournit leurs professeurs, les frères lancent, en 1946, un concours permettant aux candidats de faire montre de leurs connaissances sur l'histoire des Frères des Écoles chrétiennes; les frères Philibert et David en expliquent les règles à leurs confrères.²¹⁰ Vraisemblablement pour illustrer d'autres engagements issus de préoccupations pédagogiques différentes, l'éditeur offre à ses confrères un texte sur une école d'art des FEC de Belgique.²¹¹ Enfin, comme le Conseil de l'instruction publique fait part de son intérêt au cours classique – normalement il ne relève pas de sa juridiction – et cherche les solutions pour que le cours public prépare mieux les élèves qui veulent passer du public au classique, le frère Marie-Hector livre ses réflexions à ce sujet : "La raison [qui explique les difficultés pour ce passage] est assez simple. Le cours classique actuel est uniquement culturel, tandis que le cours des écoles publiques offre généralement quelques matières scolaires utilitaires."²¹²

²⁰⁶ Léo (frère), "Nos études de pédagogie", *Les études*, 4(18 mars 1940) : 173-176.

²⁰⁷ Luc (frère), "Leçons de choses – Sujet : La flamme de la chandelle", *Les études*, 4 (20 janv. 1940) : 138-139.

Luc (frère), "Les principes valides de l'éducation nouvelle", *Les études*, 10 (nov.1945) : 65-68.

²⁰⁸ Leone di Maria (frère), "Méthode active dans l'enseignement religieux", *Les études*, 5 (oct. 1940) : 29-31.

²⁰⁹ Hébert (frère), "En marge de la pédagogie – Arithmétique", *La voix du travail*, 2, 12 (20 mars 1938) : 94-96.

²¹⁰ Philibert (frère) et David (frère), "Le concours lasallien", *La voix du travail*, 11, 7 (14 janv. 1946) : 141-143.

²¹¹ Maynard-Guy (frère), "L'institut lasallien et l'enseignement supérieur – 6 – Les écoles Saint-Luc", *La voix du travail*, 15, 6(fév. 1950):173-174.

²¹² Marie-Hector (frère), "La préparation de nos élèves au cours classique", *La voix du travail*, 16, 1 (sept. 1951) : 10-12; 2 (oct. 1951) : 37-39, voir p. 11.

Les instruments pédagogiques

Si le maître est le premier instrument pédagogique, on lui associe le manuel scolaire comme principal assistant.²¹³ La communauté qui s'implante au Québec a une longue expérience dans le domaine : la première version du *Traité des devoirs du chrétien* rédigé par le fondateur paraît à Paris en 1703; il connaît une longue carrière au Québec : plus de soixante réimpressions dans une version fortement remaniée de 1841²¹⁴ aux premières années du XXe siècle.

Tout comme pour la pédagogie, les frères qui arrivent en 1837 ont une solide expérience dans la rédaction et l'édition du manuel scolaire²¹⁵ et ils s'y mettent très tôt. À peine installés à Montréal, ils font paraître un manuel d'arithmétique qui est en fait la reprise d'une production de leurs confrères de France pour laquelle on s'est contenté de substituer les mesures à l'anglaise au système métrique.²¹⁶ À l'instar des méthodes pédagogiques, les manuels de leurs confrères de France marquent le paysage éducatif du Québec : plus d'une centaine de réimpressions intégrales sans compter les emprunts occasionnels.²¹⁷

Le Québec peut à son tour servir de relais pour la diffusion de la pédagogie de la communauté. Les courts séjours des frères au Manitoba et dans les provinces maritimes de même que dans les enclaves pour Franco-américains ne sont pas étrangers au fait qu'on y trouve des traces de l'utilisation de leurs manuels.²¹⁸ En 1860, un certain Murray, résident en Illinois, demande qu'on lui envoie le *Traité des devoirs du chrétien*.²¹⁹ Un rapport sur l'enseignement dans les écoles catholiques du Manitoba signale, en 1872, l'usage du "Syllabaire" et du "Devoir", vraisemblablement le *Syllabaire, premier livre* et le *Nouveau traité des devoirs du chrétien*.²²⁰ Visitant une école de Nouvelle-Écosse en 1878, l'ancien surintendant P.-J.-O. Chauveau constate qu'on s'y initie au français dans une ancienne édition du *Traité des devoirs du Chrétien*.²²¹ Ce

²¹³ Pour une vue d'ensemble sur l'histoire du manuel scolaire publié par les FEC au Québec, voir Paul Aubin, "Les Frères des écoles chrétiennes du Québec : 300 ans de production et de consommation du manuel scolaire", *Revue numérique de recherche lasallienne*, 6(2013) :63-81. Voir : revista_roma.delasalle.edu.mx/numero_6/paul_aubin_fr_6.pdf

²¹⁴ *Les devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter, divisé en deux parties*, Paris, Antoine Chrétien, 1703, x, 494 p.

Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne divisé en deux parties à l'usage des écoles chrétiennes, Reims, François Godard, 1703, 8, 258 p.

L.C. et F.P.B., *Nouveau traité des devoirs du chrétien envers Dieu, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qu'on y traite*, Première édition du Canada, suivi de : *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne, divisées en deux parties*; suivi de : *Prières durant la sainte messe*, Montréal, Louis Perrault, E.R. Fabre [1841], 232 [i.e. 332], 48, 12 p.

²¹⁵ Pour le catalogue des manuels publiés par les FEC de France, voir Paul Aubin, *Les manuels scolaires québécois*, www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/; il faut alors cliquer sur «diaspora».

²¹⁶ L.C. et F.P.B., *Nouveau traité d'arithmétique décimale contenant toutes les opérations ordinaires du calcul [...]*, 11^e éd., Paris, L. Hachette, 1836, 288 p.

Nouveau traité d'arithmétique contenant toutes les opérations ordinaires du calcul [...], Montréal, C.P. Leprohon, 1838, 140, 24 p.

²¹⁷ Paul Aubin, "La pénétration des manuels scolaires de France au Québec – Un cas-type : Les Frères des écoles chrétiennes, XIXe-XXe siècles", *Histoire de l'éducation*, 85(janv. 2000) :3-24.

²¹⁸ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome 1 – La conquête de l'Amérique – 1837-1880*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1987, 443 p., voir p. 121-128 et 139-150.

²¹⁹ Paul Aubin et Michel Simard, *Les manuels scolaires dans la correspondance du Département de l'instruction publique – 1842-1899*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 1997, 342 p., voir l'entrée 166.

²²⁰ Joseph Royal, *Rapport du surintendant de l'instruction publique pour les écoles catholiques de la province de Manitoba*, St-Boniface, Le métis, 1872, 17 p.

²²¹ Paul Aubin et Michel Simard, *Les manuels scolaires dans la correspondance du Département de l'instruction publique – 1842-1899*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 1997, 342 p., voir l'entrée 554.

rayonnement perdure, tout au moins localement, jusqu'au milieu du 20^e siècle alors que des professeurs d'Ontario se félicitent qu'on leur permette enfin d'utiliser, dans les écoles pour francophones, les manuels d'histoire du Canada des FEC du Québec.²²²

Les manuels de la communauté semblent s'imposer rapidement dans le paysage scolaire québécois. Un inspecteur note qu'en 1853, dans son district, «on se sert presque universellement, pour la lecture, des livres connus sous le titre «Devoirs du chrétien», «Instructions de la jeunesse». [...] Pour la grammaire, l'arithmétique et la géographie, l'on fait usage des livres des frères.»²²³ On comprend que les frères sont dans leurs écoles les premiers usagers de leurs manuels, encore faut-il qu'ils correspondent aux besoins locaux. Professeur d'histoire nationale au juvénat de 1880 à 1888, le frère Symphorien-Louis préfère utiliser le manuel de Laverdière plutôt que le *Cours élémentaire* de sa communauté destiné aux élèves plus jeunes.²²⁴

Cas rare, sans doute, car on comprend que les frères utilisent, autant que possible, leurs propres productions. À la fin de la décennie 1870, la communauté édite une série de programmes où l'enseignement des différentes disciplines – les «matières» – est décortiqué pour permettre au professeur de planifier son emploi du temps.²²⁵ Systématiquement on renvoie aux manuels édités par la communauté avec, luxe de précautions, les pages de tel manuel pour tel mois dans telle discipline! Les formulations utilisées par l'éditeur – cours préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur – n'apparaissent dans aucun des programmes publiés par le Département de l'instruction publique et qui, officiellement, ont force de loi pour les écoles publiques.²²⁶ La communauté donne ainsi l'impression qu'elle suit ses propres programmes en conformité à **avec** ses propres manuels. Le provincial des frères au Québec, dans une longue missive à Mgr Fabre en 1887, s'oppose systématiquement aux volontés du DIP d'imposer des programmes alors que, en ce qui regarde les FEC, leurs programmes sont «fruits de la sainteté et de l'expérience d'un fondateur suscité de Dieu pour l'institution d'une œuvre spéciale, ils portent l'empreinte d'une sagesse consommée, un cachet

²²² Léo Groulx, «L'enseignement de l'histoire dans les écoles bilingues de l'Ontario – A – Rapport sur l'enseignement de l'histoire au niveau primaire», *L'Association canadienne des éducateurs de langue française, Compte rendu du septième congrès tenu à Edmundston, N.-B. les 6, 7, 8 et 9 août 1955* (Québec, Éditions de l'A.C.E.L.F., [1956]):65-74. Cet engouement laisse place à des desiderata : on trouve le vocabulaire trop ardu et on demande aux éditeurs de produire une version convenant «au degré intellectuel des élèves, à qui ils sont adressés, sans l'assistance d'un professeur de littérature (!)» (voir p. 71).

²²³ Jean-Baptiste Meilleur, *Rapport du Surintendant de l'éducation, accompagnant les Rapports des Inspecteurs d'École et la correspondance qui a eu lieu entre le Surintendant de l'Éducation et les Inspecteurs d'École depuis qu'ils sont en office*, s.l., s.n., [1853], n.p., (compris dans les papiers de la session 1852-53, Appendice JJ).

²²⁴ Lucien Serre, «Un Frères éducateur patriote – Le Frères Symphorien-Louis», *L'enseignement primaire*, 45, 9(mai 1924):590-591.

Histoire du Canada – Cours élémentaire, Montréal, Louis Perrault, c1893, 93 p.

Charles-Honoré Laverdière, *Histoire du Canada – À l'usage des maisons d'éducation*, Montréal, Beauchemin & Valois, [1868], iv, 230, vi p.

²²⁵ *Programmes détaillés et mensuels pour l'enseignement dans les établissements des Frères des écoles chrétiennes: Canada*, Québec, Elzéar Vincent, 1878, n.p.

Programme du cours préparatoire: division trimestrielle des matières de l'enseignement: écoles des Frères chrétiennes, Canada, Montréal, J. Chapleau, n.d., n.p.

Programme du cours élémentaire: division trimestrielle des matières de l'enseignement: écoles des Frères des écoles chrétiennes, Canada, Montréal, J. Chapleau, n.d., n.p.

Programme du cours moyen: division trimestrielle des matières de l'enseignement: écoles des Frères des écoles chrétiennes, Canada, Montréal, J. Chapleau, n.d., n.p.

Programme du cours supérieur: division trimestrielle des matières de l'enseignement: écoles des Frères des écoles chrétienne, Canada, Montréal, J. Chapleau, n.d., n.p.

²²⁶ Pour se retrouver dans le foisonnement des formules utilisées par le Département de l'instruction publique, voir Paul Aubin, «Typologie des ordres d'enseignement primaire et secondaire» dans Félix Bouvier, Michel Allard, Paul Aubin et Marie-Claude Larouche, *L'histoire nationale à l'école québécoise – Regards sur deux siècles d'enseignement* (Québec, Septentrion, 2012):496-498.

d'inspiration d'en haut.²²⁷ Plutôt que d'en appeler à une autorité "d'en haut" le provincial aurait pu se contenter de faire remarquer que la majorité des manuels des FEC, particulièrement ceux cités dans leurs «programmes», ont été approuvés et devraient donc être vus comme correspondant aux programmes du même DIP.

Que l'usage de manuels des frères de France ait dépanné leurs confrères du Québec, et ce jusqu'au milieu du 20^e siècle, il n'en demeure pas moins que cette pratique cause problème. En plus de transmettre des connaissances, le manuel, comme tout le système scolaire, tend à former des individus appelés à s'insérer dans un modèle de société; or le modèle québécois est différent du modèle français. Très tôt, le frère Réticius est confronté à ce problème, d'autant plus que les directives émanant des plus hautes instances de la communauté demandent l'uniformisation des manuels, comme des méthodes d'enseignement, dans toutes les écoles, peu importe le pays où on œuvre. En contrepartie le Département de l'instruction publique menace de refuser l'approbation des manuels français.²²⁸ Il lui faut entreprendre tout un combat pour arracher une dérogation : les frères du Québec sont finalement autorisés à produire leurs propres manuels.²²⁹ Empruntant beaucoup aux productions de leurs confrères d'outre-mer quant à la pédagogie, les frères du Québec ont quand même pris leurs distances du modèle original. En analysant les manuels de lecture publiés au Québec, Catherine Larochelle note que les "manuels [des FEC] sont beaucoup moins portés à mettre en scène la France que le reste du corpus."²³⁰

Destinés exclusivement aux instituteurs, les «livres du maître» comprennent parfois, en plus des réponses aux exercices indiqués dans les «livres de l'élève» – pensons aux manuels de calcul –, des conseils pédagogiques à leur intention. Ainsi, en page de titre de *Leçons de géographie [...] manuel du maître*, on peut lire : "Cette méthode d'enseignement est également applicable aux Cours moyen et supérieur". Suivent, sur la façon d'enseigner cette discipline, quatre pages d'observations générales coiffées de cette précision : "Ce traité est une *méthodologie appliquée de Géographie*. Il se compose de leçons destinées aux jeunes maîtres [...]"²³¹

S'inspirant de productions du même type par leurs confrères de France, ceux du Québec publient, à partir de 1878, les premiers cahiers d'exercices, nouveauté pour le Québec : imprimés dans lesquels on réserve un espace où l'élève écrit la réponse à la question qu'on lui pose. Certaines disciplines dont la calligraphie, le calcul et l'addition s'y prêtent davantage.²³² Autre nouveauté, tout au moins dans un manuel : l'usage de tableaux synoptiques dans un manuel d'histoire²³³ comme celui du frère Aphraates en 1874.²³⁴

²²⁷ Lettre à Mgr Fabre, 15 avril 1887, Archives des FEC, chemise 503135.

²²⁸ Paul Aubin, *L'état québécois et les manuels scolaires au XIXe siècle*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 1995, 119 p., voir p. 42-44.

²²⁹ Paul Aubin, "La pénétration des manuels scolaires de France au Québec – Un cas-type: Les Frères des Écoles chrétiennes, XIXe-XXe siècles", *Histoire de l'éducation*, 85 (janvier 2000):3-24, voir p. 17-20.

²³⁰ Catherine Larochelle, *Les représentations de l'Orient méditerranéen dans les manuels de lecture québécois (1875-1945)*, mémoire de M.A. (histoire), Université du Québec à Montréal, 2013, 159 p., voir p. 70.

²³¹ Frères des écoles chrétiennes, *Leçons de géographie à l'usage des écoles chrétiennes : méthodologie appliquée au cours élémentaire ou manuel du maître*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1873, 93 p., voir p. 1-4. Les droits d'auteur sont enregistrés au nom d'Éphrem Gagnon, Frère Hosea, provincial de la communauté.

²³² Frères des écoles chrétiennes, *Nouveau cours de calligraphie commerciale en trois livres : premier livre*, Montréal, s.n., c1878, n.p.

Frères des écoles chrétiennes, *Cahier de calcul : addition*, s.l., s.n., c1882, 16 p.

Frères des écoles chrétiennes, *Cours de géographie à l'usage des écoles chrétiennes : exercices cartographiques ou cartes muettes à compléter et à reproduire : cahier no 1 en rapport avec le cours élémentaire*, s.l., s.n., c1882, 6 p.

²³³ "Bulletin bibliographique", *Journal de l'instruction publique*, 18, 11-12 (nov.-déc. 1874) : 188-189.

²³⁴ *Chronological and synoptical tables of the principal events recorded in this compendium of the history of Canada, Together with the most important synchronisms of the Histories of the great European Powers, the United States of America, and the church*, ici relié avec *A compendium of the history of Canada [...]* du Frères Aphraates, 1874. L'abbé

Forcément, les nouvelles théories en pédagogie conduisent à produire de nouveaux manuels. Initié dans sa France natale à la lecture par la méthode phonique, le frère Bernard-Louis, provincial de Montréal en 1908-1909, se “fait le propagandiste au Canada” de cette méthode de lecture déjà utilisée en France. Il faut cependant attendre dix ans pour que les frères de Montréal publient un premier manuel de lecture inspiré de cette théorie.²³⁵ Cette adaptation québécoise est l’œuvre du Frères Léo, futur professeur et directeur de l’Institut pédagogique Saint-Georges. Lors d’un séjour en France en 1907 il avait eu l’occasion de travailler avec le frère Bernard-Louis à Besançon : “Là, le frère Bernard-Louis, visiteur, me prenait avec lui aux récréations de midi et du soir, et comme il était plongé dans ses volumes de Méthode phonique, il m’initia à la nouvelle méthodologie de la lecture.”²³⁶

Autre reconnaissance de la pédagogie des FEC : désireux d’instaurer officiellement l’enseignement du dessin industriel dans les écoles primaires, le surintendant Gédéon Ouimet demande au frère Aphraates d’étudier la question. “Désirant placer cet enseignement sur un bon pied, le Frère Aphraates est passé en Europe pour engager des professeurs compétents et se procurer livres et appareils nécessaires.”²³⁷ Ici encore on associe livres et méthode d’enseignement et on n’est pas surpris de voir le frère suggérer l’approbation des manuels de sa communauté. Or, il y a un autre joueur dans le décor, le Conseil des arts et manufactures, qui fait campagne pour faire enseigner le dessin industriel et qui entend faire de cet enseignement sa chasse gardée. Son conseil d’administration, “composé majoritairement de membres anglophones” jette son dévolu sur la méthode de Walter Smith, Britannique œuvrant à Boston et diplômé de l’école anglaise de South Kensington de Londres, la référence à l’époque pour l’enseignement du dessin technique.

Utilisant habilement deux grands débats de l’époque – approbation d’un livre unique pour chaque discipline et qu’il soit vendu par la librairie du Département de l’instruction publique opérant sous la nom de Dépôt du livre – le CAM réussit à faire approuver le manuel de Smith à l’exclusion de celui des FEC, malgré une recommandation en faveur du manuel des frères,²³⁸ quitte à demander à un fonctionnaire du même DIP, Oscar Dunn,²³⁹ d’en faire la traduction avant d’être mis en vente par le Dépôt. La campagne menée par le CAM repose-t-elle uniquement sur des arguments pédagogiques? Selon Lemerise et Sherman, “[...] il faut comprendre que le Conseil des arts et manufactures est lié par contrat à une maison américaine”, pour les manuels anglais de Walter Smith du moins.²⁴⁰ Les sarcasmes du frère Réticius n’y pourront rien : “Qui fera une méthode rationnelle et graduée pour l’enseignement du dessin après que M. Dunn a reconnu que l’ouvrage

Provancher avait publié, en 1859 et à l’intention des élèves, un *Tableau chronologique et synoptique des principaux faits de l’histoire du Canada* sous forme d’affiche murale qu’il ne réussit pas à faire approuver pour les écoles.

²³⁵ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 390.

La lecture par la méthode phonique – première partie, Montréal, Frères des écoles chrétiennes, 1918, 56 p.

²³⁶ Léopold (frère), “Le cher frère Macarius-Léo décédé le 5 août 1960”, *Les études*, 25 (nov. 1960) : 101-116, voir p. 105.

²³⁷ *Journal de l’instruction publique*, 21, 2 (fév. 1977) : 19, voir p. 5. C’est un extrait du rapport annuel du surintendant pour l’année 1875-76. En fait, il y aura un seul professeur importé de France dans le cadre de ce programme, Charles Lefèvre, évoqué plus haut.

²³⁸ Suzanne Lemerise et Leah Sherman. “La place du dessin dans les politiques scolaires catholiques et protestantes du Québec”, *Revue d’histoire de l’éducation*, 8, 1 (print. 1996) : 1-14, voir p. 5-8, 10.

²³⁹ Oscar Dunn, *Manuel de dessin industriel à l’usage des maîtres d’écoles primaires : d’après la méthode de Walter Smith [...]*, Montréal, Duvernay & Dansereau, 1877, 146 p. Ce manuel est officiellement approuvé l’année même de sa parution.

²⁴⁰ Suzanne Lemerise avance une autre explication pour l’approbation de ce manuel tant pour les francophones que pour les anglophones : “Le développement industriel était aux mains des Anglais. Il est donc logique et attendu que dans la pratique tous connaissent les mêmes codes déjà appliqués en Angleterre, aux États-Unis et au Canada. Il s’agit là d’un véritable impérialisme lié à l’avance de l’Angleterre dans la révolution industrielle.” (Communication personnelle).

dont il est le second père est plus parfait qu'aucun livre du genre, publié dans le passé, ou dont la publication serait possible?»²⁴¹

La non-approbation ne ferme pas complètement la porte à l'utilisation d'un manuel. «Dès 1878, le Conseil des arts et manufactures est saisi du cas d'une école de Frères de Saint-Henri qui ne suit pas la méthode de Walter Smith mais celle «usitée (sic) dans les Écoles des Frères à Paris» et intitulée *Le cours régulier élémentaire du dessin linéaire et d'ornement*.” La même année 1878, en préparation à l'exposition de Paris où on montrera les travaux des élèves québécois, le provincial des frères insiste : “Préparer des cahiers renfermant tous les exercices de notre méthode.”²⁴² Comme les frères du Québec n'ont jamais publié de manuels pour l'enseignement du dessin au 19^e siècle, il faut en conclure qu'ils ont mis en vente, à partir de leur procure à Montréal, des manuels rédigés par leurs confrères de France. Les réponses à une enquête sur l'enseignement du dessin en 1891 montrent que, dans au moins cinq municipalités, on utilise encore les manuels de dessin des FEC.²⁴³

Aux manuels scolaires, dans la catégorie «instruments de travail», il faut mentionner ces compléments des manuels : cartes murales, etc. Jeune professeur au collège de Longueuil en 1910, le frère Marie-Victorin profite des vacances pour fabriquer des diapositives sur verre traitant de l'histoire du Canada et il n'est pas peu fier de noter : “Nous avons fait jusqu'à 100 négatifs par jour. De ce train-là nous atteindrons avant longtemps 500 sujets.” Son intérêt pour ce nouvel outil pédagogique est partagé : en 1913, le frère Palasis vient de Québec “pour emprunter des vues”.²⁴⁴

Outils pédagogiques, les manuels scolaires peuvent aussi servir à des fins promotionnelles. Aux raisons avancées par l'archevêque de Montréal pour participer à l'exposition internationale de Chicago, le provincial de Montréal en ajoute un propre à sa communauté : “que notre Institut conserve la place qu'il a occupée avec tant de gloire dans les expositions précédentes.”²⁴⁵ Or les expositions sont l'occasion de montrer le savoir-faire en pédagogie, que ce soit les productions des élèves ou celles de leurs professeurs.

Tout importants qu'ils soient, les manuels ne sont pas les seuls instruments pédagogiques auxquels s'intéressent les frères. Professeur et passionné d'électricité, le frère Eugène Michaud met au point une *Table à air* utilisée dans les laboratoires de physique pour permettre aux jeunes de réaliser des expériences sur la loi des frottements; elle encore commercialisée aujourd'hui.

Les formules pédagogiques

Le manuel scolaire demeure le principal outil pédagogique et l'essentiel de cette pédagogie s'exerce dans le cadre précis de la classe. Il n'en demeure pas moins que d'autres formules que l'enseignement régulier permettent de rejoindre les élèves et le grand public pour élargir leur formation intellectuelle, tout comme elles rejoignent les instituteurs pour exposer la pédagogie des frères. Le professeur utilise alors la formation première qu'il a reçue dans les écoles normales et

²⁴¹ Réticius (frère), *Réponses aux cinq lettres du r. m. Verreau*, Montréal, s.n., 1880, 76 p., voir p. 26.

²⁴² Circulaire du frère Armin-Victor, 19 janvier 1878, Archives des FEC, chemise 503314.

²⁴³ Paul Aubin et Michel Simard, *Les manuels scolaires dans la correspondance du Département de l'instruction publique – 1842-1899*, Sherbrooke, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, 1997, 342 p., voir l'entrée 950.

²⁴⁴ Gilles Beaudet et Lucie Jasmin, éd., *Frères Marie-Victorin – Mon miroir – Journaux intimes – 1903-1920 – Texte intégral*, Montréal, Fides, 2004, 814 p., voir p. 496, 603 et 770. Le Frères Palasis (Prince) sera en 1941 le principal responsable de l'intégration de l'école de commerce de l'Académie de Québec à l'Université Laval.

²⁴⁵ Circulaire du Frères Flamien, AFEC, chemise 503874.

dans les instances universitaires consacrées à la pédagogie et les applique dans des cadres élargis mais tout aussi formateurs que la seule «classe».

Examens publics

L'enseignement nécessite des contrôles réguliers, les examens, qui ont lieu habituellement en classe. À l'occasion, on se livre à cet exercice en public; ainsi les adultes, dont les parents des enfants, sont-ils en mesure d'apprécier les connaissances des jeunes. De plus les professeurs prouvent que leur façon d'enseigner porte des fruits.

Moins de quatre ans après leur implantation au Québec, les frères de Montréal se livrent à cet exercice avec leurs 600 élèves qui s'en tirent avec les honneurs si on se fie au rapport qu'on en fait dans les *Mélanges religieux*. Ils ont réussi à répondre à des questions “sur la lecture, sur l'écriture perfectionnée, sur l'orthographe, sur l'analyse grammaticale, sur toutes les opérations arithmétiques, sur la sphère, sur l'usage des globes, même sur le système planétaire, sur la géographie, dans toutes ses divisions, sur l'histoire avec ses beaux développements, sur le dessin linéaire avec ses applications [...]”²⁴⁶ Prose dithyrambique, évidemment, mais qui ne peut que conforter, dans le public lecteur, la réputation de pédagogues des professeurs dont les élèves sont à ce point savants!²⁴⁷ Un siècle plus tard et croyant, à tort, innover, l'Académie de Québec tient un examen public sur les connaissances de ses élèves en mathématiques; les prestations des étudiants “militent en faveur de la solide formation donnée par l'Académie”²⁴⁸.

Expositions régionales

Occasion rêvée de montrer le savoir faire dans l'enseignement et la pédagogie qui enfante de telles réalisations, les expositions permettent aux frères de s'adresser à un public adulte que leur enseignement ne rejoint pas et auquel ils expliquent leur façon d'enseigner. Si on ne retient de l'exposition du «Dominion du Canada» à Montréal en 1880 que les démêlés du tout nouveau provincial, le frère Réticius, avec les organisateurs,²⁴⁹ il n'en demeure pas moins qu'elle suscite une réflexion du même provincial qui produit, cinq ans plus tard, une véritable politique de participation à de tels événements.²⁵⁰

Une Exposition scolaire bien dirigée doit atteindre un triple but:

1. Elle doit contribuer au perfectionnement des méthodes et des procédés d'enseignement.
2. Elle doit faire bénéficier les jeunes maîtres de l'expérience des anciens.
3. Elle doit «démentir la presse impie et révolutionnaire, qui accuse l'enseignement congréganiste de s'*immobiliser* dans la *routine*, de retenir le peuple dans l'*obscurantisme*» et d'être incapable de préparer la jeunesse pour les *luttés de la vie*. (p. 2)

²⁴⁶ “Écoles des Frères de la doctrine chrétienne”, *Mélanges religieux*, 2, 2(30 juillet 1841):48.

²⁴⁷ Un premier examen public avait eu lieu le 26 juillet 1838 et la description qu'on nous en fait est beaucoup plus réaliste : “Les élèves y récitèrent un dialogue recto tono et l'explication du système solaire, qu'ils ne comprenaient guère s'ils y comprenaient quelque chose.” *Souvenirs du frère Adelbertus racontés le 8 novembre 1887 à l'occasion des noces d'or de son arrivée en Amérique*, retranscription dactylographiée, Archives des FEC, chemise 503828.

²⁴⁸ “Examen public de mathématiques – Une innovation à l'Académie commerciale”, *Le voilier* (Québec, Académie commerciale, 1939):135-137.

²⁴⁹ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 96-97.

²⁵⁰ *Exposition scolaire – Direction*, Montréal, J. Chapleau, 1885, 26 p., Archives des FEC, chemise 503872. Texte anonyme mais que les provinciaux successeurs du Frères Réticius lui attribuent formellement.

Le troisième point reflète le caractère combatif (suspicieux?) du supérieur local; de plus, les textes entre guillemets étant extraits d'une circulaire du supérieur général (Frères Irlide, 1875-1884), on comprend que la participation à de telles démonstrations est suffisamment courante pour qu'elles fassent l'objet d'une circulaire des plus hautes instances.

Le mouvement est donné et ne semble pas s'essouffler. Par trois fois au début du XXe siècle – 1901, 1903 et 1905 – le Mont-Saint-Louis dépose le “Rapport du comité des expositions” pour l'événement de l'année en cours. On y présente des travaux sur la calligraphie, le catéchisme, l'anglais, le français, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, les leçons de choses, les mathématiques, la comptabilité, la sténographie et la clavigraphie et le dessin. On comprend qu'en plus des raisons exposées par le frère Réticius pour de telles manifestations, s'ajoute l'émulation entre les élèves et, par voie de conséquence, entre les professeurs.²⁵¹

Expositions internationales

Les raisons qui militent en faveur de la participation aux expositions locales s'appliquent encore plus ici. On trouve les Frères des Écoles chrétiennes du Québec à l'exposition universelle de Philadelphie en 1876; Ferdinand Buisson, spécialiste de l'école populaire en France au XIXe siècle et présent à l'exposition, aurait produit un rapport dans lequel il “loue à nouveau les atlas exposés par les frères du Canada, et la méthode descriptive suivie dans leurs leçons [...]”²⁵²

Cette présence aux expositions internationales est jugée suffisamment importante pour que le supérieur général de l'institut, en France, en fasse le sujet d'une circulaire, d'autant plus qu'il s'en annonce une à Paris pour 1878. Le supérieur québécois, le frère Armin-Victor, y fait écho dans sa propre circulaire en janvier 1878, annonçant même que “nous aurons, au mois de Juillet prochain, dans notre maison provinciale de Montréal, une exposition intime des travaux qui auront été préparés dans toutes les maisons de notre district.”²⁵³ Les productions québécoises, essentiellement des travaux d'élèves et non des manuels rédigés par leurs professeurs, sont intégrées aux réalisations de celles de leurs confrères français,²⁵⁴ ce qui explique que le *Catalogue officiel de la section canadienne* à cette exposition ne mentionne pas les frères du Québec.²⁵⁵ Le chroniqueur de la communauté ne manque pas de rappeler que “nos Écoles ne furent pas oubliées, citons entre autres, Notre Académie de Québec et notre École de Trois-Rivières qui reçurent chacune une médaille d'or.”²⁵⁶

En préparation à l'exposition de Londres en 1884, le Frères Aphraates monte, à l'Académie de Québec, une exposition des spécimens qui y seront présentés.²⁵⁷ Parmi la production québécoise envoyée et primée à cette exposition figurent des travaux en calligraphie.²⁵⁸

Désigné comme responsable de la section catholique du Département de l'instruction publique pour l'exposition de Chicago en 1893, le chanoine P. N. Bruchési se fait accompagner par le frère

²⁵¹ *Exposition de 1901, Exposition de 1903, Exposition de 1905*, Archives des FEC, chemise 503879.

²⁵² Maurice Croisé, *L'institut des Frères des écoles chrétiennes*, Versailles, Henry Lebon, 1903, 48 p., voir p. 11.

²⁵³ Circulaire du Frères Armin-Victor, 19 janvier 1878, Archives des FEC, chemise 503314.

²⁵⁴ Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada – Tome II – Une ère de prospérité – 1880-1946*, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1991, 471 p., voir p. 88.

²⁵⁵ Thomas C. Keefer, *Exposition universelle de 1878 à Paris – Manuel et catalogue officiel de la section canadienne*, Londres, Eyre et Spottiswoode, 1878, 176 p.

²⁵⁶ *Origine de l'établissement des Frères des Écoles chrétiennes, dans la ville de Montréal, en Canada*, Archives des FEC, chemise 503025.

²⁵⁷ *Frère Aphraates*, Archives des FEC, chemise 503871.

²⁵⁸ *Le voilier*, Québec, Académie commerciale, 1942, 214 p., voir p. 16-17.

Pèlerinus, professeur à l'Académie de Québec.²⁵⁹ Les autorités ne font pas mystère de la raison de participer à une telle manifestation : “faire connaître, tel qu’il est, tel qu’il fonctionne [...], nous voulons prouver que notre système [d’éducation] est bon dans son ensemble [...]” Dans une circulaire datée du 18 mars 1892, le frère provincial Flamien rappelle la publication du frère Réticius sur les raisons de participer à des expositions et revient sur l’une d’elles : “[...] que par ce moyen la Religion catholique soit glorifiée.”²⁶⁰ De plus, ces expositions offrent aux frères l’occasion de comparer leurs méthodes d’enseignement à d’autres pratiquées ailleurs et, qui sait, en tirer bénéfice.²⁶¹

Chacun des exposants, et donc les FEC, met en valeur ses productions pédagogiques. Le Mont-Saint-Louis organise même sa propre exposition, soit les travaux des élèves qui seront envoyés à Chicago. En fait, “Toutes les maisons de la province de Québec appartenant à cet ordre ont fourni leur contingent, ce qui fait en tout le joli nombre de cent cinquante albums et près de trois mille cahiers.” Avaient-elles le choix? Une circulaire du provincial en date du 29 novembre 1892 avait été envoyée à chaque directeur, demandant “des travaux scolaires pour l’exposition de Chicago.”²⁶² Réunis en comité préparatoire, les directeurs s’entendent sur le fait que “chaque institution exposera ses produits, conformément à ses méthodes.”²⁶³ Le *Catalogue des travaux envoyés à l’exposition de Chicago* dresse une liste 28 institutions qui ont répondu.²⁶⁴ Résultat : plusieurs écoles des frères, tant de Montréal que de Québec, se voient attribuer des “diplômes” ou des “médailles d’honneur”.²⁶⁵

Calligraphie, dactylographie et sténographie

Dès que se confirme l’orientation de l’Académie de Québec vers le cours commercial, on comprend que les employés de bureau qu’on forme doivent avoir une écriture soignée, ce à quoi se destine le Cercle De La Salle de l’Académie pour la formation de ses membres. “Le Cercle De-La-Salle, fondé en 1883 par le frère Stephen [...] avait d’abord pour objectif le développement de la belle écriture chez les employés de commerce. Il se recrutait parmi les anciens élèves de l’Académie Commerciale ainsi que parmi les meilleurs élèves des premières classes de cette institution.” Si les *Règles et constitutions* de l’association publiées en 1889 ne se réfèrent nulle part à la calligraphie, on y rappelle que l’importance de cette œuvre “ne peut être mesurée que par l’importance des services qu’elle est appelée à rendre à la classe ouvrière et marchande.”²⁶⁶ Le *membership* se recrutant majoritairement chez ceux qui sont déjà sur le marché du travail, les réunions ont lieu le soir, ce qui pose problème dans l’horaire quotidien des frères.²⁶⁷

Les Frères des Écoles chrétiennes, comme d’ailleurs la majorité des enseignants, tant religieux que laïques, ont longtemps investi la majorité de leurs efforts dans les écoles d’enseignement primaire

²⁵⁹ John Jr. McIntosh, *Rapport du commissaire de la province de Québec – L’exposition colombienne de Chicago*, Montréal, Gazette printing company, [1894], 38 p., voir p. 5.

“Le cher frère Pèlerinus”, *L’enseignement primaire*, 42, 7 (mars 1921) : 447.

²⁶⁰ Circulaire, Archives des FEC, chemise 503874.

²⁶¹ Léon Lauraire, *La Conduite des écoles – Approche diachronique – Évolution du texte de 1706 à 1916*, coll. “Cahiers lasalliens” 67, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 206 p., voir p. 170.

²⁶² Circulaire, Archives des FEC, chemise 503148.

²⁶³ *Origine de l’établissement des Frères des Écoles chrétiennes, dans la ville de Montréal, en Canada*, Archives des FEC, chemise 503025.

²⁶⁴ *Catalogue des travaux envoyés à l’exposition de Chicago par les Frères des écoles chrétiennes de la province de Québec*, s.l., s.n., n.d., n.p., Archives des FEC, chemise 503874.

²⁶⁵ Louis-Philippe Pelletier, *L’exposition colombienne de Chicago – L’instruction publique de la province de Québec – Rapport de l’honorable secrétaire provincial*, Québec, Charles-François Langlois, 1895, 208 p., voir p. 5, 30, 36 et 59.

²⁶⁶ *Règles et constitutions du cercle De La Salle*, Québec, Léger Brousseau, 1889. 39 p., voir p. 3, Archives des FEC, chemise 1762.

²⁶⁷ *Le voilier*, Québec, Académie commerciale, 1942, 214 p., voir p. 16-17.

ou secondaire, peu importe la formulation utilisée et qui varie suivant l'apparition de nouveaux programmes. Avec l'ouverture du Mont-Saint-Louis à Montréal en 1888, la communauté ouvre une brèche pour le «cours commercial», sur le modèle de l'Académie de Québec. Initiés d'abord au Mont-Saint-Louis en 1919, les *Concours bilingues canadiens* sont bientôt pris en charge par l'Académie de Québec qui en fera sa marque de commerce.²⁶⁸

Pour le commerce, les frères de Québec publient une véritable bibliothèque de manuels de comptabilité. Et comme le commerce implique des emplois de bureau, ils mettent sur pied tout un programme d'enseignement comportant dactylographie, sténographie, calligraphie, tenue des livres. Les examens ont lieu dans les écoles participant au programme sous la supervision des professeurs locaux; sur réception et analyse des travaux par les responsables à Québec, des diplômes sont remis aux élèves qui ont réussi les épreuves. “Cette organisation, par son programme et ses examens, procure à plusieurs jeunes les instruments nécessaires pour gagner honorablement leur vie tout en donnant entière satisfaction aux patrons qui les emploient.”²⁶⁹

Enseignées dans un cadre qu'on aurait pu appeler, déjà, la formation à distance, ces disciplines n'ont pas, il faut bien l'admettre, la plus haute cote chez certains frères comme en témoignent ces commentaires publiés dans la revue interne destinée aux frères du district de Québec : “La calligraphie, la dactylographie, la sténographie ne sont pas proprement des éléments de formation intellectuelle; ce n'est pas par ces matières du programme qu'on fera de la vraie culture; non, nous le savons très bien. Cependant, dans nos écoles où les jeunes gens se spécialisent dans la préparation aux carrières commerciales, il ne faut pas négliger ces matières de second ordre.”²⁷⁰

Catéchisme

Que les frères n'aient pas limité leur engagement d'éducateur au seul catéchisme, il n'en demeure pas moins que l'enseignement de la religion occupe une place de choix dans leur action d'instituteurs, au point qu'au début de la décennie 1940 perdure encore la pratique des leçons de catéchisme données en communauté par un frère devant ses confrères, histoire de peaufiner la pédagogie inhérente à cette discipline comme à toutes les autres.²⁷¹ L'engouement dans la communauté est suffisamment important pour qu'on organise, à l'été 1941, une session d'étude à Val-Morin sur l'enseignement du catéchisme.²⁷²

Ce souci de perfectionner cet enseignement et de le faire rayonner hors des murs traditionnels de l'école culmine avec les «Semaines d'enseignement religieux». Une première se tient à l'Académie de Québec en octobre 1939, une deuxième à l'Académie De La Salle de Trois-Rivières en octobre 1941 et une troisième au Mont-Saint-Louis à Montréal en novembre 1941. Le but de ces Semaines religieuses : “[...] faire connaître : 1- les manuels les plus récents, conçus selon une méthodologie moderne; 2- les procédés les plus propres à rendre nos leçons de catéchisme plus «vivantes» et plus actives; 3- les initiatives heureuses et les résultats consolants dus à des pédagogues étrangers très avertis.” Le mouvement part de Québec et prévoit, pour atteindre les buts, organiser des expositions, présenter des conférenciers, réunir des tables rondes, produire des émissions radiophoniques et faire donner des leçons modèles (un professeur avec élèves devant un auditoire

²⁶⁸ *Historique des concours bilingues canadiens*, Archives des FEC, chemise 1798.

²⁶⁹ *Concours bilingues canadiens organisés par les Frères des écoles chrétiennes – Règlements*, Québec, s.n., n.d., n.p., Archives des FEC, chemise 1798.

²⁷⁰ “Les concours bilingues”, *La voix du travail*, 1, 3 (2 nov. 1936) : 3-4.

²⁷¹ Raymond-Joseph (Frères), “Activités catéchistiques – Relation du comité”, *Les études*, 4 (20 janv. 1940) : 136-137.

²⁷² Mélanie Lanouette, *Faire vivre ou faire connaître – Les défis de l'enseignement religieux en contexte de renouveau pédagogique – 1936-1946*, Québec, Les presses de l'université Laval, 2002, xiv, 174 p., voir p. 28-33.

Omer of Mary (Frères), *Pédagogie catéchistique – Val-Morin – 1941*, s.l., s.n., n.d., 30 p., Archives des FEC, chemise 501833.

composé en grande partie de professeurs).²⁷³ Un des premiers constats des participants quant aux manuels entre les mains des enfants : alors qu'on leur fournit des manuels attrayants dans la plupart des disciplines, le catéchisme diocésain – le seul autorisé en classe – a plutôt l'aspect d'une "chiffe".²⁷⁴ La remarque semble avoir fait mouche : dans le bilan qui termine la semaine de Québec on suggère "qu'une requête délicatement, humblement mais instamment suppliante soit présentée à l'Ordinaire, pour obtenir au moins une présentation plus pédagogique du «catéchisme diocésain»".²⁷⁵

Placée sous le signe d'un enseignement du catéchisme «vivant», cette formule interroge quelques confrères. Se référant au *Manuel du catéchiste* du frère Bernard-Louis (1907), un frère trouve que l'enseignement qu'on y expliquait était déjà vivant : "Il suffit de parcourir notre Manuel du catéchisme [...] pour reconnaître la parfaite compatibilité de nos méthodes avec les procédés nouveaux."²⁷⁶ Donc, rien de neuf sous le soleil!

À côté de ce bémol, on note que les «Semaines d'enseignement religieux» ont engendré une approche nouvelle dans la production des catéchismes, à commencer par la série «Mon cahier de religion» du frère Cyrille : un cahier d'exercices pour chacun des niveaux de la troisième à la neuvième année à partir de 1943. Si on peut leur reprocher un parti pris favorisant la mémorisation, il n'en demeure pas moins qu'ils rejoignent près de deux millions d'élèves.²⁷⁷ Les méthodes actives auxquelles se réfèrent les propagandistes d'une nouvelle pédagogie de l'enseignement religieux valorisent l'utilisation des documents visuels, particulièrement les illustrations. Dans cette veine, les FEC mettent sur le marché, en 1942, une *Vie de Jésus en 100 tableaux silhouettes*, série belge qu'ils peuvent réimprimer en temps de guerre sans se préoccuper des droits d'auteur.

Au terme de la semaine d'exposition au Mont-Saint-Louis, les frères de Montréal dressent un bilan de l'opération en cours depuis trois ans et dans laquelle les frères des deux districts ont beaucoup investi. Qu'on retrouve, dans le titre de la publication consacrée à ce bilan, les mots «notes pédagogiques»²⁷⁸, voilà qui montre à quel point les FEC ont vu dans ces manifestations spectaculaires une occasion de réflexion sur leur façon d'enseigner la religion et de la partager; pour eux, c'était aussi une exposition de leur savoir-faire : "«L'apostolat catéchistique» fait connaître notre mentalité, nos progrès pédagogiques, il nous procure l'estime des personnes auxquelles nous le distribuons."²⁷⁹

Phénomènes éphémères que ces «Semaines d'enseignement religieux»²⁸⁰, même si on en escompte des effets à long terme. On y pense dès 1939 en anticipant la création d'un "foyer documentaire

²⁷³ François (frère), "Pour un enseignement religieux «vivant»", *La voix du travail*, 3, 8 (23 janv. 1939) : 65-66; 9 (12 fév. 1939) : 79.

²⁷⁴ Fabien (frère), "Pour des manuels de catéchisme plus «attrayants»", *La voix du travail*, 3, 11 (20 mars 1939) : 99-100.

²⁷⁵ Clovis (frère), "Clôture de la semaine d'enseignement religieux, vœux émis", *La voix du travail*, 4, 5 (1^{er} nov. 1939) : 53-55.

²⁷⁶ Arnould (frère), "Notre méthode traditionnelle de catéchisme et le mouvement actuel d'enseignement religieux «vivant»", *La voix du travail*, 3, 15 (15 mai 1939) : 138-139.

²⁷⁷ Mélanie Lanouette, *Faire vivre ou faire connaître – Les défis de l'enseignement religieux en contexte de renouveau pédagogique – 1936-1946*, Québec, Les presses de l'université Laval, 2002, xiv, 174 p., voir p. 114-119.

²⁷⁸ *L'apostolat catéchistique – Notes pédagogiques sur l'enseignement religieux – Souvenir de la Semaine d'enseignement religieux de Montréal sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal; par les Frères des écoles chrétiennes; tenue au Mont-Saint-Louis du 23 au 14 [sic] novembre*, Montréal, Imprimerie des Frères des écoles chrétiennes, [1942], 198 p.

²⁷⁹ Omer of Mary (frère), "Conclusion", *Les études*, 6 (juin 1942) : 281.

²⁸⁰ Pour une analyse de cette question, se rapporter à Mélanie Lanouette, *Faire vivre ou faire connaître – Les défis de l'enseignement religieux en contexte de renouveau pédagogique – 1936-1946*, Québec, Les presses de l'université Laval, 2002, xiv, 174 p., voir p. 27-57.

catéchétique à Sainte-Foy»²⁸¹ pour offrir aux professeurs une documentation les aidant à améliorer leur enseignement de la religion. Le foyer est officiellement inauguré en 1952.²⁸²

Les frères du Québec auraient-ils donné des idées à leurs confrères d'Europe pour une formation plus poussée en catéchèse? Un "Institut Supérieur d'études religieuses" avait bien été envisagé au chapitre général de 1946 mais il faut attendre celui de 1956 pour le voir naître sous le nom d'"Institut Jesus Magister [...] sous le patronage de l'Université du Latran".²⁸³ Destiné initialement aux Frères des Écoles chrétiennes qui ont lancé le mouvement, on y trouve dès la première année d'exercice comme étudiants, en plus des FEC, des Frères maristes qui seront suivis par une douzaine d'autres congrégations sans oublier un certain nombre de laïcs. L'Institut Jesus Magister "a pour but de procurer aux membres des Congrégations religieuses laïques tout d'abord, mais aussi aux enseignants laïques, une solide culture en sciences religieuses, telle que l'exige aujourd'hui la fonction apostolique d'éducateurs de la jeunesse catholique que l'Église leur confie."

La programmation comporte un grand nombre de cours de «sciences religieuses», la formation reçue jusqu'alors dans les noviciats des communautés religieuses semblant insuffisante. On y ajoute également des cours de "pédagogie religieuse" et de "pédagogie catéchistique", assumés, entre autres professeurs, par le frère Michel Sauvage. Les FEC fournissent une demi-douzaine de professeurs dont le frère Paul Griéger qui donne également des cours à l'Institut pédagogique Saint-Georges. Produit d'une initiative des FEC, ceux-ci dominent quant aux étudiants inscrits; ainsi, entre 1957 et 1965, 36% des inscriptions viennent de leurs rangs et 30% de ces derniers viennent du Québec.²⁸⁴

L'élan pour un perfectionnement dans l'enseignement de la religion donné à Québec avec les «Semaines d'enseignement religieux» connaît un second souffle avec la mise sur pied en 1959, toujours à Québec, d'un Institut de catéchèse logé dans la communauté de la route de l'Église à Ste-Foy. De 1959 à 1968, il accueillera 68 frères qu'on retire de l'enseignement pendant un an pour leur permettre de parfaire leur culture à la fois en connaissances religieuses et en pédagogie de cet enseignement.²⁸⁵ L'initiative en revient à la fois au frère provincial Marc-Marie et au frère Gaston Laroche qu'on avait envoyé se perfectionner à Paris.²⁸⁶ Création des FEC, cet institut appelé parfois «scolasticat supérieur pour étudiants en catéchèse – formule qui montre combien on insiste sur la formation pédagogique – s'adresse d'abord uniquement aux frères et les cours se donnent dans la communauté où résident les étudiants; les professeurs logent dans la même communauté que les étudiants et partagent les mêmes repas, ce qui facilite les échanges. Durant l'année 1960-61 on accueille, comme professeurs, les dominicains Jean-Marie-Roger Tillard et Paul-André Liégé de même que Jean Rigaud et Gaston Fontaine, chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception.²⁸⁷

²⁸¹ Hébert (frère), "Semaine d'enseignement religieux sous le haut patronage de son éminence le cardinal Villeneuve o.m.i.", *La voix du travail*, 4, 3(2 oct. 1939) :29-31.

²⁸² Marc-Marie (frère), "Le foyer documentaire catéchétique", *La voix du travail*, 17, 1(sept. 1952) : 7.

²⁸³ Michel Sauvage et Miguel Campos, *L'espérance fragile d'un témoin – L'itinéraire du F. Michel Sauvage (1923-2001)*, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 677 p., voir p. 196.

²⁸⁴ Les informations relatives à l'Institut Jesus Magister proviennent de documents que m'a fournis l'archiviste des FEC à Rome, le Frères Francis Ricousse : *L'institut pontifical romain «Jesus Magister» – Dix années de travail – 1907 [sic, lire 1957] 1967 et Pontificia universitas lateranensis – Pontificio Instituto «Jesus Magister»*.

²⁸⁵ *Personnel de la communauté des Frères des écoles chrétiennes de la maison St-Jean-Baptiste-de-La-Salle*, Archives des FEC, chemise 514755.

²⁸⁶ Il revient de France en 1957 avec une "licence d'enseignement religieux du diocèse de Paris." Archives des FEC, chemise 8029.

²⁸⁷ Les archives de la communauté sont malheureusement très pauvres sur ce sujet. Je remercie trois anciens étudiants, Fernand Caya, François De Lagrave et André Gaulin qui m'ont fourni un minimum d'informations à partir de leurs souvenirs.

Voilà qu'en décembre 1961 le recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, prévient l'abbé Jacques Laforest que l'université a décidé de créer un institut de catéchèse sous sa direction.²⁸⁸ Y eut-il, à défaut de concertation entre les FEC et l'université Laval, tout au moins consultation? Aucun document ne semble en faire état. Tout au plus peut-on constater que les cours de catéchèse dispensés dans une de leurs maisons seront dorénavant donnés à l'université. La charte qui régit le nouvel organisme prévoit que l'assistant directeur "sera toujours un frère enseignant suggéré par la Fédération des Provinciaux et nommé par le Recteur pour un an."²⁸⁹ Si on ignore quelles furent d'éventuelles tractations entre les frères et l'université, on est au moins certain qu'il n'y eut pas d'opposition, comme en témoignent les noms de deux frères québécois, Gaston Laroche et Hector Deshaies, qu'on retrouve dans la liste des professeurs²⁹⁰ de l'institut maintenant universitaire de même que ceux de deux autres, Français, les frères Vincent Ayel et Michel Sauvage.²⁹¹ Autre signe d'une bonne entente que le fait qu'on finira par accorder le brevet de baccalauréat en catéchèse à ceux qui avaient réussi les examens lors des deux premières années quand l'institut de catéchèse relevait de la communauté?²⁹²

Sciences

Les sciences s'apprennent dans les livres, se vérifient dans les laboratoires et s'observent dans la nature. C'est ce que le frère Marie-Victorin rappelle à propos d'un organisme fondé en 1931 pour faire sortir les enfants des classes et les amener observer la nature, les Cercles des jeunes naturalistes : "[...] il faut bien reconnaître que, si l'on n'y prend garde, le livre, le manuel scolaire en particulier, cesse vite d'être un miroir pour devenir un écran, et qu'au lieu d'élargir la pensée, il peut facilement la comprimer, la restreindre, la cadenasser dans la terrible prison des mots."²⁹³

Enseignant majoritairement aux élèves des niveaux primaire et secondaire, les frères utilisent très tôt des formules d'initiation aux sciences complétant l'enseignement livresque avant d'en développer de nouvelles. Les cercles des jeunes naturalistes sont à peine créés qu'ils emboîtent le pas : "1933. Le miracle des Cercles des Jeunes Naturalistes a éclaté. Le Mont-Saint-Louis, à Montréal, dirigé par les Frères des Écoles chrétiennes, organise une exposition grandiose, qui envahit les parloirs, les classes, les longs corridors." On retrouve des «CJN» dans la plupart des institutions des FEC, que ce soit les écoles primaires ou celles où on accueille des pensionnaires. Dans ces derniers cas, la formule, en plus d'initier le jeune à la recherche hors de ses livres de classe, fournit une occupation utile et formatrice pour meubler les longues fins de semaine. Dans l'institut, l'exemple vient de haut avec le frère Marie-Victorin qui encourage le personnel du jardin botanique à offrir aux jeunes des activités adaptées à leur âge : "Il est bien certain que jamais l'École de l'éveil n'aurait vu le jour, si le frère Marie-Victorin ne l'avait voulu."²⁹⁴

Professeur à l'école de Viauville dans l'est de Montréal, le frère Dominique (Danis) remet sur pied, en 1954, le cercle des jeunes naturalistes qui avait comme nom cercle Rolland-Germain, ainsi nommé en honneur du frère français arrivé avec la vague de 1904 et infatigable compagnon d'herborisation du frère Marie-Victorin. Trois ans plus tard le frère Dominique est nommé, par ses

²⁸⁸ Mgr Louis-Albert Vachon à l'abbé Jacques Laforest, 29 décembre 1961. Archives de l'Université Laval, chemise U6-1/16/02.

²⁸⁹ *Projet de statut*, Archives de l'université Laval, chemise U601/16/02.

²⁹⁰ Archives de l'Université Laval, chemise U601/43/01.

²⁹¹ Archives de l'Université Laval, chemise U601/06/01.

Michel Sauvage et Miguel Campos, *L'espérance fragile d'un témoin – L'itinéraire du F. Michel Sauvage (1923-2001)*, Rome, Frères des écoles chrétiennes, 2014, 677 p., voir p. 295-296.

²⁹² Communication personnelle d'André Gaulin.

²⁹³ Marie-Victorin (Frères), "Les cercles des jeunes naturalistes", *Le devoir*, 22, 110(13 mai 1931):2.

²⁹⁴ Marcelle Gauvreau, "Le Frères Marie-Victorin et les tout-petits", *L'enseignement primaire*, 4, 3-5(nov. 1944 - janv. 1945): 380-383.

supérieurs, coordonateur de l'ensemble des CJN de la communauté, comme quoi cette formule a gagné beaucoup d'écoles. Alors que les CJN ne fonctionnent que durant l'année scolaire, le frère Dominique met sur pied en 1958 le camp Rolland-Germain qui offre, en plein air et en période de vacances scolaires, un endroit d'initiation à la nature. L'aventure se poursuit pendant trente ans en différents endroits : Saint-Alphonse de Joliette, Beamish (près de Hull), Saint-Jérôme, au lac Brome et enfin à Frelighsburg. La pédagogie évolue. Au début on donne des cours sur différents sujets l'avant-midi, suivis d'excursions l'après-midi. À partir de 1963, on offre aux campeurs une série d'ateliers pour deux semaines et le jeune doit en choisir un pour la durée du camp. Troisième étape expérimentée de 1970 jusqu'à la fermeture : au printemps, le jeune soumet un projet de recherche qu'il veut effectuer durant le camp et il n'y a plus de véritables professeurs mais les moniteurs sont là pour accompagner le campeur dans sa démarche; rappelons que le CRG accueille des préadolescents et des adolescents. Comme aide aux campeurs et aux mordus des sciences naturelles, le CRG produit une dizaine de publications dont les tirages cumulatifs auraient atteint le demi-million; l'une de ces publications, *Plantes d'été et d'automne* est approuvée officiellement comme manuel scolaire par le Département de l'instruction publique en 1961.²⁹⁵

Œuvrant également dans le domaine de la nature, même si l'initiation aux sciences y prend moins de place, la fédération des clubs 4H, avec sa devise «honneur dans les actes, honnêteté dans les moyens, habileté dans le travail, humanité dans la conduite», offre un milieu de formation qui ne laisse pas indifférents les éducateurs. Le frère Herménégilde agit comme secrétaire lors du congrès de 1954.²⁹⁶

La formule «camp» – rassemblement d'étudiants hors du cadre scolaire et impliquant habituellement au moins un coucher – peut servir à des fins éducatives. Durant la décennie 1970, le collège de St-Paul de Varennes convoque les jeunes à des camps “*de l'éveil*” offrant “un milieu de vie éducatif qui met en œuvre des moyens matériels et humains destinés à permettre au campeur de poursuivre son éducation sous la direction d'éducateurs responsables.” Le camp de 1974 “a pour objectif d'accueillir les futurs élèves du sec. I [...]”²⁹⁷

Musique

Les fanfares font partie, pendant longtemps, de ce qu'on regroupe sous la formule «occupations parascolaires» et l'Académie de Québec n'y échappe pas car “nul système pédagogique ne saurait l'ignorer tout à fait.” S'ils étaient six musiciens à la fondation de l'harmonie, ils sont soixante en 1934, dont six frères.²⁹⁸ De la formation pour initier les jeunes à la musique, on peut passer à des concerts publics comportant des pièces de Bach, Beethoven et Haendel.²⁹⁹

Une autre façon d'initier les élèves et le grand public aux performances musicales est d'inviter des artistes. En 1943, on peut entendre, au Mont-Saint-Louis, un “Concert par André Mathieu, pianiste-compositeur de 11 ans”.³⁰⁰

²⁹⁵ Paulin Boivin, *Camp Rolland-Germain inc. – Bref historique*, Archives des FEC, chemise 500923.

Marie-Paul (frère), *Plantes d'été et d'automne*, s.l., s.n., [1961], 116 p.

²⁹⁶ *Congrès des clubs 4-H à Nicolet le 8 mai 1954*, Archives des FEC, chemise 6924.

²⁹⁷ *Camp de l'éveil E.S.P.V.*, Archives des FEC, chemise 501232.

²⁹⁸ “L'harmonie De La Salle”, *Le voilier* (Québec, Académie commerciale, 1934) :110-112.

²⁹⁹ “La Sainte-Cécile '49”, *Le voilier* '50 (s.l., Académie de Québec, 1950) : 59-64.

³⁰⁰ Archives des FEC, chemise 502452.

Si la littérature, particulièrement le théâtre, s’enseigne en classe, on peut aussi la saisir par d’autres médias que l’imprimé. Directeur du Mont-Saint-Louis de 1893 à 1914, le frère Symphorien-Louis y fait jouer, par les élèves, des drames historiques dont il est l’auteur et qui “sont chaleureusement applaudis par le public montréalais.”³⁰¹ Professeur au collège de Longueuil, le frère Marie-Victorin y fonde, en 1906, un cercle littéraire qu’il baptise «La Salle» et il s’en explique : “Je crois que saint Jean-Baptiste de La Salle acceptera de protéger une œuvre qui a pour but la lutte contre l’ignorance, lutte qui fut toujours la sienne.”³⁰² Non seulement monte-t-il une bibliothèque “livre à livre” mais il écrit des pièces de théâtre jouées par les membres du cercle littéraire, que ce soit une comédie légère comme *Une soirée chez Almanzor en 1920* ou des drames historiques comme *Ils sont un peuple sans histoire* ou *Charles Le Moyne*.³⁰³ Les productions théâtrales d’une institution des FEC peuvent en intéresser une autre : le même Frères Marie-Victorin emmène quelques étudiants de son cercle littéraire au Mont-Saint-Louis pour assister à une représentation d’une composition de ce même frère Symphorien-Louis.³⁰⁴ À l’occasion, on peut joindre la formation intellectuelle à des préoccupations sociales; ainsi vers 1916, à l’école Saint-Sauveur de Québec, on peut assister à la représentation de “Le Signe de Croix – Interprété par les élèves finissants au profit d’une œuvre scolaire.”³⁰⁵ Non seulement met-on à l’affiche les incontournables classiques comme *L’avare*, mais on les joue dans des festivals dont celui des collèges classiques pour le théâtre.³⁰⁶

Art oratoire

Emmagasiner des connaissances grâce aux cours est une chose, savoir les communiquer, entre autres façons par la parole, en est une autre. Étudiant à l’Académie de Québec, le frère Marie-Victorin participe aux réunions du cercle Crémazie qui avait pour but de fournir “aux étudiants l’occasion de s’exercer à la parole en public, d’apprendre la littérature, l’histoire, et de s’ouvrir aux problèmes sociopolitiques.”³⁰⁷ Le cercle Louis Fréchette qu’on retrouve plus tard poursuit les mêmes objectifs. S’exprimer en public est une habilité considérée comme un “puissant facteur de formation”. Tous les genres de prise de parole sont explorés : déclamations, conférences – on peut en entendre une sur le Crédit social en 1936 –, débats, improvisations.³⁰⁸

Peut-on ignorer l’anglais dans le monde des affaires? “Le forum anglais à l’Académie”, événement annuel, fournit aux élèves du cours commercial l’occasion de s’y exercer en public et de montrer ainsi que les cours suivis en classe ont été assimilés : “Comme l’auditoire d’hier soir [session de 1957] a pu le constater, les élèves sont capables de bien parler l’anglais à la fin de leur cours. Quelques-uns même le parlent parfaitement.”³⁰⁹

³⁰¹ Lucien Serre, “Un frère éducateur patriote – Le frère Symphorien-Louis”, *L’enseignement primaire*, 45, 9 (mai 1924) : 590-591.

³⁰² Gilles Beaudet et Lucie Jasmin, éd., *Frères Marie-Victorin – Mon miroir – Journaux intimes – 1903-1920 – Texte intégral*, Montréal, Fides, 2004, 814 p., voir p. 231.

³⁰³ Gilles Beaudet, “L’action pastorale du Frères Marie-Victorin au collège de Longueuil”, *Société canadienne de l’histoire de l’église catholique – Sessions d’étude*, 51(1984):67-79, voir p. 70, 73 et 75.

³⁰⁴ Gilles Beaudet et Lucie Jasmin, éd., *Frères Marie-Victorin – Mon miroir – Journaux intimes – 1903-1920 – Texte intégral*, Montréal, Fides, 2004, 814 p., voir p. 303.

³⁰⁵ Archives des FEC, chemise 4032.

³⁰⁶ Pierre Dupré, “L’art dramatique à l’Académie de Québec”, *Le voilier ’59* (s.l., s.n., 1959) :116-118.

³⁰⁷ Gilles Beaudet et Lucie Jasmin, éd., *Frères Marie-Victorin – Mon miroir – Journaux intimes – 1903-1920 – Texte intégral*, Montréal, Fides, 2004, 814 p., voir p. 13.

³⁰⁸ Marc Hardy, “Le cercle Fréchette”, *Le voilier* (Québec, Académie commerciale, 1936) : 83-85.

³⁰⁹ “Forum anglais à l’Académie”, *Le voilier ’57* (s.l., Académie de Québec, 1957) : 135-141.

On peut aussi penser à des publications offrant aux étudiants la possibilité de s'initier à l'expression écrite. La revue *M.S.L. – Organe des élèves du Mont-Saint-Louis* voit le jour en 1931 et ne publiera que des textes rédigés par les élèves de l'institution. Maurice Beaudoin, premier directeur de la revue, explique les buts poursuivis: “[...] cette revue fournira à nos littérateurs en herbe l'occasion de s'affirmer, et surtout leur permettra de cultiver leurs talents.”³¹⁰

Cinéma

Une école de niveau secondaire peut offrir à ses élèves la possibilité de participer à un club de cinéphiles: “Le cinéma scolaire est inscrit au programme d'étude comme complément nécessaire de formation personnelle, au même titre que doivent l'être l'enseignement du solfège ou les exercices de culture physique dans le domaine de l'art ou de l'hygiène. [...] Le cinéma scolaire, lorsqu'il est tenu dans ses justes limites, nous permet d'affirmer que sa valeur éducative peut être comparée à celle du tableau noir ou des cartes murales.”³¹¹

Conclusion

Appliquant au Québec une pédagogie importée de France, les quatre Français qui arrivent ici en 1837 n'ont d'autre choix que d'adapter un modèle éprouvé ailleurs mais qui nécessite des ajustements locaux. De plus, il leur faut non seulement «discipliner», au sens très large du terme, les élèves mais également former une relève car la France, après avoir fourni les matériaux initiaux, s'attend que le rejeton acquière son autonomie. La communauté québécoise doit donc se recruter, former ces recrues à l'enseignement et produire les instruments pédagogiques essentiels, méthodes et outils devant s'inscrire dans la continuité d'une tradition plus que séculaire.

Au fur et à mesure que les besoins de l'enseignement se développent et se spécialisent, les frères doivent s'y adapter et parfois les provoquer; d'abord concentrés dans l'enseignement primaire, leurs effectifs envahissent le secteur secondaire. Quand apparaissent les premières structures universitaires pour une formation pédagogique plus poussée que celle offerte dans les écoles normales, on les y retrouve, d'abord comme étudiants et bientôt comme professeurs avant de créer leur propre centre de formation universitaire en pédagogie, centre destiné à la fois à ses membres et aux instituteurs laïques désireux, les uns comme les autres, d'explorer de nouvelles avenues pour l'instruction des jeunes. Peu portés vers la rédaction de grands traités en pédagogie, ils n'en font pas moins part de leurs expériences quotidiennes et de leur vision de ce que devrait être l'enseignement futur. Quand on commence, au Québec, à expérimenter des formes d'instruction hors des quatre murs de la classe, on les y retrouve, depuis les différents cercles d'études comme dans l'enseignement dans la nature.

Par ailleurs, certaines absences surprennent. On ne retrouve pas les FEC dans les comptes rendus des réunions pédagogiques organisées par l'une ou l'autre des deux écoles normales et qui s'affichent dans les revues pédagogiques. Contrairement à d'autres communautés religieuses enseignantes – pensons aux Frères de l'Instruction chrétienne – ils ne publient pas de revues pédagogiques sauf la revue *L'élève* et encore c'est une revue résultant d'un projet commun à

³¹⁰ *Un demi-siècle au Mont-Saint-Louis – 1888-1938 – L'album souvenir*, Montréal, Imprimerie De-La-Salle, 1939, 646 p., voir p. 357.

³¹¹ Les Frères des écoles chrétiennes, Collège Saint-Édouard, Port-Alfred, “Rapport sur l'emploi du cinéma”, *L'enseignement primaire*, 2, 3 (nov. 1942) : 254-255.

plusieurs communautés. Absence encore plus surprenante, on ne les voit pas présenter un mémoire à la commission Parent, comme d'ailleurs aucune autre communauté enseignante.

J'ai tenté de circonscrire le cadre dans lequel s'est développé l'enseignement par les FEC. Reste un immense champ que j'ai volontairement escamoté et qui devrait être le prochain à explorer : le jeu des influences des intervenants dans le monde scolaire. Les grands théoriciens de l'éducation au Québec – Valade, Langevin, Rouleau/Magan/Ahern, Ross, Laurence, Vinette – ont-ils été influencés par la pédagogie lasallienne dans leurs écrits? À l'inverse, ces écrits ont-ils influencé les frères, à la fois dans leur comportement et/ou dans leurs écrits, depuis leurs textes théoriques parus dans les revues pédagogiques et encore davantage dans leurs manuels? Les frères ont longtemps affiché une farouche indépendance vis-à-vis de l'État – l'éducation est une affaire d'Église – particulièrement en ce qui regarde le contenu des manuels; il faudrait voir jusqu'à quel point les auteurs de leurs manuels ont pu faire fi des programmes ou si, au contraire, la formulation des programmes du Département de l'instruction publique, à partir de 1861, s'est fait sentir dans la rédaction des manuels.

Des réponses à ces questions nous aideraient à voir si la généreuse affirmation de Caporicci quant aux FEC de la période 1837-1847 peut être étendue à la période qui suit ou si elle nécessite des ajustements : “The methods developed by La Salle and used by his followers constitute the main benefit that the religious community transferred from France to Canada.”³¹²

³¹² Antonio Caporicci, *The contribution of the Brothers of the Christian schools to education in lower Canada, 1837-1847*, thèse de M.A., Université McGill, 1983, ix, 154 p., voir p. 76.